

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Délibération n°2024.12.272

Rapport annuel d'activités 2023 – Société publique locale STGA pour la gestion, la commercialisation et l'exploitation des services de mobilité de GrandAngoulême de l'année 2023

LE DIX NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 décembre 2024
Secrétaire de Séance: Fabienne GODICHAUD

Membres en exercice: **75**
Nombre de présents: **58**
Nombre de pouvoirs: **17**
Nombre d'excusés: **0**

Membres présents :

Séverine ALQUIER, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Roland VEAUX, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA.

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Frédérique CAUVIN-DOUMIC à Christophe DUHOUX, Fadilla DAHMANI à François NEBOUT, Valérie DUBOIS à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean-Jacques FOURNIE à Séverine CHEMINADE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Catherine REVEL, Gérard LEFEVRE à François ELIE, Charlène MESNARD-CALMELS à Thierry HUREAU, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Jérôme GRIMAL, Pascal MONIER à Sandrine JOUINEAU, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Gérard DESAPHY, Martine PINVILLE à Fabienne GODICHAUD, Jean-Philippe POUSSET à Sophie FORT, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Philippe VERGNAUD à Zalissa ZOUNGRANA.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2024

**DELIBERATION
N°2024.12.272**

Rapporteur : Jean-Luc MARTIAL

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2023 – SOCIETE PUBLIQUE LOCALE STGA POUR LA GESTION, LA COMMERCIALISATION ET L'EXPLOITATION DES SERVICES DE MOBILITE DE GRANDANGOULEME DE L'ANNEE 2023

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : MOBILITÉ RAISONNÉE

Enjeux : RENDRE LES TC PLUS ATTRACTIFS

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 11 : Pour une ville et des établissements ouverts à tous, sûrs et durable

Par délibération n°656 en date du 14 décembre 2017, GrandAngoulême a validé le Contrat d'Obligation de Service Public pour la gestion, la commercialisation et l'exploitation des services de mobilité de GrandAngoulême, d'une durée de 8 ans à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une échéance fixée au 31 décembre 2025.

Ce contrat stipule la réalisation d'un rapport annuel sur le service des transports publics urbains et de mobilité, qui doit inclure :

- La situation et l'évolution du personnel affecté aux services,
- La situation et l'évolution des biens de l'Opérateur Interne et de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, y compris le kilométrage des véhicules à la fin de chaque exercice annuel,
- L'éventuelle évolution des tarifs et la répartition des ventes par titres de transport,
- La fréquentation du réseau et sa répartition par services,
- L'évolution des kilomètres réalisés par secteur,
- Les actions de formation du personnel,
- Les incidents et accidents survenus lors de l'exploitation du réseau.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Le rapport annuel 2023 représente ainsi le sixième rapport dans le cadre du Contrat d'Obligation de Service Public établi entre GrandAngoulême et la SPL STGA. Il est élaboré conformément à l'article 2 de la loi n°2010-559 du 28 mai 2010, relative au développement des SPL.

Les principaux éléments du rapport annuel 2023 de la STGA sont présentés ci-dessous, avec des données comparées à celles de l'année 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

ÉVOLUTIONS DU SERVICE

Depuis le 1^{er} septembre 2023, des ajustements et nouvelles créations de lignes ont été mis en place. Cela inclut la révision du parcours de certaines lignes, notamment la ligne 2, pour desservir le quartier de l'Hommeau, ainsi que la modification du tracé de la ligne Express, pour desservir la ferme des Valettes à Angoulême.

De plus, quatre nouvelles lignes régulières ont été créées (lignes 24, 25, 32 et 34), opérées par des taxis, afin de tester un service de transport régulier sur les horaires de transport à la demande qui rencontraient un succès important auprès des usagers. Ces lignes desservent les communes suivantes :

- Ligne 24 : Fléac et Asnières-sur-Nouère
- Ligne 25 : Champniers
- Ligne 32 : Roullet Saint Estèphe et Claix
- Ligne 34 : La Couronne Centre Equestre

Enfin, de nouveaux arrêts de transport à la demande et transport à la demande adapté ont été créés ; aussi, la commune de Plassac-Rouffiac bénéficie dorénavant du service.

COMPTES DE RÉSULTAT

Les dépenses totales de l'année 2023 ont atteint 23,584 M€ HT (valeur euros 2023), marquant une augmentation par rapport à l'année précédente (22,152 M€ HT).

- Les charges de personnel représentent la plus grande part de ces dépenses, avec un montant de 12,325 M€, en légère hausse (+ 3%).
- Les coûts liés au carburant ont également eu un impact important, restant parmi les postes de dépenses les plus élevés avec un total de 2,529 M€ HT, en baisse de 2,1 % par rapport à 2022 (2,584 M€ HT). Ceci est notamment dû à des kilomètres non réalisés en 2022 pour cause de sous-effectif.
- Par ailleurs, le coût des affrètements a augmenté, atteignant 2,875 M€ HT contre 2,529 M€ HT en 2022.

Le forfait de charge de GrandAngoulême versé à la STGA s'élève à 22,178 M€ HT (€ courants), contre 21,090 M€ HT en 2022. Cette évolution est liée à l'augmentation des charges, notamment les charges de personnel, le carburant, les coûts d'affrètement ou encore les charges liées à la maintenance des véhicules.

Aussi, un 9^{ème} avenant au Contrat d'Obligation de Service Public (non intégré au présent Rapport d'Activité), a été présenté au bureau communautaire du 5 novembre 2024, afin de prendre en compte des évolutions de coûts pour l'année 2023.

KILOMÈTRES RÉALISÉS

En 2023, le réseau a totalisé 5 693 194 kilomètres réalisés, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente (+ 1,2 %). L'utilisation des services de Transport à la Demande (TAD) et du Transport à la Demande pour les personnes à mobilité réduite (TAD Adapté) ont également connu une progression significative avec une augmentation de respectivement 29,1% et 2,5%. L'augmentation de l'offre ainsi que la création de nouveaux arrêts de TAD ont contribué à une augmentation des kilomètres réalisés.

FRÉQUENTATION ET UTILISATION DES SERVICES

- La fréquentation du réseau a continué à croître en 2023, avec une augmentation de près de 7%, atteignant un total théorique de 11 673 701 voyages. Cette progression s'explique notamment par l'augmentation des abonnements, qui ont enregistré une

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

hausse de 11,5%. Le service de location de vélos a, quant à lui, maintenu un niveau élevé d'utilisation, malgré une légère baisse du nombre de contrats vendus.

- Le service de location vélo a connu une légère hausse du nombre de mois vendus avec une augmentation de 1,3% par rapport à 2022. Les usagers souscrivent désormais pour 41% d'entre eux à un contrat de 6 mois.

ÉVOLUTION DES TARIFS ET REPARTITION DES VENTES PAR TITRES

La gamme tarifaire a été renouvelée en juin 2023 pour l'ensemble du réseau möbius y compris la ligne 10 :

- Mise en place de mesures sectorielles (gratuité pour les moins de 6 ans, création d'un abonnement pour les étudiants et apprentis, offre découverte d'un mois, gratuité pour les personnes âgées non imposables),
- Hausse globale des tarifs de 10% avec un gel des tarifs pour les deux tranches fiscales les plus faibles,
- Suppression des titres de transport peu utilisés pour plus de lisibilité.

Concernant les ventes par titres on constate une augmentation significative des ventes de Pass 24h avec une augmentation des ventes de 27% par rapport à 2022. Le titre le plus vendu reste le titre dépannage qui subit une augmentation des ventes de 8% malgré une augmentation de son prix de 10%.

En parallèle, les ventes d'abonnements moins de 18 ans tarifs réduit augmentent de 25 %. Les abonnements 65 ans et plus gratuits ont été créés en juin 2023 et comptent 8 279 abonnés et les abonnements 8/25 ans étudiants ou apprentis créés à cette même période comptent 2 390 abonnés.

PERSONNEL AFFECTÉ AU SERVICE

En 2023, l'effectif global affiche une baisse de 4,2 équivalent temps complet par rapport à l'année 2022. Les difficultés de recrutement ont perduré en 2023 et ont été compensées par un recours à l'intérim.

ACTIONS DE FORMATION DU PERSONNEL

La STGA propose chaque année à ses salariés un large choix de formations techniques et comportementales pour les aider dans leurs métiers. En 2023, la STGA a ainsi consacré 1,3% de sa masse salariale au budget formation avec la « Formation Continue Obligatoire », la formation « Technique des relations avec les clients », la formation « postures au travail », la formation « sensibilisation à l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite » et la « formation sur l'évolution des technologies dans les bus ».

ÉVOLUTION DES BIENS AFFECTÉS AU SERVICE

Le nombre de véhicules en service a augmenté d'un bus articulé. Le parc n'a pas fait l'objet de renouvellement de véhicules dans l'attente d'orientations politiques concernant le verdissement de la flotte. Il compte en 2023, 115 bus (66 standards diesels, 25 standards hybrides, 4 articulés diesels, 8 articulés hybrides et 12 minibus diesels) contre 114 en 2022.

Sur l'exercice 2023, le parc a été augmenté à 800 vélos, et 120 vélos ont été renouvelés pour s'assurer du maintien de la qualité du service et de la maîtrise des coûts.

ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : l'ensemble des véhicules (bus et minibus) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Sur l'ensemble du réseau 363 points

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

sont déclarés accessibles, permettant la montée ou la descente des personnes en fauteuil roulant.

- Continuité du service : l'année 2023 a été marquée par un appel à la grève, dans le cadre de la réforme des retraites, par les syndicats sur la période du 23 janvier au 31 Mars 2023. Au global, 11 jours ont été partiellement perturbés. Cette année a également été marquée d'une journée blanche partielle en soutien à une conductrice agressée. Sur ces 11 jours impactés, entre 82,6% et 99,9% de l'offre de service a pu être effectuée.
- Respect des horaires : depuis 2017, le Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageur (SAEIV) et au déploiement en cours de l'outil statistique, les données de ponctualité des bus ne peuvent plus être suivies. Le renouvellement en cours du nouveau SAEIV lancé en 2023 du nouveau SAE (livré en 2024), permettra par la suite d'avoir des données statistiques liées à la ponctualité des services de bus.
- Lutte contre la fraude : le nombre de contrôles en 2023 est de 29 508, en baisse par rapport à 2022 (- 6,9 %). Cette baisse est liée au sous-effectif d'agents de conduite. Le taux de fraude reste très faible (0,2%). Selon le rapport de la STGA ce faible taux serait lié à l'implication des conducteurs dans la vérification des titres de transport.
- Incidents sur le réseau : le nombre total d'incidents sur le réseau est en baisse par rapport à 2022. On compte 156 incidents contre 168 enregistrés en 2022. Cette baisse est notamment constatée sur le nombre de projectiles (-7) et le nombre d'agressions entre clients (-7).
- Vandalisme : Les dégradations subies de matériel sont en hausse en 2023 sur le matériel fixe, mais en baisse sur le matériel roulant. En 2023 on enregistre 4 669,06 €HT de dégradations sur le matériel roulant contre 6 962,21 €HT en 2022 et 5 134,70 €HT de dégradations sur le matériel fixe contre 1 089,62 €HT en 2022. Cela correspond à des interventions sur 29 arrêts en 2023 contre 10 en 2022.
- Satisfaction des usagers : en 2023 on constate une baisse du nombre total de réclamations clients (491 contre 540 en 2022). La dernière enquête origine-destination ayant été réalisée fin 2022, aucune enquête de satisfaction n'a été réalisée en 2023.
- Action de promotion du service : en 2023, la STGA a participé à la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre sous le thème « Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités ». Du 5 au 18 juin 2023, le challenge mobilité (créé par l'Ademe) a été organisé auprès des entreprises de Nouvelle Aquitaine afin de les inciter à faire évoluer leurs habitudes en matière de transport. Dans le cadre de cette démarche, la STGA est intervenue auprès du Centre Hospitalier, de 2 Ehpad, de la MSA, et de la CAF afin de leur présenter l'offre de mobilité sur GrandAngoulême. Des promotions tarifaires ont également été mises en places comme lors des années précédentes : Ticket BD en janvier, opération shopping en décembre. Un nouveau bus décoré a été inauguré sur le thème des créations de René Goscinny. Enfin, une campagne de communication autour de la nouvelle gamme tarifaire a été mise en place.
- Information voyageurs : la STGA a maintenu les supports d'information papier et numérique ainsi qu'une information spécifique en cas de situation perturbée avec notamment une information faite aux voyageurs par différents canaux 24h en amont en cas de perturbations prévues.

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 25 novembre 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport annuel 2023 de la SPL STGA.

Pour : 75 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
----------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024



LA STGA est une Société Publique Locale
en charge de la réalisation des mobilités sur les

38 communes
du GrandAngoulême



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Exercice 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

MAI 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Rapport Annuel STGA

Contrat OSP GrandAngoulême-STGA

2023 : 6ème année d'exécution

* * * *

La Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême a confié à la STGA la gestion et l'exploitation des services de Transport Public Urbain et de la mobilité pour une durée de 8 ans, à compter du 1er janvier 2018, par Contrat d'obligation de Service Public en date du 27 décembre 2017.

Ce présent rapport a été établi selon l'article 1524-3 du Code Général des Collectivités Publiques.

L'année 2023 représente la 6ème année d'exécution du Contrat d'obligation de Service Public, conclut pour une durée de 8 ans, à compter du 1er janvier 2018.

Cette année a été marquée par une évolution de la gamme tarifaire au 1^{er} juin 2023 comprenant une hausse générale des tarifs de +10%, ainsi que la suppression de certains titres très peu utilisés et la création de certains titres à destination d'un public spécifique destinés à promouvoir l'utilisation des Transports Urbains.

Par ailleurs, une adaptation des services existants du réseau « Möbius » a de nouveau été opérée à compter du 1er Septembre 2023, ainsi que la création de quatre lignes régulières réalisées par nos traitants taxis, ceci pour répondre à la demande des usagers et futurs usagers du réseau.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

TABLE DES MATIERES

1ÈRE PARTIE : L'OFFRE DE SERVICE	6
Le réseau « Möbius »	6
I. LES LIGNES BHNS	6
II. LES LIGNES MAJEURES	7
III. LES LIGNES RELAIS	7
IV - LES LIGNES SPECIFIQUES	8
V - LES LIGNES DES DIMANCHES ET JOURS FERIES	8
VI - LES LIGNES STUDIBUS	8
VII - LES SERVICES AMENAGES SCOLAIRES :	8
VIII - LE SERVICE URBAIN-INTERURBAIN	10
IX- LE SERVICE TRANSPORT A LA DEMANDE	10
9.1 Le service public de Transport A la Demande classique	10
9.2 Le service public de Transport A la Demande Adapté (TAD Adapté)	10
9.3 Le service public de transport régulier réalisé en sous-traitance taxis	11
X- LE SERVICE EVENEMENTIEL	11
XI- LES PARKINGS RELAIS	11
Möbius « Mon service Vélo »	14
I. SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS	14
II. LES PARC'VELOS	15
2ÈME PARTIE : PRÉSENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE	16
COMPTES ANNUELS	16
I. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE	16
II. LE COMPTE DE RÉSULTAT	17
2.1 Recettes	17
2.2 Dépenses	19
2.3 Résultat	20
ETAT DU PATRIMOINE	21
3ème PARTIE : GAMME TARIFAIRE ET EVOLUTION DES RECETTES	23
I. LES TARIFS	23
1.1 Les tarifs appliqués sur le réseau « Möbius »	23
1.2 Les tarifs appliqués sur « möbius mon service vélo »	28
1.3 Les tarifs solidarité	30
1.4 Les tarifs préférentiels	31
II. LES RECETTES TARIFAIRES	31
2.1 Évolution des recettes en € HT	31
2.2 Répartition des recettes tarifaires 2023	32
4ÈME PARTIE : DONNÉES PHYSIQUES ET TECHNIQUES	34
DONNÉES PHYSIQUES 2023	34
I- L'OFFRE DE SERVICE	34
II- La Fréquentation	35
III. LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS	36
3.1 L'activité	36
3.2 Compte de Résultat	39
IV. L'ACTIVITÉ TAD	40

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

4.1	Les réservations	40
4.2	L'offre de Service	41
4.3	Compte de résultat	42
V.	L'ACTIVITÉ TAD-ADAPTÉ	42
5.1	Répartition des clients inscrits par statuts (en moyenne sur les 2 premiers trim. 2023)	43
5.2	Les réservations	43
5.3	L'offre de service	44
5.4	Compte de résultat	45
VI.	L'ACTIVITE « PARC VELOS »	45
6.1	Entretien et réparation	45
6.2	Utilisation du Service	46
	MOYENS HUMAINS	47
I.	ORGANISATION DE LA STGA	47
1.1	Organigramme (264 personnes – yc CDD) au 31/12/2023	47
1.2	Le rôle de chaque service	48
II.	EFFECTIFS	49
2.1	Répartition de l'effectif	49
2.2	Conditions de travail et rémunération	53
2.3	La Formation	54
	LES MATÉRIELS	57
I.	LES MATERIELS ROULANTS	57
1.2	Les interventions en Ligne	59
1.3	Les Matériels Informatiques	59
	5ÈME PARTIE : INFORMATION DES VOYAGEURS ET PROMOTION DES SERVICES	61
	INFORMATION DES VOYAGEURS EN SITUATION NORMALE	61
	INFORMATION DES VOYAGEURS EN SITUATION PERTURBÉE	63
	ACTIONS DE PROMOTION MENÉES EN 2023	64
I.	EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	64
II.	EN FAVEUR DU TRANSPORT PUBLIC	65
2.1	Promotions tarifaires	65
2.2	Développement de l'écoute des voyageurs et de leur information	65
2.3	La communication	67
2.4	Développement de l'image du dynamisme du Transport Public	68
III.	BILAN FINANCIER DES ACTIONS MARKETING SUR 2023	69
	SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE	70
I.	Respect de la régularité	70
II.	Propreté des véhicules et des arrêts	70
2.1	Nettoyage des véhicules	70
2.2	Nettoyage des arrêts	71
III.	Prise en compte des remarques des clients	71
IV.	SUIVI DE LA SATISFACTION CLIENTELE	72
	6ÈME PARTIE : ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU AUX PERSONNES A MOBILITÉ REDUITE	73
	7ÈME PARTIE : LA QUALITÉ DU SERVICE	74

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	74
LA SECURITÉ POUR TOUS	76
I. ACCIDENTS CORPORELS ET MATERIELS RESPONSABLES	76
II. AGRESSION ET VANDALISME	76
2.1 Incidents à l'intérieur des bus	76
2.2 Vandalisme	78
8ÈME PARTIE : ANALYSE DES CONDITIONS D'EXÉCUTION DU SERVICE PUBLIC	79
FRAUDE ET CONTRÔLE	79
CONTINUITÉ DU SERVICE	80
I. RESPECT DE LA PRODUCTION EN SITUATION NON PERTURBEE	80
II. LOI DU 21 AOUT 2007 SUR LE DIALOGUE SOCIAL ET LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC DANS LES TRANSPORTS DE VOYAGEURS	80
III. SITUATIONS PERTURBEES EN 2023	81
3.1 En cas de grève	81
3.2 En cas d'aléas climatiques	81
ENGAGEMENT DE L'OPÉRATEUR INTERNE	82
I. ENGAGEMENTS LIES AUX SALARIES	82
II. CONTRATS LIANT L'OPERATEUR INTERNE	82
RESPECT DES DIRECTIVES EUROPÉENNES	83
I. EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES	83
II. APPLICATION DES REGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE	83
4ÈME PARTIE : LES RATIOS	86
I. LE RESEAU « Möbius »	86
1.1 Dépenses d'Exploitation / kilomètre (y compris affrètements – hors location de vélos)	86
1.2 Dépenses d'Exploitation (hors location de vélos) / voyage	86
1.3 Dépenses d'Exploitation / habitant	86
1.4 Recettes commerciales / voyage	86
1.5 Recettes commerciales / kilomètre (y compris affrètements)	87
1.6 Recettes commerciales / habitant	87
1.7 Recettes de trafic / voyage	87
1.8 Recettes de trafic / kilomètre (y compris affrètements)	87
1.9 Recettes de trafic / habitant	87
1.10 Taux de couverture réseau	88
1.11 Voyages par habitant	88
1.12 Voyages par kilomètre	88
1.13 Offre de service par habitant	88
II. LA PRODUCTIVITÉ DES AGENTS	89
2.1 Nombre d'agents pour 1 000 habitants	89
2.2 Productivité des Hommes (NB Km Total/ Effectif total)	89
III. La Productivité des matériels	89
5ÈME PARTIE : ANNEXES	90
ANNEXE 1 : BILAN DES ACTIVITÉS ANNEXES AU 31/12/2023	91
I. L'ACTIVITE « TOLERIE PEINTURE »	91
II. L'ACTIVITE « SERVICES OCCASIONNELS »	92

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

ANNEXE 2 : PARC AU 31/12/2023	94
ANNEXE 3 : DETAIL DE L'OFFRE KILOMÉTRIQUE PAR LIGNE	95
ANNEXE 4 : DETAIL DE LA FREQUENTATION PAR TITRE	96
ANNEXE 5 : IMMOBILISATIONS AU 31/12/2023	97
ANNEXE 6 : LISTE DES DÉPOSITAIRES	98
ANNEXE 7 : RAPPROCHEMENT DU RÉALISÉ PAR RAPPORT AU PRÉVISIONNEL 2023	99
ANNEXE 8 : BILAN DU FESTIVAL DE LA BD 2023	101
I. FREQUENTATION DES NAVETTES BD	102
II. OPERATION TICKET BD A 0,5 € SUR LE RESEAU MOBIÛS	103
III. FREQUENTATION SUR LE RESEAU MOBIÛS	103

LE RESEAU « MÖBIUS »

L'offre de service « Möbius », mise en place au 2 septembre 2019 a été réajustée à quatre reprises au 23 septembre 2019, au 24 février 2020, au 7 juillet 2021, et au 1^{er} septembre 2022.

De nouvelles adaptations et créations ont de nouveau été opérées au 1^{er} septembre 2023.

Ces évolutions et créations mises en place au 1^{er} septembre 2023, ont porté sur :

- L'adaptation du parcours de la ligne 2 pour permettre la desserte du secteur de l'Houmeau à Angoulême en pleine expansion
- La modification du tracé de la ligne Express pour permettre la desserte de la Ferme des Valettes
- Le développement du Transport à la Demande avec la création ou la modification d'arrêts de prise en charge, ainsi que l'intégration au service de la commune de Plassac-Rouffiac
- Et la création de 4 lignes régulières de transport réalisées en sous-traitance taxis :
 - o La ligne 25 visant à améliorer la desserte de Champniers : liaisons des villages et du centre bourg à la zone économique de Fontanson et au terminus « Champniers Géant »
 - o Ligne 24 visant à améliorer la desserte du nord de la commune de Fléac et desservir Asnières, en connexion avec un arrêt d'une ligne régulière à « Fléac Sazaris »
 - o Ligne 32 visant à desservir les communes de Claix et Rouillet St-Estèphe, en liaison avec le pôle d'échanges de La Couronne (1 ligne BHNS, 1 ligne régulière et ouverture de la halte ferroviaire prévue en décembre 2023) et l'arrêt « Les Gallands »
 - o Ligne 34 visant à relier le centre équestre de GrandAngoulême au Centre Universitaire (lignes A, 2 et 22)

La desserte du réseau est organisée autour des services suivants distincts mais complémentaires :

I. LES LIGNES BHNS

- 2 lignes BHNS traversent l'agglomération et desservent les communes de la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême : Angoulême – Ruelle – Soyaux – La Couronne – L'Isle d'Espagnac – Saint Michel.
- Ce service représente un total de 31,1 kilomètres de lignes.

- Le samedi et les jours non scolaires, un service allégé est mis en place.

LIGNES	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE	
		2022	2023
A	18,5 KM	21,6 KM/h	21,60 KM/h
B	12,6 KM	19,4 KM/h	19,40 KM/h

II. LES LIGNES MAJEURES

- 10 lignes majeures traversent l'agglomération et desservent les communes de la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême : Angoulême – Ruelle – Soyaux – La Couronne – Nersac – Linars – L'Isle d'Espagnac – Saint Yrieix – Puymoyen – Magnac – Gond-Pontouvre – Saint Michel – Fléac _ Champniers – Brie
- Le samedi et les jours non scolaires, un service allégé est mis en place.
- Ce service principal représente un total de 189,3 kilomètres de lignes.

LIGNE	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE	
		2022	2023
1	18,3 KM	24,9 KM/h	24,60 KM/h
2 (Fusion des anciennes lignes 2 et 8)	26,0 KM	23,6 KM/h	23,80 KM/h
3	18,7 KM	22,4 KM/h	21,80 KM/h
4	12,4 KM	21,3 KM/h	21,20 KM/h
5	18,3 KM	23,2 KM/h	23,20 KM/h
6	13,3 KM	24,1 KM/h	24,00 KM/h
7	19,3 KM	23,7 KM/h	24,00 KM/h
9	24,7 KM	25,1 KM/h	25,70 KM/h
10 (*)	27,1 KM	27,0 KM/h	27,0 KM/h
EXPRESS	11,2KM	30,2 KM/h	28,50 KM/h

(*) Ligne exploitée dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public entre GrandAngoulême et le réseau Transdev.

III. LES LIGNES RELAIS

- 4 lignes dites relais permettent le rabattement sur les lignes BHNS et majeures du réseau « Möbius ». Elles desservent les zones les moins densément peuplées, les plus excentrées de l'agglomération ou difficilement accessibles avec des bus

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

standards. Ce type de service, dit de proximité, permet d'assurer une desserte fine du territoire dans une logique de rabattement vers des pôles d'attractivité desservis par les lignes « Majeures » du réseau Möbius.

- Ce service représente 54,8 kilomètres de lignes.
- Le samedi et les jours non scolaires, un service allégé est mis en place

LIGNE	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE 2022	VITESSE COMMERCIALE 2023
20	10,2 KM	29,1 KM/h	29,10 KM/h
21	12,9 KM	28,6 KM/h	31,60 KM/h
22 (fusion des anciennes lignes 22 et 24)	25,3 KM	28,2 KM/h	28,80 KM/h
23	6,4 KM	33,3 KM/h	33,30 KM/h

IV - LES LIGNES SPECIFIQUES

- Il s'agit de la ligne Nautilus qui fonctionne uniquement sur les périodes de vacances scolaires.
- Ce service représente 8 kilomètres de lignes.

V - LES LIGNES DES DIMANCHES ET JOURS FERIES

- Les 2 lignes BHNS, ainsi que les lignes majeures 1, 2, 3, 4 et 7, desservent le réseau les dimanches et jours fériés sauf le 1er mai.
- Il s'agit d'un service allégé, spécifique aux dimanches et jours fériés.

VI - LES LIGNES STUDIBUS

- 2 lignes desservent les principales zones étudiantes, en partance de la gare, le dimanche soir pendant l'année scolaire, ou les jours fériés quand ceux-ci sont un lundi (hors 1er mai).
- Ce service représente 31,7 kilomètres de lignes.

VII - LES SERVICES AMENAGES SCOLAIRES :

- 28 lignes desservent les établissements scolaires (collèges et lycées) du GrandAngoulême. Elles sont également accessibles aux voyageurs autres que scolaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

- Depuis le 1^{er} septembre 2021, la STGA exploite ces services en sous-traitance pour une réalisation en autocars.
- Ces lignes représentent un total de 297,8 kilomètres.

LIGNE	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE 2022	VITESSE COMMERCIALE 2023
50	7,5 KM	22,4 KM/h	22,40 KM/h
51	5,5 KM	15,5 KM/h	15,50 KM/h
52	16,8 KM	25,5 KM/h	25,50 KM/h
53	11,1 KM	24,1 KM/h	24,10 KM/h
54	7,6 KM	25,1 KM/h	25,10 KM/h
55	17,0 KM	30,4 KM/h	30,40 KM/h
55A	13,5 KM	39,4 KM/h	39,70 KM/h
56	20,2 KM	22,3 KM/h	22,30 KM/h
57	12,2 KM	25,8 KM/h	25,90 KM/h
58	12,1 KM	26,6 KM/h	26,60 KM/h
59	6,1 KM	19,8 KM/h	19,80 KM/h
60	9,5 KM	25,5 KM/h	25,50 KM/h
61	10,2 KM	29,1 KM/h	29,10 KM/h
62	7,3 KM	20,8 KM/h	20,80 KM/h
63	6,5 KM	25,1 KM/h	25,10 KM/h
64	8,5 KM	26,8 KM/h	26,80 KM/h
65	6,3 KM	22,6 KM/h	22,60 KM/h
66	6,1 KM	20,1 KM/h	20,10 KM/h
67	11,9 KM	29,1 KM/h	29,10 KM/h
68	6,1 KM	27,0 KM/h	26,90 KM/h
69	9,5 KM	31,4 KM/h	31,40 KM/h
70	7,4 KM	22,0 KM/h	22,00 KM/h
71	13,2 KM	25,5 KM/h	25,50 KM/h
72	15,2 KM	29,3 KM/h	29,30 KM/h
74	16,1 KM	27,9 KM/h	27,90 KM/h
75	18,8 KM	27,7 KM/h	27,70 KM/h
81	9,9 KM	27,0 KM/h	26,60 KM/h
82	5,7 KM	25,9 KM/h	25,90 KM/h

VIII - LE SERVICE URBAIN-INTERURBAIN

Les correspondances entre les différentes lignes urbaines et interurbaines s'effectuent au niveau de 4 pôles d'échanges : le pôle d'échange multimodal de la Gare SNCF, Gambetta/Franquin, Bouillaud/Hôtel de Ville et Cathédrale.

IX- LE SERVICE TRANSPORT A LA DEMANDE

9.1 Le service public de Transport A la Demande classique

Ce service de transport à la demande (TAD) de type zonal, dit « de proximité », en connexion avec le reste du réseau, consiste à prendre en charge les voyageurs d'un point d'arrêt vers leurs correspondances ou du transport principal vers leur point d'arrivée.

Ce service de transport à la demande (TAD) vient compléter le réseau de bus sur les communes les plus éloignées du territoire.

Il s'agit d'un service public de transport à la demande dit « d'arrêt à arrêt » réparti en 11 zones :

Description
Zone de Proximité 1 : Fléac / Asnières-sur-Nouère / St Yrieix
Zone de Proximité 2 : Vindelle / Marsac
Zone de Proximité 3 : Balzac / Gond-Pontouvre / Champniers
Zone de Proximité 4 : Brie / Champniers
Zone de Proximité 5 : Champniers / Mornac
Zone de Proximité 6 : Touvre / Magnac
Zone de Proximité 7 : Soyaux / Garat / Dirac / Vouzan / Sers / Bouëx
Zone de Proximité 8 : La Couronne / Claix / Rouillet St Estèphe / Mouthiers / Plassac Rouffiac
Zone de Proximité 9 : Voeuil et Giget / Petit Giget / La Couronne
Zone de Proximité 10 : Nersac / Trois Palis / Sireuil / Rouillet St Estèphe
Zone de Proximité 11 : Trois Palis / Linars / St Saturnin

9.2 Le service public de Transport A la Demande Adapté (TAD Adapté)

Ce service a pour vocation de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite qui, en raison de leur situation particulière, ne peuvent pas utiliser le réseau de bus classique. Il s'agit d'un service adapté et complémentaire au réseau de bus existant et aux différents services privés de mobilité actuellement organisés sur le territoire.

Il s'agit d'un service public de transport à la demande dit « d'arrêt à arrêt » c'est-à-dire que la prise en charge et la dépose se font aux points d'arrêts existants du réseau de bus « Möbius ».

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

L'accès au service est toutefois limité à certains publics spécifiques qui, en raison de leur situation particulière, ne peuvent pas utiliser le réseau de bus classique. Dans ce cadre : les critères et les modalités d'accès au service (ayant-droits, accès temporaires) sont définis par une commission d'accès composé d'experts. L'accompagnement par un tiers à titre gratuit est possible.

Les services sur réservation sont assurés par des taxis en sous-traitance, et accessibles au même tarif et avec les mêmes titres que le reste du réseau.

9.3 Le service public de transport régulier réalisé en sous-traitance taxis

Ce service de transport, dit « de proximité », en connexion avec les lignes régulières, vient compléter le réseau de bus sur les communes les plus éloignées du territoire.

- Ce service représente 46,8 kilomètres de lignes.

Lignes	Zones / Description	Longueur
24	Fléac Nord et Asnières : connexion avec un arrêt d'une ligne régulière à « Fléac Sazaris »	11,5 km
25	Champniers : Liaisons des villages et du centre bourg à la zone économique de Fontanson et au terminus « Champniers Géant »	17 km
32	Claix et Roulet St-Estèphe : en liaison avec le pôle d'échanges de La Couronne	15,1 km
34	Desserte du Centre équestre de GrandAngoulême relié au Centre Universitaire (lignes A, 2 et 22)	3,2 km

X- LE SERVICE EVENEMENTIEL

Il est destiné à assurer la desserte des manifestations majeures pour le compte de GrandAngoulême.

XI- LES PARKINGS RELAIS

Les parkings relais sont installés sur l'agglomération d'Angoulême, aux portes des zones de circulation dense. Ils sont au nombre de 4 :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

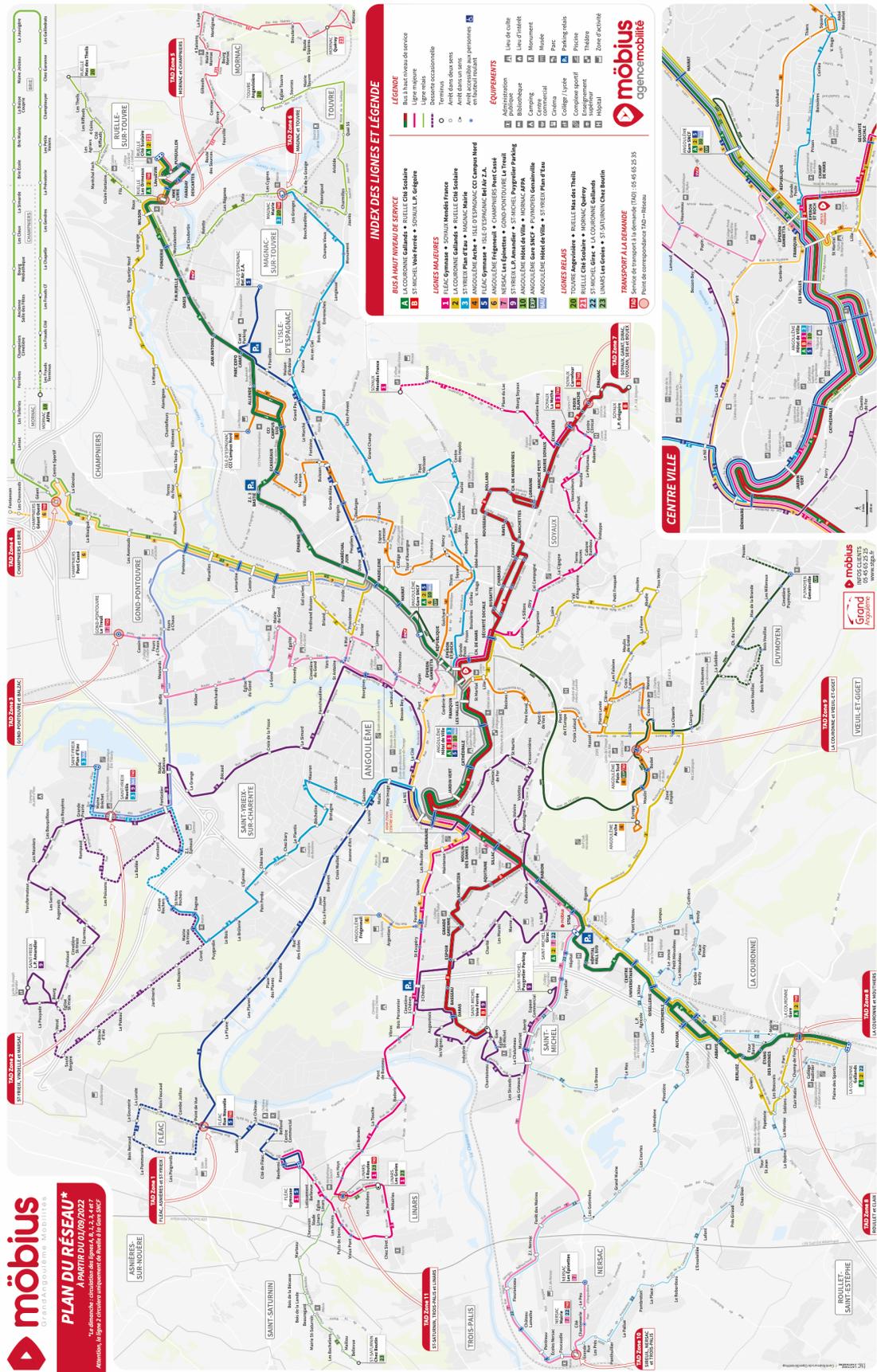
LIGNES	ARRÊT	TYPE	LIEU	PLACES	REPÈRE
1 9	3 CHÊNES	Parking Relais	Rue de Basseau	42 (dont 1 PMR)	
A 5	Parc Expo Carat ou Carat Parking	Parking Relais sécurisé	Parc Expo de Carat	174 (dont 4 PMR)	
A 2 7 22	ST-MICHEL Girac	Parking Relais sécurisé	Rond Point de Girac	201 (dont 1 PMR)	
A	Z.I.3. BASTIÉ	Parking Relais sécurisé	Av. du Maréchal Juin	96 (dont 2 PMR)	

Avec pour objectif :

- De combiner facilement voiture et transport en commun
- D'apporter une solution de stationnement pratique, économique et sécurisée
- De représenter un gain de temps dans les déplacements
- D'offrir un accès gratuit pour les abonnés et les utilisateurs occasionnels du réseau möbius
- D'offrir la mise à disposition d'un abri vélo

Ils sont accessibles 24h/24 - 7j/7 et sécurisés avec la fermeture des barrières. L'accès est gratuit pour les abonnés et utilisateurs occasionnels du réseau möbius, et payant pour les autres utilisateurs du parking. Seule exception, le P+R des 3 chênes qui est en accès libre.

Plan du réseau en vigueur au 31/12/2023.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

I. SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS

Le parc de vélos se compose de 800 vélos, dont 35 vélos classiques, 652 vélos à assistance électrique et 113 vélos à assistance électrique pliants.

S'agissant d'un service de location dit « humanisé », un accueil du public intéressé ou utilisateur du service est proposé à l'agence du Champs de Mars, avec une communication sur le service lui-même, mais aussi des informations et conseils sur le fonctionnement du vélo et son utilisation au quotidien (entretien, stationnement, circulation en ville...)

Depuis le 15/01/2018, l'agence est ouverte de 8h à 18h, sans interruption du lundi au vendredi et de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 le samedi et les vacances d'été. L'ensemble des prestations Möbius – Mon Service vélo, est assuré sur cette plage horaire.

Les nouveaux vélos loués répondent à la charte Möbius (couleurs, logos...) et sont équipés (hors vélos pliants) d'un panier avant et d'un porte bagage arrière, d'un rétroviseur, de systèmes antivol et d'éclairage, ainsi que d'un écarteur de danger.

Les utilisateurs peuvent également disposer d'accessoires complémentaires : casques, sacoches, sièges bébé, remorques... .

Les vélos et accessoires sont loués dans un parfait état de fonctionnement et de propreté. A cet effet, chaque vélo fait l'objet d'une vérification complète (et d'un nettoyage ou de réparations le cas échéant) à chaque fin de location ou tous les 3 mois maximum.

En cas de problème sur un vélo en cours de location, l'utilisateur peut rapporter le vélo à l'agence qui réalisera alors les réparations nécessaires, voire le remplacement des pièces par des pièces identiques ou à défaut de qualité au moins égale à celles d'origine. Si les réparations ne relèvent pas d'une usure normale du vélo mais d'une cause imputable à l'utilisateur, elles pourront lui être facturées conformément aux tarifs affichés.

II. LES PARC'VELOS

Les deux parc vélos à accès réservé situés à la gare d'Angoulême visent à renforcer la politique d'intermodalité entre vélos et transports collectifs sur un site incontournable et prioritaire pour développer une telle politique (trains, cars, bus...). Ce service est partie intégrante du système de transport.

Il s'agit d'un équipement couvert avec :

- une partie ouverte comprenant 12 places vélos et 10 places motos,
- une partie fermée (50 places pour les vélos, sur 2 niveaux).

Le local est réservé aux vélos, qu'ils soient classiques ou à assistance électrique mais l'autorisation de stationner ne constitue pas un contrat de dépôt, de gardiennage ou de surveillance.

L'ensemble de ce dispositif est accessible à toute heure pour l'utilisateur (7 jours/7 et 24h/24), librement pour la partie ouverte et au moyen d'une mobili'carte à activer pour la partie fermée (cet abonnement est gratuit).

La partie à accès réservé est accessible à tous sous réserve de disposer d'une mobili'carte spécifiquement activée pour le service parc vélos. L'accès est libre en sortie. Tout dysfonctionnement peut être signalé en appelant le numéro vert affiché à l'intérieur du parc vélos ou par mail à l'adresse parcvelos@stga.fr.

Les inscriptions peuvent être réalisées par Internet, à l'agence du Champs de Mars ou au centre bus. A compter de l'inscription, l'abonnement est effectif sous un délai de 2 jours ouvrés maximum.

I. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

Les comptes annuels transmis à GrandAngoulême sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Les comptes annuels comprennent :

- **Le compte de Résultat**
- **Le Bilan**
- **Les annexes fiscales**

regroupés dans un seul document établi par notre Expert Comptable.

La STGA met en œuvre :

- une méthode permettant de conserver la mémoire de chaque opération (échange) réalisée par l'entreprise
- un moyen de preuve opposable à toute réclamation ou contestation
- un outil systématique de traitement de l'information chiffrée.

Pour PRINCIPALEMENT:

- connaître l'encaissement client et la dette fournisseur
- coordonner la trésorerie.
- maîtriser l'évolution du budget à travers son suivi mensuel

II. LE COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 Recettes

a. Présentation des recettes conservées par la STGA

EN K€ HT	2022		2023		Évolution
	Montant	%	Montant	%	
Remboursement accident	77	0,3%	46	0,2%	-40,3%
Produits financiers et autres	133	0,6%	332	1,4%	149,6%
Contrats	0	0,0%	0	0,0%	-
RECETTES CONNEXES	211	0,9%	378	1,6%	79,7%
Produits divers	4	0,0%	3	0,0%	-25,0%
Reprise sur provision	451	2,0%	568	2,4%	25,9%
Produits exceptionnels	9	0,0%	0	0,0%	-100,0%
Produits sur exercice antérieur	2	0,0%	8	0,0%	300,0%
Transfert de charges	414	1,9%	421	1,8%	1,7%
RECETTES DIVERSES	880	4,0%	999	4,2%	13,5%
RECETTES TOTALES DU RÉSEAU	1 090	4,9%	1 378	5,9%	26,4%
Contribution Financière GA	21 090	95,1%	22 178	94,1%	5,1%
RECETTES TOTALES	22 180	100,0%	23 556	100,0%	6,2%

Le total des recettes conservées par la STGA sur 2023 s'élève à 23 556 K€

- Recettes trafic et recettes annexes

Le Contrat d'Obligation de Service Public qui lie la STGA et GrandAngoulême depuis le 1er janvier 2018, prévoit que la STGA n'est plus propriétaire des recettes commerciales des ventes de titres, des recettes publicitaires, ainsi que des recettes issues des activités annexes.

Ces Recettes reversées à l'autorité Organisatrice sont issues du service délégué, la STGA est autorisée à les percevoir pour le compte de GrandAngoulême.

- Autres Recettes

En contrepartie, la contribution financière de GrandAngoulême à la STGA s'élève à 22 178 K€ sur 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

b. Présentation des recettes reversées à GrandAngoulême

En K€ HT	2022	2023	Evol
Recettes commerciales du réseau	3 638	3 905	7,3%
Recettes activité location de vélos	206	208	1,0%
Publicité	60	60	-
Autres Produits	7	3	-54%
TOTAL	3 911	4 176	6,8%

Le total des recettes reversées par la STGA à GrandAngoulême au titre de l'activité 2023 s'élève à 4 176 K€, soit une augmentation de +6,8% par rapport au total des recettes reversées au titre de l'activité 2022.

- Recettes du réseau

En lien avec l'évolution de la fréquentation et la hausse des tarifs de +10% appliquée au 1^{er} juin 2023, sur l'exercice 2023 les recettes commerciales évoluent +7,3% par rapport aux recettes commerciales de 2022.

- Recettes de l'activité de location de vélos

Les recettes de l'activité de location de vélos ont évolué de +1% sur cet exercice 2023 en lien avec l'augmentation du parc.

2.2 Dépenses

	2022		2023(*)		Évolution
	Montant	%	Montant	%	
Carburant	2 584	11,7%	2 529	10,7%	-2,1%
Lubrifiant et pneus	312	1,4%	273	1,2%	-12,5%
Pièces détachées	829	3,7%	1 001	4,2%	20,7%
Variation de stock de marchandises	-100	-0,5%	-55	-0,2%	-45,0%
Autres achats	382	1,7%	435	1,8%	13,9%
ACHATS STOCKÉS ET AUTRES	4 007	18,1%	4 184	17,7%	4,4%
Affrètements	2 529	11,4%	2 875	12,2%	13,7%
Entretien et réparations	1 406	6,3%	1 551	6,6%	10,3%
Assurances	426	1,9%	486	2,1%	14,1%
Promotion et information	253	1,1%	276	1,2%	9,1%
Autres services extérieurs	532	2,4%	1 166	4,9%	119,2%
Provision pour risques et charges	364	1,6%	156	0,7%	-57,1%
Impôts et taxes	486	2,2%	432	1,8%	-11,1%
Charges de personnel	11 964	54,0%	12 325	52,3%	3,0%
Autres frais de gestion	10	0,0%	10	0,0%	-%
CHARGES D'EXPLOITATION	21 977	99,2%	23 461	99,5%	6,8%
Charges financières	15	0,1%	17	0,1%	13,3%
Charges exceptionnelles	0	0,0%	3	0,0%	-%
Impôt sur les sociétés	0	0,0%	0	0,0%	-
CHARGES RÉSEAU	21 992	99,3%	23 481	99,6%	6,8%
Amortissements	160	0,7%	103	0,4%	-35,6%
CHARGES TOTALES DU RESEAU	22 152	100,0%	23 584	100,0%	6,5%

(*) Cf Détail des dépenses d'exploitations rapprochées au prévisionnel 2023 en annexe 7.

Le total des charges pour 2023 s'élève à 23 584 K€.

- Charges d'exploitation

Le 1er poste des dépenses reste le poste salaires et charges qui s'élève à 12 325 K€, en hausse de +3% sur 2023 comparé aux dépenses constatées sur 2022.

Le 2ème poste des dépenses reste le carburant à hauteur de 2 529 K€. Sur 2023, les prix du pétrole ont été de l'ordre de 1,40 € le litre en moyenne sur l'année, contre 1,50€ le litre en 2022. L'évolution du poste carburant s'explique donc principalement par l'évolution de prix du carburant de l'ordre de -6,6% entre 2022 et 2023, ainsi que les kilomètres qui n'avaient pas pu être réalisés en 2022 pour cause de sous-effectif.

Par ailleurs, les provisions et réserves ont été ajustées pour prendre en compte les risques et les engagements issus de l'activité de l'entreprise. En particulier :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

- Au titre des risques, une provision pour remise en état des biens appartenant à GrandAngoulême (conformément à la Convention),
- Au titre des engagements, les provisions et réserves concernant les charges de personnel.

2.3 Résultat

	2022 Montant	2023 Montant
RÉSULTAT (K€ HT)	28	-28

L'exercice 2023 affiche un déficit de - 28 K€.

ETAT DU PATRIMOINE

Au 31/12/2005, les immobilisations présentes dans les comptes de la STGA ont été intégralement confiées au GrandAngoulême qui a pris en charge leur gestion à compter du 1^{er} janvier 2006.

Les immobilisations présentes dans les comptes au 31/12/2023 correspondent donc à l'ensemble des immobilisations acquises directement par la STGA depuis 2006. Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des immobilisations et leurs détails en annexe :

IMMOBILISATIONS STGA (1)

	MATÉRIEL ET MOBILIER	VEHICULES
2017 ⁽²⁾	231 760,32 €	28 811,45 €
2018	296 584,41 €	14 398,43 €
2019	133 800,95 €	14 104,91 €
2020	80 096,61 €	79 881,86
2021	82 076,59 €	-
2022	52 871,44 €	28 139,89
2023	85 819,70 €	-

(1) Cf détail des immobilisations STGA en annexe 5.

(2) Les immobilisations 2017 comprennent l'acquisition de 62 VAE du service mobili'cycle transférés à GrandAngoulême dans le cadre du protocole de fin de contrat.

Par ailleurs, le GrandAngoulême met à la disposition de la STGA :

- le Centre Bus et ses parkings,
- un parc de 114 véhicules (liste en annexe), et 800 vélos.
- des gros équipements :
 - Équipements industriels :
 - 2 cabines peinture (12 mètres et 9 mètres)
 - 2 portiques de lavage

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

- 1 châssis jet
 - 2 nettoyeurs haute pression
 - 1 chariot élévateur
 - 2 démontes pneus et une équilibreuse
 - 2 ponts à fûts 2 vérins et 1 pont à fûts 4 vérins
 - 2 ponts à colonnes (6 colonnes), 1 pont à colonnes (4 colonnes), 1 pont à colonnes (2 colonnes)
- Équipements informatiques
- girouettes et bandeaux lumineux
 - système d'aide à l'exploitation,
 - vidéoprotection,
 - bornes d'information...
- Équipement des arrêts
- poteaux
 - abribus
- Billettique (valideurs ...)

- un ensemble d'autres petits équipements nécessaires à l'exploitation

GrandAngoulême assure directement le financement de ces investissements et en est propriétaire. La STGA en assure l'entretien régulier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

I. LES TARIFS

1.1 Les tarifs appliqués sur le réseau « Möbius »

A compter du 1^{er} juin 2023, la gamme tarifaire à fait l'objet des évolution suivantes :

- Une hausse générale des tarifs de +10%
- La suppression des titres 30 voyages, Pass 48h, et Pass 7 jours glissants
- La suppression des abonnements +26 ans zen (mensuel, mensuel zen PA, Annuel), et +26 ans Annuel correspondance Réseau Régional.
- La gratuité des transports pour les moins de 6 ans (dans la limite de 3 enfants accompagnés)
- La création d'un abonnement étudiants / apprentis 18 /25 ans
- La gratuité pour les plus de 65 ans non imposables (création de la carte et abonnement 12 mois glissants)
- L'offre découverte : Cette offre concerne tous les âges et tous les profils. Elle s'adresse aux nouveaux clients et anciens clients n'ayant jamais souscrit d'abonnement, ou n'ayant pas souscrit d'abonnement depuis plus de 3 ans. Cette offre découverte a pour objectif de faire découvrir le réseau möbius pendant un mois, gratuitement et sans engagements. Elle inclut la création gratuite de la carte support de l'abonnement. L'objectif de la gratuité de la carte est de lever le frein financier pour bénéficier du mois gratuit (pour rappel création de la carte = 8,8 €) et faciliter le rechargement ultérieur.

Les tarifs en vigueur au 1er Juin 2023 sont les suivants :

En euros TTC

Tarifs commerciaux	
Tarifs au 6/12/19	Tarifs au 1/06/23

A/ Tickets		
Ticket 1 Voyage	1,40	1,50
Ticket 3 Voyages	3,60	3,90
Ticket Journée / Pass 24h	3,60	3,90
Pass 48h	6,10	-
Pass 7 jours glissant	18,00	-
Ticket 10 Voyages	9,80	10,80
Ticket 10 Voyages solidarité	4,90	5,40
Ticket 30 Voyages	28,80	-
Ticket 30 Voyages corresp. (5)	0,00	-
Ticket 1 Voyage gpe de 2 à 5 voyageurs	3,50	3,90
Ticket 1 Voyage gpe de 6 à 10 voyageurs	4,90	5,40
Ticket Dépannage	1,80	2,00
Ticket évènementiel journée (2)	0,00	0,00
Ticket évènementiel 1 v FIBD	0,50	0,60
Ticket évènementiel 1 v Journées Shopping	1,00	1,00
Ticket 1V correspondance réseau régional (1)	0,70	0,80

B/ Abonnements		
Abonnement "26 ans et +"		
- Mensuel	35,70	39,30
- Offre Découverte (8)	-	0,00
- Annuel	359,90	395,80
- Annuel 12 Mois PA	395,90	435,40
Abonnement "+26 ans" corresp.		
- Correspondance Mois (5)	17,80	19,60
- Correspondance Annuel (5)	179,90	-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

En euros TTC

Tarifs au 6/12/19	Tarifs au 1/06/23
-------------------	-------------------

Abonnement "26 ans et +" Zen		
- Mensuel	19,60	-
- Annuel	197,90	-
- Annuel 12 Mois PA	217,70	-
Abonnement "26 ans et +" PDE		
- Mensuel	30,30	33,40
- Annuel	305,90	336,50
- Annuel 12 Mois PA	336,50	370,10
Abonnement "26 ans et +" Solidarité (4)		
- Mensuel "niveau 1"	17,80	19,60
- Mensuel "niveau 2"	8,90	9,80
Abonnement "65 ans et +"		
- Annuel Age d'Or	214,20	235,60
- Annuel Zen	107,10	117,80
- Annuel Gratuit (7)	-	0,00
Abonnement 18/25 ans		
- Mensuel	21,80	24,00
- Offre Découverte (8)	-	0,00
- Année scolaire 10 mois	197,00	215,80
- Année scolaire 10 mois PA	216,70	237,40
- Annuel 12 mois	220,60	241,70
- Annuel 12 mois PA	242,70	265,90
- Juillet / Août	30,60	-
Abonnement "18/25 ans" corresp. (5)		
- Correspondance Mois	10,90	12,00
- Correspondance Année non scolaire	110,30	120,90
- Année scolaire 10 mois corresp	0,00	0,00
Abonnement "18/25 ans et +" PDE		
- Mensuel	18,60	20,40
- Annuel 12 mois	187,50	205,50
- Annuel 12 mois PA	206,30	226,00

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

En euros TTC

Tarifs au 6/12/19	Tarifs au 1/06/23
-------------------	-------------------

Abonnement 18/25 ans Étudiants ou Apprentis		
- Mensuel	-	19,60
- Offre Découverte (8)	-	0,00
- Annuel	-	197,90
- Annuel PA	-	217,70
Abonnement "-18 ans"		
- Mensuel	16,10	17,70
- Offre Découverte (8)	-	0,00
- Année scolaire 10 mois	144,90	159,40
- Année scolaire 10 mois PA	159,30	175,30
- Année 12 mois	154,90	169,40
- Année 12 mois PA	170,30	186,30
Abonnement "-18 ans" corresp. (5)		
- Mois corresp réseau régional	8,00	8,90
- Année 12 mois/non scolaire corresp.	77,40	84,70
- Année scolaire 10 mois corresp.	0,00	0,00
Abt "-18 ans" Famille Nombreuse (3)		
- Mensuel (R30%)	11,20	12,40
- Année scolaire 10 mois (R30%)	101,40	111,60
- Année scolaire 10 mois (R30%) PA	111,50	122,70
- Année 12 mois	111,40	122,70
- Année 12 mois PA	122,50	135,00
Abonnement "- 18 ans" Solidarité (4)		
- Mensuel "niveau 1"	8,00	8,90
- Mensuel "niveau 2"	4,00	4,40
Abonnement "- 18 ans" Classe spécialisée"		
- Année scolaire 10 mois (6)	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

Notes

- (1) Voyageur occasionnel / sur présentation d'un titre unitaire validé dans les transports régionaux
 - (2) Voyages illimités sur une journée
 - (3) Les réductions familles nombreuses de 30% sont calculées sur la base des tarifs -18 ans mensuels
 - (4) Sur justificatif CCAS, sur conditions de ressources
 - (5) Titres permettant aux voyageurs interurbain de faire la correspondance sur le réseau urbain
 - (6) Eleves de CLIS, EREA,SEGPA
 - (7) Gratuité pour les plus de 65 ans non imposables
 - (8) L'offre découverte : Cette offre concerne tous les âges et tous les profils. Elle s'adresse aux nouveaux clients et anciens clients n'ayant jamais souscrit d'abonnement, ou n'ayant pas souscrit d'abonnement depuis plus de 3 ans.
- Frais de dossier : Ticket Sans Contact 0,10€ et Carte sans Contact 8€ et carte gratuite pour l'offre découverte

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

1.2 Les tarifs appliqués sur « möbius mon service vélo »

En euros TTC

	Tarifs au 1er/01/18	Tarifs au 1/06/23
Tarifs pleins Vélos urbains classiques		
- 1 mois	10,00 €	11,00 €
- 3 mois	25,00 €	27,50 €
- 6 mois	45,00 €	49,50 €
Tarifs pleins Vélos à assistance électrique		
- 1 mois	30,00 €	33,00 €
- 3 mois	80,00 €	88,00 €
- 6 mois	150,00 €	165,00 €
Tarifs pleins Vélos Nano Electric Pliable		
- 1 mois	30,00 €	33,00 €
- 3 mois	80,00 €	88,00 €
- 6 mois	150,00 €	165,00 €
Tarifs réduits* Vélos urbains classiques		
- 1 mois	8,50 €	9,40 €
- 3 mois	21,00 €	23,10 €
- 6 mois	38,00 €	41,80 €
Tarifs réduits* Vélos à assistance électrique		
- 1 mois	25,50 €	28,10 €
- 3 mois	68,00 €	74,80 €
- 6 mois	128,00 €	140,80 €
Tarifs réduits* Vélos Nano Elec Pliable		
- 1 mois	25,50 €	28,10 €
- 3 mois	68,00 €	74,80 €
- 6 mois	128,00 €	140,80 €
* tarif réduit (non cumulable) pour les détenteurs d'une mobili'carte, les étudiants, les salariés d'une entreprise ayant mis en place un PDE conventionné avec GA.		

En euros TTC

Tarifs au 6/12/19

Tarifs au 1/06/23

<u>Möbius mon service vélo / Tarifs de location des accessoires</u>		
Sacoches doubles		
- 1 mois	4,00 €	4,40 €
- 3 mois	7,00 €	7,70 €
- 6 mois	10,00 €	11,00 €
Remorques Enfants max 40kg		
- 1 mois	20,00 €	22,00 €
- 3 mois	55,00 €	60,50 €
- 6 mois	100,00 €	110,00 €
Sièges Bébé		
- 1 mois	5,00 €	5,50 €
- 3 mois	14,00 €	15,40 €
- 6 mois	27,00 €	29,70 €

<u>Möbius mon service vélo / Tarifs assurances</u>		
Assurances et Assistance VAE		
- 6 mois	30,00 €	33,00 €
Assurances Vélo classique		
- 6 mois	18,00 €	19,80 €

<u>Möbius mon service vélo / Autres tarifs applicables</u>		
Nettoyage		
- Nettoyage complet	23,00 €	25,30 €
- Nettoyage partiel	13,00 €	14,30 €
- Forfait logos	6,00 €	6,60 €
- Forfait peinture	200,00 €	220,00 €
- Pénalités de retard (par semaine de retard entamée)	15,00 €	16,50 €
Frais de recouvrement		
- Vélos	200,00 €	220,00 €
- VAE	700,00 €	770,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

29

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

1.3 Les tarifs solidarité

En 1996, GrandAngoulême a mis en place un tarif Solidarité, qui permet aux personnes en situation financière précaire de se déplacer de manière très économique.

Au 1er janvier 1999, la politique Solidarité Transport de GrandAngoulême a été très sérieusement renforcée avec la mise à disposition au sein des communes de Chèques Solidarité Transport dont le montant représente des réductions de 50 % ou 75 % sur le tarif mensuel « + de 26 ans » (39,3 €).

Depuis le 1^{er} juillet 2019, GrandAngoulême a décidé de poursuivre le renforcement de sa politique sociale en étendant le tarif Solidarité aux catégories d'âge « - de 18 ans » (17,7 €) et « 18/25 ans » (24,0 €), ainsi qu'au titre occasionnel de 10 voyages.

Les montants représentent des réductions de 50 % ou 75 % sur le coût des abonnements mensuels « - de 18 ans » et « 18/25 ans », ainsi qu'une réduction de 50% sur le montant du titre 10 voyages.

A noter également la politique solidarité de GrandAngoulême en faveur des seniors de plus de 65 ans non imposables qui peuvent également bénéficier d'un tarif préférentiel sur les abonnements « 65 ans et + Annuel » (235,6€) et « 65 ans et + Annuel zen » (117,8€). A compter du 1^{er} juin 2023 GrandAngoulême a renforcé sa politique solidarité en créant un titre gratuit pour les +65 ans non imposables.

1.4 Les tarifs préférentiels

Pour permettre l'accès à tous aux transports en commun, GrandAngoulême a choisi de mettre en place :

- une réduction tarifaire sur les abonnements « -18 ans » de 30% pour les familles nombreuses,
- des tarifs particuliers gratuits ou préférentiels pour les personnes âgées de +65 ans fonction de leur niveau de revenu,
- des tarifs particuliers préférentiels pour les « - 18 ans » et les « 18/25 ans » avec une réduction supplémentaire appliquée pour les 18/25 ans ayant le statut d'apprentis ou d'étudiants,
- la gratuité pour les enfants de moins de 6 ans.

II. LES RECETTES TARIFAIRES

2.1 Évolution des recettes en € HT

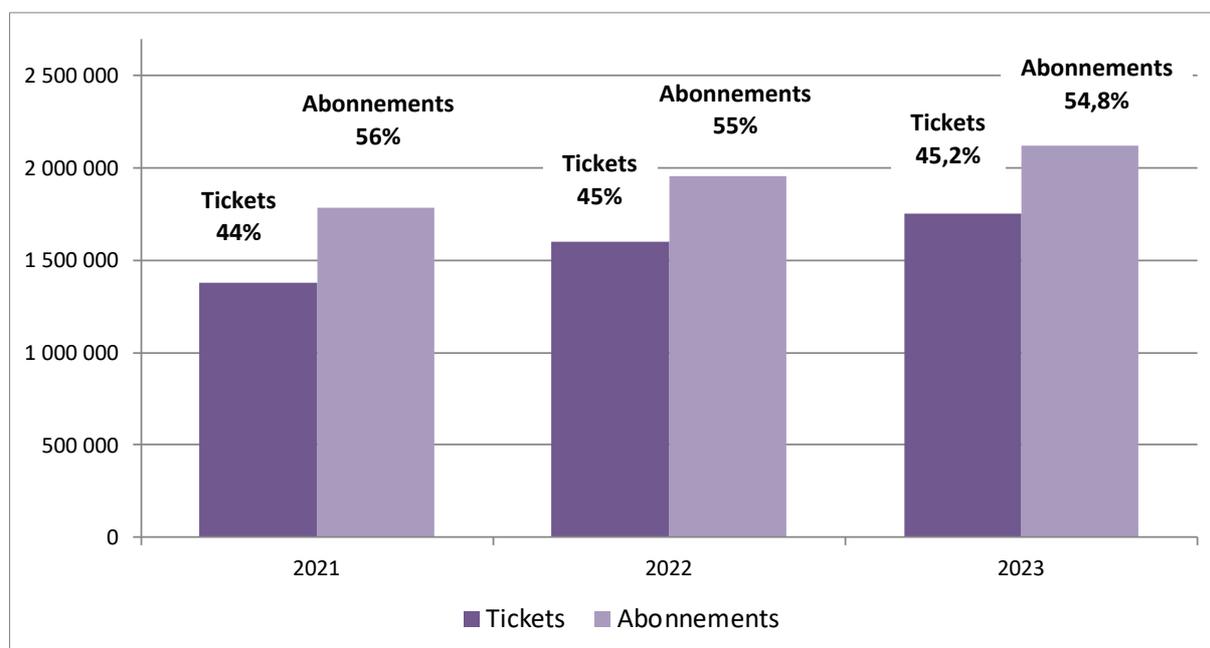
	2022	2023	Évolution
1 Voyage	178 524	200 986	12,6%
Dépannage	600 406	668 947	11,4%
3 Voyages	65 081	71 786	10,3%
Titres Pass 24h	20 559	27 542	34,0%
Titres Pass 48h	2 107	1 303	-38,2%
Titres Pass 7 Jours	8 247	3 325	-59,7%
Groupe 2-5 voyageurs	10 847	14 003	29,1%
10 Voyages	649 930	698 462	7,5%
10 Voyages solidarité	1 385	1 527	10,2%
30 Voyages	22 176	10 499	-52,7%
Groupe 6-10 voyageurs	13 430	16 929	26,0%
Évènementiels	25 840	31 010	20,0%
Remises et Autres	2 729	3 876	42,1%
26 ans et +	488 496	545 822	11,7%
PDE	43 285	58 030	34,1%
18/25	285 606	305 501	7,0%
- 18 ans	855 510	949 444	11,0%
Solidarité (*)	213 827	244 910	14,5%
65 ans et +	29 404	6 494	-77,9%
65 ans et + Zen	39 699	11 878	-70,1%
Frais établissement	81 363	33 158	-59,2%
Total	3 638 453	3 905 431	7,3%

(*) zoom sur les « solidarités »	2022	2023	Évolution
Abt solidarité +26 ans 50%	56 572	69 950	23,6%
Abt-18 ans solidarité 50%	13 935	19 613	40,7%
Abt 18/25 solidarité 50%	8 423	10 871	29,1%
Abt solidarité 75%	93 766	102 302	9,1%
Abt -18 ans solidarité 75%	24 687	25 280	2,4%
Abt 18/25 solidarité 75%	16 445	16 894	2,7%
Total « solidarité »	213 827	244 910	14,5%

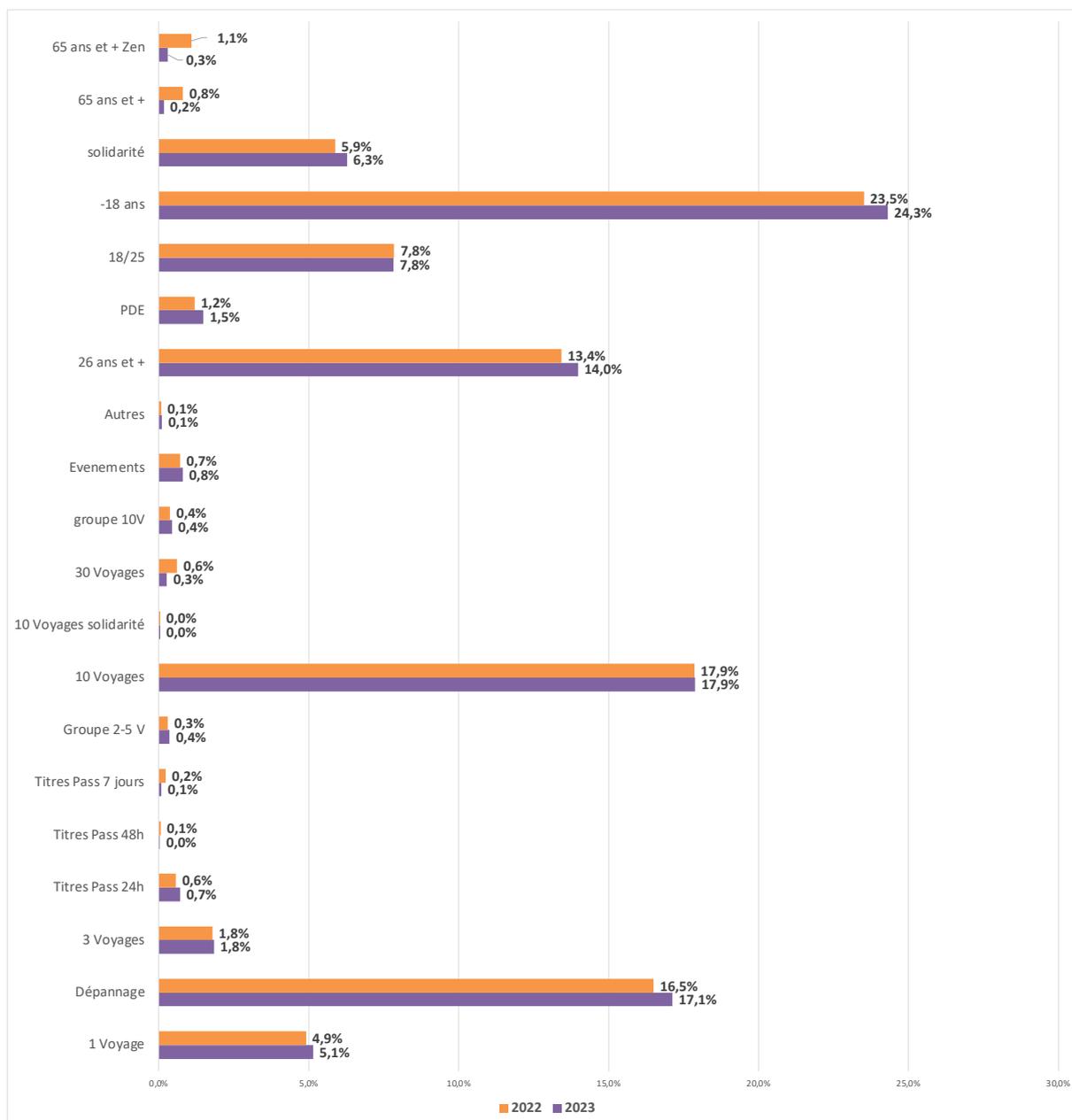
Sur 2023, les recettes commerciales affichent une hausse de +7,3% en lien avec l'augmentation de la fréquentation sur la période étudiée et l'évolution de la gamme tarifaire à compter du 1^{er} juin 2023. Cette hausse se constate tant sur les titres occasionnels (+9% par rapport à 2022) que sur les abonnements (+6% par rapport à 2022).

2.2 Répartition des recettes tarifaires 2023

PART DANS LES RECETTES DES TYPES DE TITRES



REPARTITION DES RECETTES PAR TITRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

DONNÉES PHYSIQUES 2023

I- L'OFFRE DE SERVICE

	2022	2023	Evol.
Km STGA	4 932 425	4 991 678	1,2%
Km affrétés	690 857	701 516	1,5%
Km affrétés « TAD »	90 714	117 085	29,1%
Km affrétés « TAD Adapté »	153 966	157 741	2,5%
Km affrétés « TAD Lignes régulières »	-	31 320	-
Km Bus Totaux	5 623 281	5 693 194	1,2%

La production de la STGA s'est élevée à 4 991 678 kilomètres en 2023, cette évolution est la conséquence d'un nombre de jours scolaires plus important sur cet exercice 2023.

Parallèlement, les offres de service sur le Transport à la Demande (TAD) et le Transport à la Demande adapté aux personnes à mobilité réduite (TAD-Adapté) affichent respectivement des augmentations de leur utilisation de +29,1% et +2,5%. Cet engouement s'explique d'une part par l'évolution du service TAD en TAD zonal depuis la mise en œuvre du réseau « Möbius », et d'autre part par le tarif très attractif proposé pour le service TAD-Adapté, soit le même tarif que celui appliqué sur l'ensemble du réseau de bus.

On notera également la création de 4 lignes régulières de transport réalisées en sous-traitance taxis à compter de septembre 2023 qui ont généré 31 000 kilomètres.

(Détail de l'offre kilométrique par ligne en annexe 3)

II- La Fréquentation

Au cumul à fin Décembre 2022, la fréquentation affiche une hausse de l'ordre de +7% par rapport au cumul à fin décembre 2022, avec une augmentation constatée tant sur les titres occasionnels que sur les abonnements.

	2022	2023	Evol.
Abonnements commerciaux	136 432	144 730	+ 6,1%
Abonnements totaux	147 294	164 225	+ 11,5%
Tickets (hors tickets de groupe)	1 412 309	1 462 445	+3,5%
Tickets totaux	1 442 619	1 498 435	+3,9%
Voyages Totaux	10 915 848	11 673 701	+6,9%

Les ventes d'abonnements ont augmenté de +11,5% et les ventes de titres occasionnels de +3,9%.

(Détail de la fréquentation par titre en annexe 4)

III. LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS

Le bilan du service de Location de vélos à fin décembre 2023 fait apparaître les résultats suivants :

3.1 L'activité

Sur l'exercice 2023, le parc a été augmenté à 800 vélos, et 120 vélos ont été renouvelés pour s'assurer du maintien de la qualité du service et de la maîtrise des coûts.

- État du parc à fin décembre 2023 :

	2022	2023	Évolution (*)	%
VAE 28' Ecardan	183	106	-77	-42%
VAE 26' E color	425	546	121	28%
VAE pliants	135	113	-22	-16%
Vélos classiques	36	35	-1	-3%
Total	779	800	21	3%

(*) Vélos réformés par délibération en date du 14 Janvier 2022.

- A fin décembre 2023, 8 personnes sont en liste d'attente dont 1 pour un VAE 28' et 7 pour des VAE pliants
- 10 vélos classiques et 8 VAE 26' sont disponibles
- 8 VAE, et 1 bicyclette sont en réserve
- 27 vélos sont déclarés volés
- A fin Décembre 2023, l'âge moyen du parc vélos est le suivant :

	2022	2023	Évolution (*)	%
VAE 28' Ecardan	7,1 ans	7,3 ans	0,2 an	2,8%
VAE 26' E color	3,3 ans	3,4 ans	0,1 an	3,0%
VAE pliants	3,4 ans	3,8 ans	0,4 an	11,8%
Vélos classiques	6,2 ans	7,2 ans	1 an	16,1%
Age moyen	4,4 ans	4,2 ans	- 0,2 an	-4,5%

- Taux de location moyen sur l'année 2023 :

Le taux de location du parc vélos constaté en moyenne sur l'année 2023 est de 96,7% (contre 93,3% sur 2022).

- Répartition des utilisateurs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

2 519 contrats représentant 8 864 mois de location ont été vendus sur l'exercice 2023, contre 2 610 contrats sur l'exercice 2022 représentant 8 751 mois de location. Soit une évolution du nombre de mois de location vendus de +1,3%.

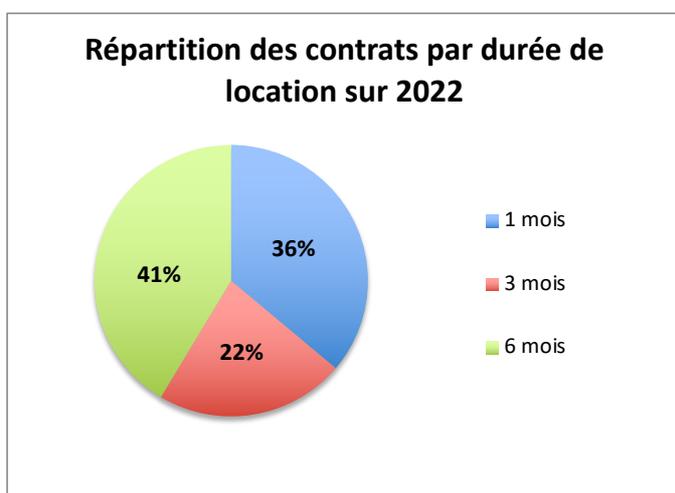
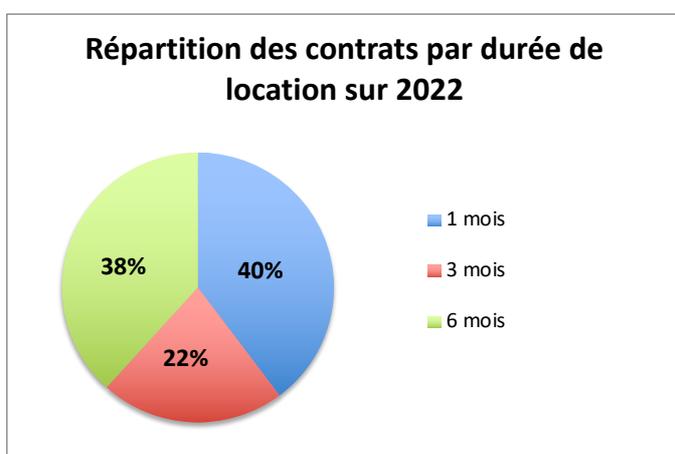
Ces contrats se répartissent de la manière suivante :

- Par durée de location

	1 Mois	3 Mois	6 Mois	Total
2022	1 038	573	999	2 610
2023	911	565	1 046	2519

Jusqu'en 2022, la tendance était la suivante : la majorité des contrats souscrits étaient des contrats d'un mois suivi de souscriptions de contrats de 6 mois.

A compter de 2023, la tendance s'est inversée, la majorité des contrats souscrits sont des contrats de 6 mois suivi d'une souscription de contrats de 1 mois.



- Par tarif appliqué

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

	Public	Réduit
2022	1 882	728
2023	1 733	786

Même constatations que sur les exercices précédents, 70% des contrats sont des contrats souscrits plein tarif.

- Répartition par commune

La majorité des contrats souscrits (60%) concerne des résidents de la commune d'Angoulême.

Communes	% de vélos loués selon la commune de résidence
ANGOULEME	60,4%
BALZAC	0,5%
BRIE	0,3%
CHAMPNIER	1,3%
CLAIX	0,1%
DIGNAC	0,4%
FLEAC	1,3%
GARAT	0,2%
GOND PONTouvre	5,0%
L'ISLE D'ESPAGNAC	4,5%
LA COURONNE	1,4%
LINARS	0,4%
MAGNAC SUR TOUVRE	1,4%
MORNAC	0,6%
NERSAC	0,5%
PUYMOYEN	1,9%
ROULLET ST ESTEPHE	1,7%
RUELLE SUR TOUVRE	2,3%
ROUILLAC	0,0%
SAINT-MICHEL	0,9%
SAINT-SATURNIN	0,4%
SAINT-YRIEIX SUR	3,5%
SOYAUX	7,7%
TORSAC	0,0%
TOUVRE	0,3%
VOEUIL ET GIGET	0,2%
VOULGEZAC	0,0%
autre commune GA	1,4%
commune hors GA	1,5%

3.2 Compte de Résultat

Le compte de résultat de l'activité de location de vélos pour 2023 fait apparaître le résultat suivant :

CHARGES (K€ HT) *	Réalisé 2023	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2023
Achats	42,4	CF GrandAngoulême	190,9
Entretien et Réparation	20,0		
Promotion publicité	9,8		
Frais divers	8,5		
Frais de Personnel	121,1		
TOTAL	201,8	TOTAL	190,9
Résultat	-10,8		

(*) Hors Amortissements

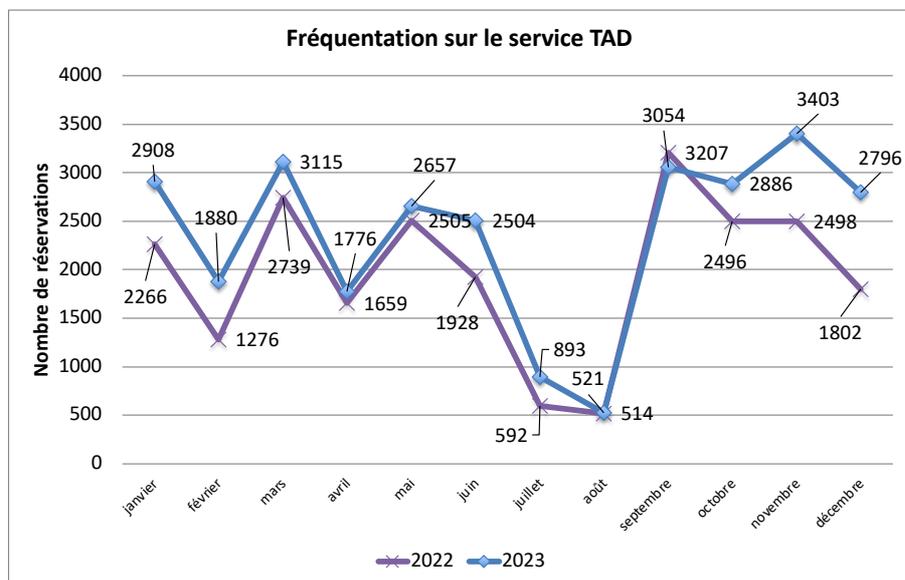
Pour l'année 2023, cette activité a générée 207,5 K€ de recettes de location et assurances reversées à GrandAngoulême.

L'acquisition du matériel étant de la responsabilité de GrandAngoulême, le compte de résultat ci-dessus est présenté avec un coût de fonctionnement hors amortissements.

Pour rappel, sur 2022 cette activité a représenté 190 K€ de coût de fonctionnement associé à une compensation de 182 K€ de GrandAngoulême reversée à la STGA, et 203,4 K€ de recettes de location et assurances reversées à GrandAngoulême.

IV. L'ACTIVITÉ TAD

4.1 Les réservations



Zones	Nombre de réservation sur 2022	Nombre de réservation sur 2023	Evolution	
			valeur	%
Zone 1	1 936	2 121	185	10%
Zone 2	674	908	234	35%
Zone 3	1 876	1 553	-323	-17%
Zone 4	1 265	1 540	275	22%
Zone 5	1 263	2 410	1 147	91%
Zone 6	1 211	1 947	736	61%
Zone 7	3 262	4 719	1 457	45%
zone 8 La Couronne Mouthiers	2 357	4 361	2 004	85%
Zone 8 Rouillet / Claix	4 427	3 637	-790	-18%
Zone 9	1 159	2 105	946	82%
Zone 10	2 442	1 727	-715	-29%
Zone 11	1 610	1 365	-245	-15%
Total	23 482	28 393	4 911	21%

L'évolution des réservations par mois constatée sur l'année 2023 par rapport au nombre de réservations par mois constatée sur l'année 2022 fait apparaître une augmentation conséquente de l'utilisation du service de l'ordre de +21%, pour rappel l'évolution constatée sur 2022 qui était de +48%.

Nous noterons également que ce service en constante augmentation depuis plusieurs années a fait l'objet d'une évolution à la rentrée de septembre 2023 avec la création ou la modification d'arrêts de prise en charge (dont certains depuis le 1er janvier 2023), ainsi que l'intégration au service de la commune de Plassac-Rouffiac.

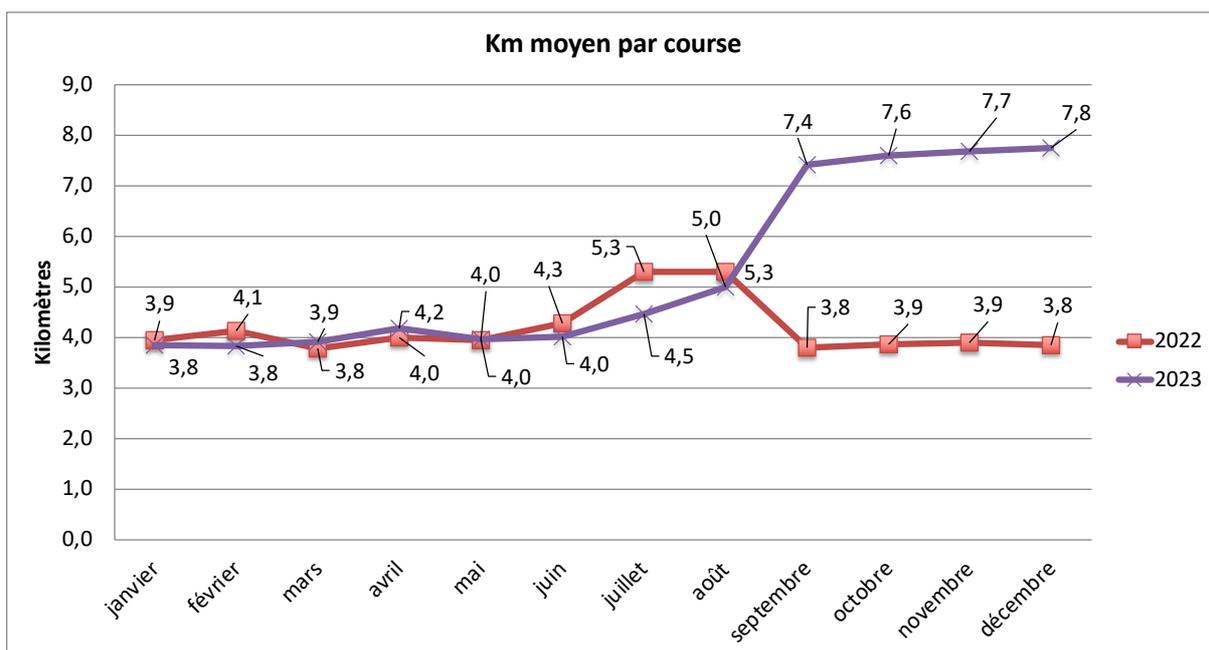
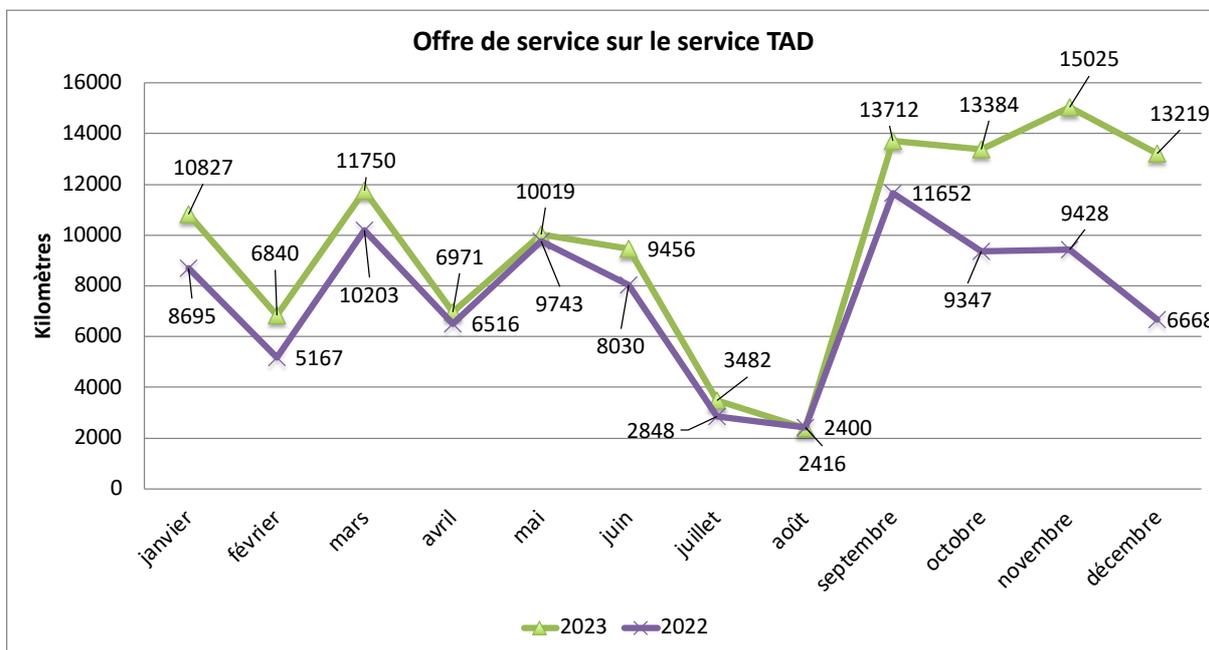
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

4.2 L'offre de Service



Sur 2022, le kilométrage moyen d'une course s'élevait à 4,2 km. Sur 2023, il s'élevait à 5,3 km, comprenant un kilométrage moyen de 7,6 km sur les 4 derniers mois. Nous sommes sur la réalisation d'un kilométrage moyen d'une course en hausse sur cet exercice 2023, avec une évolution conséquente du kilométrage moyen d'une course à compter de septembre 2023.

4.3 Compte de résultat

CHARGES (K€ HT)	Réalisé 2023	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2023
Achats	5,3	CF GrandAngoulême	494,4
Affrètement	613,4		
Promotion / Information	5,2		
Frais divers	20,7		
Frais de Personnel	38,4		
TOTAL	683,1	TOTAL	494,4
Résultat	-188,6		

Sur l'année 2023, cette activité a générée environ 9 K€ de recettes commerciales reversées à GrandAngoulême.

Pour rappel, sur l'exercice 2022 cette activité avait généré 473,4 K€ de dépenses de fonctionnement compensées par une contribution financière de GrandAngoulême de 475,9 K€ pour cette activité.

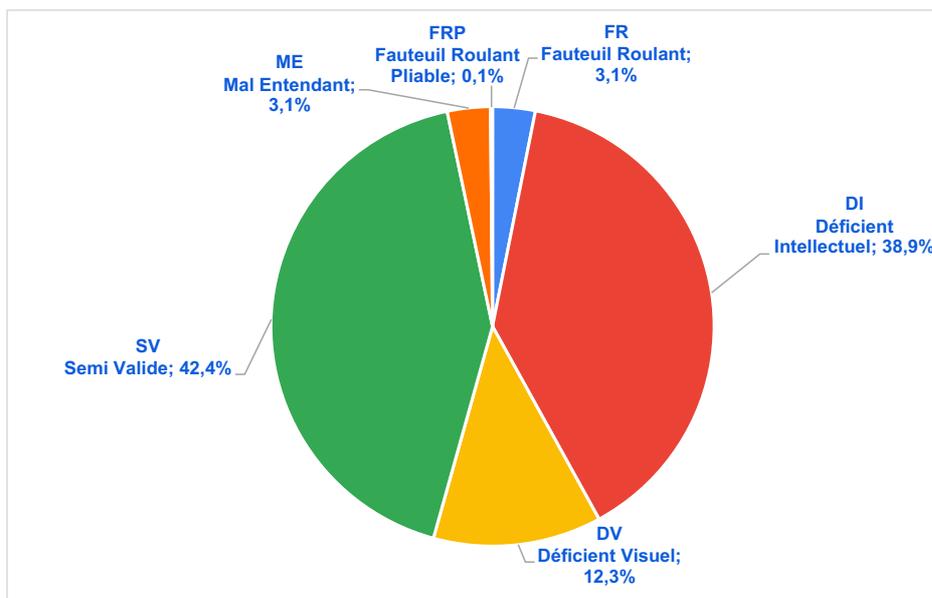
Cette augmentation des coûts de fonctionnements constatés sur 2023 est en corrélation avec l'évolution constante de l'utilisation du service, et son évolution sur la rentrée de septembre 2023.

V. L'ACTIVITÉ TAD-ADAPTÉ

Le service public de transport à la demande des Personnes à Mobilité Réduite, ou en situation de handicap, est une composante du dispositif global de transports publics de GrandAngoulême qui a été lancée le 2 mai 2016.

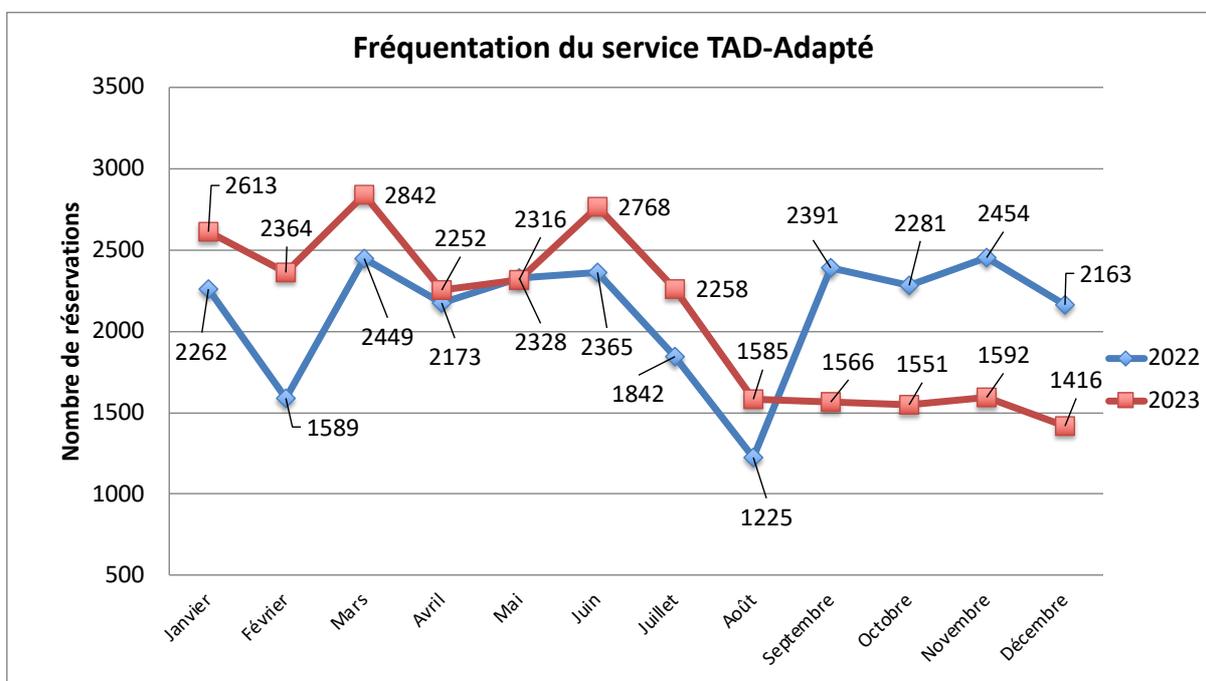
Ce service a pour vocation de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite qui, en raison de leur situation particulière, ne peuvent pas utiliser le réseau de bus classique. Il s'agit d'un service adapté et complémentaire au réseau de bus existant et aux différents services privés de mobilité actuellement organisés sur le territoire.

5.1 Répartition des clients inscrits par statuts (en moyenne sur les 2 premiers trim. 2023)



La majorité des inscrits restent des Semi-Valides (42,4%), 38,9% sont des déficients intellectuels, 12,3% sont déficients visuels, 3,1% sont Mal entendants, et 3,2% sont en fauteuils roulants et nécessitent donc un véhicule adapté.

5.2 Les réservations



L'évolution des réservations par mois constatée sur l'année 2023 par rapport à 2022 fait état d'une diminution de l'utilisation du service à compter du 1^{er} septembre 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

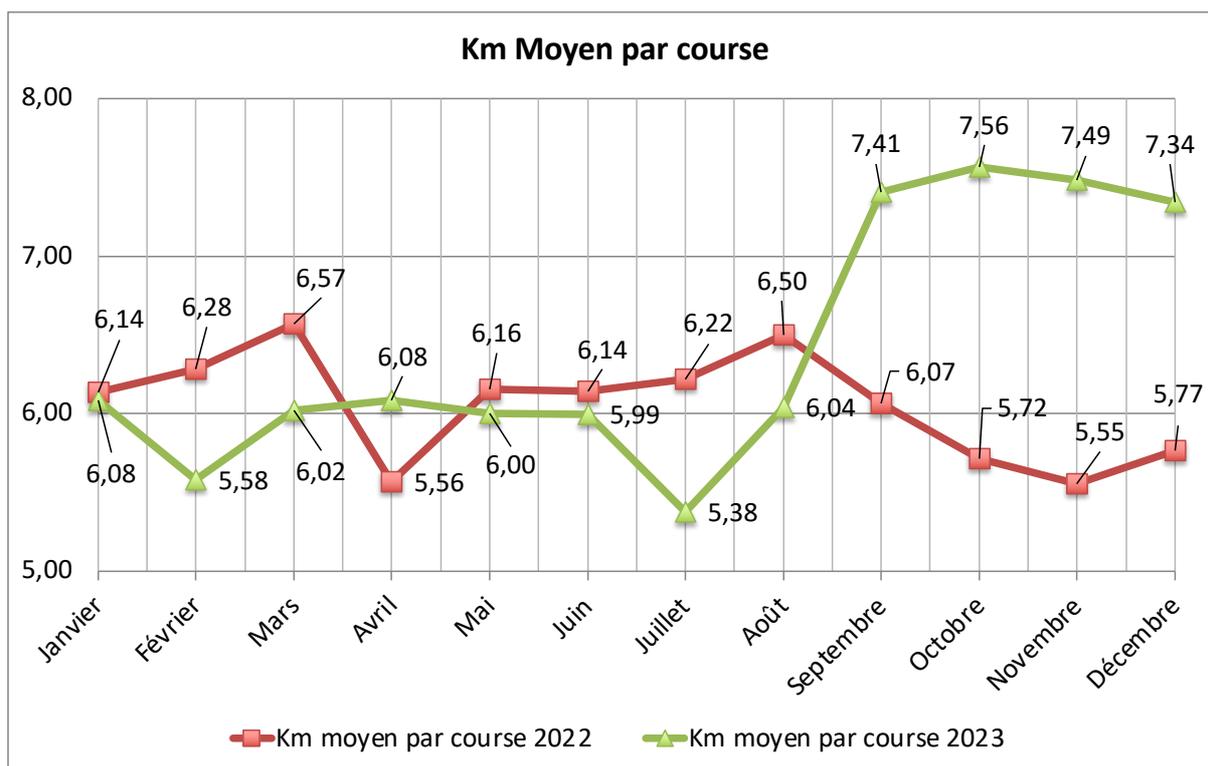
016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Au global sur l'exercice 2023, l'utilisation du service affiche une baisse de -1,5% par rapport à son utilisation en 2022. Cette diminution s'explique par l'arrêt de la desserte des ESAT à compter du 1^{er} septembre 2023, GrandAngoulême ayant confié ce service à Mouvibus à compter de cette date. D'où une baisse de la fréquentation du service de -34% à compter de la rentrée 2023.

5.3 L'offre de service



En revanche, parallèlement sur 2023 le kilométrage moyen d'une course s'élevait à 6,4 km contre en moyenne 6 km sur 2022.

Bien que la fréquentation diminue à compter du 1^{er} septembre 2023, nous sommes sur un kilométrage moyen d'une course en hausse, avec un kilométrage moyen de 7,5 km sur le dernier trimestre contre un kilométrage moyen de 5,8 km sur le dernier trimestre 2022, soit une hausse substantielle de +29% qui impacte le coût du service.

5.4 Compte de résultat

CHARGES (K€ HT)	Réalisé 2023	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2023
Achats	7,1	CF GrandAngoulême	257,1
Affrètement	414,2		
Promotion / Information	10,9		
Frais divers	37,5		
Frais de Personnel	62,2		
TOTAL	531,9	TOTAL	257,1
Résultat	-274,8		

Sur l'année 2023, cette activité a générée 8 K€ de recettes commerciales reversées à GrandAngoulême.

Pour rappel, sur l'exercice 2022 cette activité avait généré 377,4 K€ de dépenses de fonctionnement compensées par une contribution financière de GrandAngoulême de 243,9 K€ pour cette activité.

VI. L'ACTIVITE « PARC VELOS »

La Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême a confié à la STGA la gestion d'un parc vélos à accès réservé à compter de mi-avril 2017.

Ce dispositif installé sur le parvis de la gare est composé d'un équipement couvert, avec :

- Une partie ouverte comprenant 12 places vélos et 10 places motos,
- Une partie fermée comprenant 50 places vélos sur deux niveaux.

6.1 Entretien et réparation

Sur l'exercice 2023, ce dispositif a fait l'objet de :

- 3 interventions sur 2023 contre 15 interventions en 2022 en raison d'un manque d'effectif.
- 2 dommages sur 2023 qui ont concerné des coupures récurrentes d'alimentation électriques (les lumières faisaient disjoncter l'alimentation), contre 4 dommages sur

2022 (qui ont également concerné des coupures récurrentes d'alimentation électriques). A noter également sur le mois de juillet, un valideur hors service côté Gare. Pour information, lorsque le parc n'est plus alimenté, il reste accessible. Cependant la porte n'étant plus aimantée, le parc n'est plus sécurisé.

6.2 Utilisation du Service

- 225 usagers ont été inscrits au service sur 2023 (composés de 51 abonnés mensuels et 174 abonnés annuels) contre 181 usagers inscrits au service sur 2022 (composé de 59 abonnés mensuels et 122 abonnés annuels)
- 3 773 ouvertures de porte ont été comptabilisées au cumul à fin décembre 2023 (2 532 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de la Gare et 1 241 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de l'Alpha), contre 3 171 au cumul à fin décembre 2022 (2 268 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de la Gare et 903 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de l'Alpha).

Sur l'exercice 2023, le coût de fonctionnement de ce dispositif est estimé à 5 500 € :

CHARGES (K€ HT)	Réalisé 2023	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2023
Entretien et réparation	0,6	CF GrandAngoulême	5,9
Promotion et publicité	4,4		
Frais divers	0,1		
Frais de Personnel	0,4		
TOTAL	5,5	TOTAL	5,9
Résultat			0,5

MOYENS HUMAINS

Afin d'offrir une prestation de qualité à ses voyageurs, la STGA est organisée en plusieurs services.

I. ORGANISATION DE LA STGA

1.1 Organigramme (264 personnes – yc CDD) au 31/12/2023



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

1.2 Le rôle de chaque service

Le Service du Mouvement met en œuvre l'offre de transport.

Sur l'année 2023, le service a été réorganisé en 3 pôles aux fonctions distinctes :

1/ Le Pôle Réalisation du Service :

Ce pôle assure plusieurs fonctions :

- la réalisation du service, l'accueil des clients dans les bus et la vente des tickets
- le contrôle de la billetterie,
- le suivi quotidien de la bonne exécution du service (surveillance au Poste Central, suivi de la charge des véhicules et des conditions de circulation)
- la création des horaires (graphicage) et des services bus (habillage),
- l'organisation du planning des conducteurs.

2/ Le Pôle Appui Soutien:

Ce pôle est la réponse de l'entreprise pour aider les collègues conducteurs ainsi que nos voyageurs par rapport aux incidents de toute nature qu'ils peuvent rencontrer. Ce pôle assure :

- la présence terrain dans les bus et sur le réseau,
- du contrôle billetterie,
- le soutien et le conseil auprès de l'ensemble des conducteurs ainsi qu'auprès de nos voyageurs lors de la survenue d'incidents,
- La mise en place en place d'opérations de sensibilisation au sein des collèges, lycées mais aussi des MJC afin d'être plus proche des habitants des quartiers de l'Agglomération du GrandAngoulême. La proximité est en effet une démarche permanente de la STGA.

3/ Le Pôle Réseau:

Ce pôle définit et informe les services et produits offerts à la clientèle :

- il étudie les besoins des déplacements des clients et leurs attentes,
- il informe la clientèle (guide horaires, site Internet, sms@ctus),

Ce service est également en charge des services « Mon transport à la demande » et « Mon transport à la demande adapté », un service public de transport à la demande des Personnes à Mobilité Réduite ou en situation de handicap

Le Service Atelier fournit et assure la maintenance du matériel nécessaire pour assurer le service à la clientèle. :

- il assure l'entretien préventif et curatif du parc de véhicules,
- il s'occupe de l'entretien et des travaux des bâtiments.

Le Service Informatique fournit et assure la maintenance des outils informatiques et électroniques.

Le Service Administratif et Financier assure le suivi et le contrôle des flux financiers de l'entreprise dont la paie.

Le Service Clientèle promeut les services et produits offerts à la clientèle. En particulier :

- il assure la vente de titres,
- il organise des actions de promotion.

Le Service Clientèle est également en charge du service « mon service vélo ». Par ailleurs, le service Clientèle gère le réseau des Dépositaires qui vendent des titres STGA (liste des dépositaires en annexe).

Le Service Direction coordonne, suit et contrôle l'activité de l'ensemble des services.

II. EFFECTIFS

2.1 Répartition de l'effectif

a. L'effectif physique (hors intérim, apprentis, contrats d'avenir et de professionnalisation)

	Au 31/12		En moyenne ⁽¹⁾	
	2022	2023	2022	2023
Service Atelier	20	19	19,8	19,0
Service Adm. et Financier	5	5	5,4	5,0
Conducteurs	196	194	196,1	192,2
Service du Mouvement	25	27	24,8	26,8
Service Direction	4	4	4	4
Service Informatique	3	3	3	3
Service Clientèle	10	12	10,2	10,8
TOTAL	263	264	263,3	260,8

Nos effectifs au 31 décembre 2023 sont stables comparativement au 31 décembre 2022. Physiquement l'effectif affiche une baisse moyenne de -2,5 agents.

b. L'effectif ETC (2) à partir des heures contrats

	Au 31/12		En moyenne (1)	
	2022	2023	2022	2023
Service Atelier	20	19	19,8	18,9
Service Adm. et Financier	4,8	4,8	5,2	4,8
Conducteurs	189,5	185,9	189,6	184,1
Service du Mouvement	23,9	25,9	24,2	25,4
Service Direction	3,7	3,7	3,7	3,7
Service Informatique	3,0	3,0	3,0	3,0
Service Clientèle	8,9	11,0	8,5	9,9
TOTAL	253,8	253,3	254,0	249,8

(1) : Calcul à partir des effectifs fin de mois

(2) : ETC Équivalent Temps Complet en CDI

En moyenne sur l'année 2023, l'effectif Équivalent Temps Complet en CDI a diminué de -4,2 ETC par rapport à l'année 2022. Au même titre que les années précédentes, face à la pénurie d'agents de conduite, la STGA a de nouveau dû faire face à un sous-effectif de conduite qu'elle a réussie à pallier en partie avec le recours à l'intérim.

Répartition des intérimaires par service :

Service	Nbre d'ETC 2023
---------	-----------------

Mouvement	10,32
Clientèle	2,1
Financier et Adm.	0,8
	13,18

Service	Nbre d'ETC 2022
---------	-----------------

Mouvement	0,25
Clientèle	1,41
Financier et Adm.	0,72
	2,38

Le sous-effectif de conduite est de l'ordre de -3 ETC sur l'exercice 2023 par rapport à l'effectif cible sur lequel une baisse de -3 ETC avait été anticipée en début d'année sur les budgets de la STGA. A titre d'information, environ 37 000 km n'ont pas été réalisés sur 2023 en raison du sous-effectif de conduite.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

c. Répartition de l'effectif physique par catégorie professionnelle et par sexe

	Au 31/12/2022		Au 31/12/2023	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agents de Maîtrise et Cadres	20	13	19	13
Employés	6	13	6	17
Ouvriers	15	0	15	0
Agents roulants	126	70	126	68
TOTAL	167	96	166	98
	263		264	

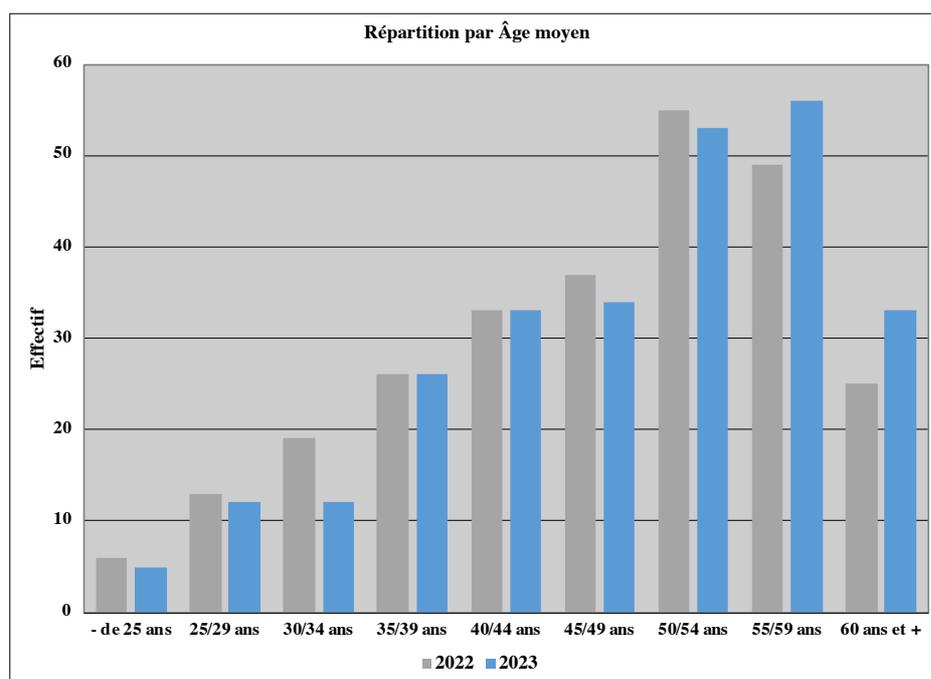
L'effectif est constitué à 37% par des femmes.

d. Répartition de l'effectif par durée de travail

	Au 31/12/2022		Au 31/12/2023	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Temps Complet	152	80	147	79
Temps Partiel	15	16	19	19
TOTAL	167	96	166	98
	263		264	

14% de l'effectif travaille à temps partiel, et parmi ces temps partiels 50% sont des femmes.

e. Répartition de l'effectif physique par âge



L'âge moyen de l'effectif propre au site de GrandAngoulême est de 48,4 ans, en hausse par rapport à 2022 (47,1 ans).

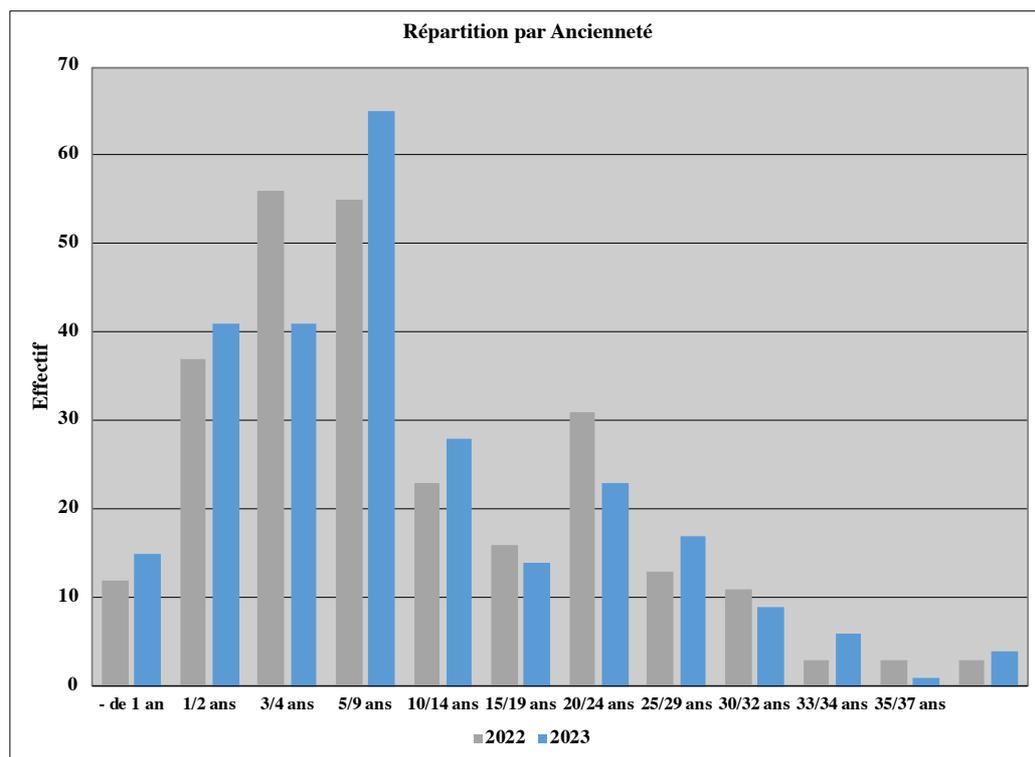
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

f. Répartition de l'effectif physique par ancienneté



L'ancienneté moyenne de l'effectif sur le réseau d'Angoulême est de 10,8 ans, stable par rapport à 2022 (10,8 ans) sous l'effet du turn-over assez important constaté depuis quelques années.

g. Évolution de l'absentéisme en jours calendaires

Nombre de jours maladie	Maladie Courte	Maladie >180 jours	Total
2014	4 011	2 022	6 033
2015	2 970	1 330	4 300
2016	3 138	2 233	5 371
2017	3 218	2 781	5 999
2018	3 677	2 246	5 923
2019	3 005	2 146	5 151
2020	5 202	1 742	6 944
2021	4 172	1 917	6 089
2022	6 363	2 794	9 157
2023	4 719	2 916	7 635
Évolution sur 10 ans	18%	44%	27%
Évolution sur 4 ans	-9%	67%	10%
Évolution sur 1 an	-26%	4%	-17%

Sur l'exercice 2020, l'absentéisme affichait une forte hausse sur la courte maladie en raison des mesures mises en place au début de la crise sanitaire du Covid-19 pour les salariés arrêtés pour s'occuper de leurs enfants, ainsi que pour les personnes faisant l'objet de mesures d'isolement, d'éviction ou de maintien à domicile en raison de l'épidémie.

Sur 2021, malgré la baisse constatée, l'absentéisme affichait encore à un niveau élevé par rapport à 2019, en raison des nombreux cas de contaminations et d'isolements liés au Covid-19.

Sur 2022, la STGA a dû supporter un très fort taux d'absentéisme aussi bien sur la courte que sur la longue maladie, encore plus élevé que sur la période de 2020 impactée par la crise sanitaire.

Bien qu'il soit en baisse par rapport à l'exercice 2022, nous constatons de nouveau un taux d'absentéisme relativement élevé sur 2023, qui se situe au global toujours au-dessus du taux d'absentéisme de la période de 2020 impactée par la crise sanitaire.

2.2 Conditions de travail et rémunération

a. Durée du travail

La durée du travail à la STGA est fixée à 35 heures.

b. Rémunération

▪ Rémunération de base

- La valeur du point STGA au 31/12/2023 est de **10, 512 €** (pour rappel, elle était de 9,923 au 31/12/2022).

- La rémunération moyenne d'un conducteur avec 10 ans d'ancienneté (hors primes liées aux conditions de travail), au 31/12/2023 est de : **31 818,77 € brut**. Cette rémunération est versée en 13,5 mensualités.

- La grille d'ancienneté appliquée est celle de la Convention Collective des Transports Urbains avec quelques paliers supplémentaires pour les anciennetés les plus importantes.

▪ Les primes

Au-delà de la rémunération de base, il existe à la STGA les primes suivantes :

- Bonus Conduite,
- Prime Super Bonus Conduite,
- Prime d'astreinte (courte, moyenne ou longue),
- Prime de Service Non Planifié,
- Prime de Conducteur Correspondant,
- Prime Dimanche, jours fériés et d'Astreinte Appui Soutien,
- Prime Repos Travaillé,
- Prime Dimanche et jours fériés,
- Prime de Technicité,
- Prime d'échelon (ancienneté > à 3 ans, > à 6 ans, et > à 9 ans)
- Prime d'Attestation de Capacité,
- Prime Longue Vacation,
- Prime présentéisme.

- **Avantages divers**

- Une tenue annuelle pour les conducteurs et les agents de l'atelier
- 6 semaines de congés payés par an
- Une indemnité complémentaire de départ en retraite
- Une complémentaire santé (50% entreprise – 50% salarié)
- Un régime de prévoyance complétant les indemnités sécurité sociale
- 1,5 jours de carence pris en charge par l'entreprise en cas de maladie, porté à 3 jours en cas de maladie supérieure à 28 jours, en cas d'hospitalisation et pour les maladies dans le cadre de la maternité

2.3 La Formation

La STGA propose chaque année à ses salariés un large choix de formations techniques et comportementales pour les aider dans leurs métiers.

Depuis quelques années, la mise en place de la réforme de la formation professionnelle a fait évoluer le traditionnel « Plan de Formation » vers le « Plan de développement des compétences ».

Dans le cadre de cette réforme le « Plan de Développement des Compétences » prévoit que les actions de formation sont catégorisées uniquement sur leur caractère obligatoire ou non. Ces formations ont alors lieu sur le temps de travail.

Toutes les autres actions sont envisageables hors du temps de travail dans la limite de 30 heures par an.

En 2022, la STGA a ainsi consacré 1,3% de sa masse salariale au budget formation. Les principaux axes de ces formations ont été :

- La FCO (Formation Continue Obligatoire) :

2023 représente la 2ème année du 3ème cursus de 5 ans permettant de faire suivre cette formation obligatoire à l'ensemble du personnel de conduite et d'atelier.

Sur la base d'un total d'un peu plus de 230 personnes rentrant dans ce dispositif « FCO » obligatoire, le rythme de passage de la FCO est maintenant d'environ de 45 agents par an.

Elle est organisée en 3 sessions de 45 agents par an.

- La formation « Technique des relations avec les clients »

Cette formation est dispensée dans le cadre du dispositif concernant la sécurité du personnel en contact avec le public.

Elle fournit à tous les participants les outils et techniques permettant de désamorcer les conflits et d'établir des relations plus sereines, particulièrement avec les publics plus difficiles.

Cette formation est organisée en 4 sessions de 6 personnes sur 3 jours avec un Complément possible d'1 session de 6 personnes sur 8 fois 1 jour.

- La formation postures au travail

Compte-tenu de la recrudescence des pathologies musculo-squelettiques, il est important pour la STGA de tout mettre en œuvre pour mettre à la disposition du personnel un cadre de travail adapté ergonomiquement.

Parallèlement, il est tout aussi essentiel pour le personnel d'adopter sur son poste de travail une posture diminuant au maximum les risques de troubles musculo-squelettiques. C'est l'objet de cette formation qui met aussi l'accent sur l'importance de l'hygiène de vie en général pour diminuer les risques.

Cette formation s'organise en 2 sessions de 6 personnes sur 2 jours.

- La formation sensibilisation à l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite

Cette formation a été mise en place pour la première fois en 2016.

Cette formation a été suspendue sur 2023 pour permettre de former le plus rapidement possible les nombreux conducteurs recrutés depuis 3 ans à la gestion des conflits.

Elle a vocation à être reprise dès que possible.

- La formation sur l'évolution des technologies dans les bus

Il est également à noter un chapitre formation particulièrement important à l'Atelier afin de suivre l'évolution des technologies dans les bus.

Par ailleurs :

- Les conducteurs nouvellement embauchés bénéficient à leur embauche d'une large session de formation pour leur permettre d'être plus rapidement et plus efficacement opérationnels.
- Et diverses formations sont aussi mises en place pour tenir compte des besoins spécifiques des différents services de la STGA.

LES MATÉRIELS

I. LES MATÉRIELS ROULANTS

1.1 Les Véhicules Urbains

a. Âge moyen

	2022		2023	
	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen
Autobus Standards	66	9,7 ans	66	10,7 ans
Autobus Hybrides standards	25	4,1 ans	25	5,1 ans
Autobus Articulés	3	9,6 ans	4	9,5 ans
Autobus Hybride Articulé	8	4,03 ans	8	5,03 ans
Minibus	12	5,6 ans	12	6,6 ans
Nb TOTAL de BUS	114	7,7 ans	115	8,6 ans

Sur 2023, GrandAngoulême a engagé un travail de réflexion global sur le verdissement de sa flotte de véhicules, et donc sur le parc de véhicules de Transport Urbain. Ce travail devra aboutir sur la définition d'un choix de types de véhicules associé à une périodicité de renouvellement.

Dans l'attente des orientations de GrandAngoulême, sur 2023 le parc de véhicules n'a pas fait l'objet de renouvellement, d'où un âge moyen du parc en hausse.

b. Affectation des véhicules

Lignes	HP	Répartition par type de matériel			
		STGA			Affrétés
		St. 3P	Art.	Minibus	Bus
A	15	11	4		
B	11	11			
1	9	9			
2	10	9			1
3	9	9			
4	12	8	4		
5	5	5			
6	4	4			
7	8	8			
9	5	5			
10	3				3
EXPRESS	3				3
TOTAL	94	79	8	0	7

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Lignes	HP	Répartition par type de matériel			
		STGA			Affrétés
		St. 3P	Art.	Minibus	Minibus
20	2				2
21	2				2
22	4			4	
23	1			1	
TOTAL	9	0	0	5	4

Compte-tenu de l'évolution de la fréquentation, et pour pallier aux ruptures de charges aux heures de pointes, un véhicule articulé a été acheté sur l'exercice pour assurer les besoins d'exploitation du service aux heures de pointe.

Le détail des services sur les lignes régulières et spécialisées à réaliser fait donc apparaître un besoin de 103 véhicules en ligne en heure de pointe.

Le parc actuel est donc suffisant pour faire face aux besoins tout en permettant de disposer d'une réserve d'exploitation à disposition de l'atelier pour l'entretien courant, les réparations et les remplacements en cas de panne sur le réseau.

c. Renouvellement du parc

L'objectif du contrat d'obligation de service public est de maintenir les autobus au maximum à 15 ans d'âge ou 750 000 km, et de maintenir les minibus au maximum à 10 ans d'âge ou 400 000 km.

Sur 2023, compte-tenu du travail de réflexion global engagé sur le verdissement de la flotte de véhicules par GrandAngoulême, travail qui devra aboutir sur la définition d'un choix de types de véhicules associé à une périodicité de renouvellement, le parc n'a pas fait l'objet d'un renouvellement. Ce non renouvellement du parc a impacté les dépenses de fourniture de pièces détachées de la STGA sur 2023.

d. Consommation des véhicules

La STGA possède un système qui permet le suivi de la consommation par bus et permet à l'Atelier de rechercher en permanence les réglages optimums. La consommation moyenne des véhicules est de :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

- 37,38 Litres/100 pour les autobus standard 3 portes
- 30,70 Litres/100 pour les autobus standard motorisation hybrides
- 59,23 Litres/100 pour les autobus articulés
- 43,83 Litres/100 pour les autobus articulés motorisations hybrides
- 12,74 Litres/100 pour les minibus

⇒ Soit une consommation moyenne du parc de 36,43 Litres/100 km

1.2 Les interventions en Ligne

	Nb d'interventions	Évolution N-1
2022	787	
2023	768	-2%

Sur 2023, le nombre d'interventions techniques en ligne est en légère baisse par rapport au nombre d'interventions techniques constaté au cumul en fin d'exercice 2022. Malgré tout, les dysfonctionnements sur les BHNS persistent (Problème de bruit de pont et de casse de support moteur de traction).

Pour information, les principales interventions de dépannages en ligne ont concerné :

- 18% d'interventions pour des problèmes moteur
- 12% pour des problèmes de matériel embarqué
- 7% pour des problèmes d'équipement du conducteur
- 10 % pour des problèmes de porte
- Et 11 % pour des problèmes de carrosserie

1.3 Les Matériels Informatiques

a. Le système d'Aide à l'Exploitation et d'Information des Voyageurs (SAEIV)

Le système d'Aide à l'Exploitation et d'Information des Voyageurs (SAEIV) a été renouvelé en 2017 avec l'industriel CECCLI.

Chaque bus est relié au Poste Central par liaison radio. De même, le Poste Central peut suivre, grâce au Système d'Aide à l'Exploitation (RUBY), tous les déplacements des bus et connaître ainsi leur position.

La régulation qui peut s'exercer grâce à ces informations est un facteur de qualité permettant d'éviter tous les passages en avance et de réduire, voire corriger, les retards selon les circonstances.

Par ailleurs, grâce aux bornes “information voyageurs”, ce système permet d’informer en temps réel les voyageurs du temps d’attente des autobus à 50 arrêts du réseau sur 2023, ce nombre comprend 32 BIV CECCLI et 18 BIV STGA.

Depuis la mise en place du nouveau réseau « Möbius » à compter du 2 septembre 2020, ce système permet également d’agir sur les feux pour optimiser le temps de franchissement des carrefours par les bus selon.

Ce système a nécessité une période de fiabilisation importante et une neutralisation de certains carrefours a été nécessaire.

Cependant, des défaillances techniques toujours présentes ont été sous investigations sur 2023 et ont conduit à prendre la décision de changer de système sur 2024.

b. La vidéo surveillance

L’ensemble des véhicules du parc (bus et minibus) sont équipés d’un système de vidéo-surveillance. Ces équipements de vidéo surveillance sont un complément aux actions menées par les équipes de terrain et coordonnées par le pôle « Appui-Soutien-Conseil ». Ces équipements sont avant tout dissuasifs et visent à limiter les actes d’incivilité.

Chaque bus standard est équipé de 3 caméras couleurs : l’une filmant la montée dans l’autobus, les 2 autres filmant la partie arrière du véhicule.

Chaque bus articulé est équipé de 5 caméras : une filmant la montée, 2 filmant la partie arrière, et 2 autres la partie située au-delà du soufflet d’articulation.

Chaque minibus est équipé de 2 caméras : l’une filmant la montée, l’autre filmant la partie arrière du véhicule.

c. Système Billettique

L’ensemble des véhicules du parc (bus et minibus) sont équipés de valideurs de marque AEP type FUTURA 3B, les cars de sous-traitance scolaire et les véhicules légers de sous-traitance dédiés aux services de Transport à la Demande sont équipés de valideurs portatifs de marque AEP type CDB4.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

INFORMATION DES VOYAGEURS EN SITUATION NORMALE

Les voyageurs de la STGA ont à leur disposition plusieurs supports d'information :

- ✓ Le Guide Bus, avec les principales informations et les horaires des bus.
- ✓ Les Poteaux d'Arrêts, avec les horaires des bus desservant cet arrêt.
- ✓ Des bornes Vidéos aux arrêts principaux, permettant de connaître le temps d'attente réelle du prochain bus.
- ✓ Le Service Information Clientèle par téléphone.
- ✓ Le site Internet de la STGA (www.stga.fr) mis en place au début de l'année 2003, permettant de consulter les fiches horaires à l'arrêt, les heures de passages des 4 prochains bus, de faire une recherche d'itinéraire en bus à partir d'un arrêt vers un arrêt, d'un lieu public vers un lieu public, ou d'une adresse vers une adresse (depuis l'été 2005).

En Juin 2011, ce site internet a été totalement revisité pour donner un nouveau site avec de nouvelles fonctionnalités pour informer encore plus précisément les voyageurs, et à tout moment grâce au site « mobile » avec l'application « maStgamobile » qui peret une version allégée et optimisée pour une lecture sur Smartphone permettant d'obtenir les informations suivantes : les fiches horaires et les horaires en temps réel, les infos trafic, la recherche d'itinéraire et la géo localisation. Ce site comprend une e-boutique permettant également la création de cartes en ligne.

- ✓ Depuis 2006, les clients peuvent recevoir des informations par sms : service sms@ctu pour être avertis de tous changements importants qui peuvent modifier leurs habitudes de déplacement.
- ✓ Le servive lbus, mis en place depuis le mois de septembre 2010, qui est un service gratuit proposé à tous les utilisateurs de smartphones. Il permet aux voyageurs de connaître instantanément l'horaire de passage des bus à tous les arrêts du réseau grâce à la grille « QR Code ».
- ✓ L'application Vocabus, une application gratuite pour Smartphone, mise en place depuis le mois de février 2013, qui annonce vocalement le temps d'attente avant le passage en temps réel des prochains bus à l'arrêt le plus proche de l'endroit où se situe la personne.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

- ✓ L'application « maStgamobile », est une application qui, depuis le mois de décembre 2013, permet aux voyageurs d'acheter directement sur leur smartphone la gamme de tickets offerts par le réseau de bus du GrandAngoulême, de les stocker et de les valider suivant les besoins avant de monter dans le bus. L'achat de ces titres virtuels peut se faire directement sur le smartphone mais aussi sur le site internet de la STGA (www.stga.fr) afin de faciliter la transaction bancaire. En 2018 cette application a évolué, avec l'objectif de faciliter l'accès aux réseaux de transport en France, car avec la même application, les clients peuvent voyager dans tous les réseaux partenaires (18 réseaux sont actuellement référencés dont Poitiers, La Rochelle, Troyes, Cholet ...).
- ✓ Le service « My kiosque », mis en place depuis le mois de septembre 2014, est un service internet qui permet aux voyageurs de prendre rendez-vous directement avec une hôtesse l'Agence Mobilité, soit une prise en charge personnalisée, et l'assurance de faire ses démarches en un temps limité.
- ✓ Le service « My Ticket », également mis en place depuis le mois de septembre 2014, est un service proposé sur l'application « maStgamobile » qui permet aux clients de prendre un ticket de file d'attente à distance sur leur Smartphone. Ainsi, avant de partir l'Agence Mobilité ou le temps de faire une course, les voyageurs peuvent se positionner dans la file en prenant un ticket virtuel directement sur l'application qui propose l'heure du prochain ticket disponible, cependant les voyageurs peuvent modifier cet horaire comme ils le veulent.
- ✓ La recherche d'itinéraire bus sur Google disponible depuis le mois de septembre 2015 : La STGA a transmis à Google les informations sur ses points d'arrêts et ses lignes de bus pour les intégrer dans le module de Recherche d'Itinéraire en transports en commun de Google. Ces données sont enrichies en temps réel des horaires de passages et des déviations des bus. La STGA est le 1er réseau urbain en France à déployer sur Google le temps réel et les déviations.
- ✓ L'application « Vocabus » sur Apple Watch : Le lancement par Apple de l'Apple Watch fin 2014 a donné l'occasion à la STGA de développer son application VocaBus sur l'Apple Watch en lien avec l'association « Valentin Haüy », au service des aveugles et des malvoyants, pour une mise en application à la rentrée 2015.
- ✓ Le site Internet de la STGA (www.stga.fr) a été revisité en 2021, pour plus de simplicité, plus de convivialité, et plus de praticité dans la recherche d'itinéraires, les horaires en temps réel, les prises de RDV au l'Agence Mobilité ou les réservations de transport « Mon Transport A La Demande » (TAD) et « Mon Transport A La Demande Adapté » (TAD-TPMR).

INFORMATION DES VOYAGEURS EN SITUATION PERTURBÉE

Lorsque des travaux obligent la STGA à faire des déviations, la clientèle est prévenue par affichage sur les poteaux d'arrêts concernés, cette information est complétée par un « bonnet de poteau » lorsque l'arrêt n'est plus desservi. L'information est également transmise à travers les bornes Vidéos des principaux arrêts et les principales déviations sont signalées sur le site Internet.

En cas de grève ou de toute autre perturbation prévisible, suite à la loi du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports de voyageurs, un accord de branche en date du 3 Décembre 2007 a précisé les nouvelles modalités à mettre en place à compter du 1er janvier 2008.

À ce titre, l'entreprise a élaboré un Plan d'Information des Usagers (PIU), qui précise comment nous informons les usagers, 24 heures avant, en cas de perturbation prévisible (c'est à dire en cas de grève, d'aléas climatiques prévus, ou autres).

(cf. § sur la continuité du service)

I. EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Habituellement, chaque année dans le souci de contribuer à la préservation de l'environnement, le GrandAngoulême et la STGA s'investissent en Septembre dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité.

En 2023, la STGA a participé à la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre sous le thème « Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités ».

A cette occasion plusieurs opérations ont été menées :

- Des essais vélos ont été organisés à l'Agence Mobilité afin d'offrir à nos futurs usagers la possibilité d'essayer des vélos à assistance électrique.
- Les navettes permettant d'accéder au centre-ville pendant le circuit des remparts sont parties de l'Espace Carat où le **P+R** était en ouverture libre pour illustrer l'intermodalité. Le véhicule affrété pour cette ligne temporaire fonctionnait à l'hydrogène. Il s'agissait d'un prêt qui a permis avec une communication temporaire sur le bus de mettre en valeur l'engagement environnemental de l'agglomération.

Du 5 au 18 juin 2023, le **challenge mobilité** (créé par l'Ademe) a été organisé auprès des entreprises de Nouvelle Aquitaine afin de les inciter à faire évoluer leurs habitudes en matière de transport. Dans le cadre de cette démarche, la STGA est intervenue auprès du Centre Hospitalier, de 2 Ehpad, de la MSA, et de la CAF afin de leur présenter l'offre de mobilité sur GrandAngoulême. En accord avec la direction des mobilités des kits découverte ont été offerts aux salariés des entreprises participantes incluant des tickets permettant de **voyager gratuitement pendant les 2 semaines du Challenge** (1 A/R par jour). **Plus de 60 kits** ont été remis aux entreprises participantes.

II. EN FAVEUR DU TRANSPORT PUBLIC

2.1 Promotions tarifaires

Ces actions ont pour objectif de mettre en avant l'intérêt du bus, notamment par des incitations financières. Le programme réalisé a été le suivant :

- **Janvier 2023 50e FIBD** : Diffusion d'un Ticket BD à 0,5€ le trajet pendant les 4 jours du Festival, hors des navettes gratuites desservant les expos du festival de la BD (Cf annexe 8).
- **Juin 2023** : Grande campagne de promotion des nouvelles offres de gratuité pour les moins de 6 ans et les seniors non imposables, nouvel abonnement apprentis et étudiant, offre découverte un mois gratuit avec la mise en place des nouveaux tarifs.
- **Décembre 2023** : Opération Tickets Shopping, « le ticket 1 voyage à 1€ du 16 au 31 décembre 2023 ». Cette opération a permis aux habitants du GrandAngoulême de faire leurs courses de Noël en empruntant le bus à un prix exceptionnel de 1€ le voyage. Cette opération s'inscrit dans la campagne de GrandAngoulême en soutien aux commerces locaux et dans le prolongement de l'offre de découverte gratuite du bus pendant un mois.
Bilan de cette opération : 23 992 tickets « shopping » ont été vendus sur la quinzaine de jours, contre 22 245 l'an passé. (Soit une hausse de +7,8%)

Nous retiendrons de cette opération, l'accueil toujours aussi favorable des clients, et l'image sympathique de la STGA et du GrandAngoulême générée en cette fin d'année, en particulier parce qu'elle a été associée à des animations de Noël festives (bus décoré, Partir en musique).

2.2 Développement de l'écoute des voyageurs et de leur information

Sur cette année 2023, les actions de communications ont principalement été axées autour de la mise en avant du réseau « Möbius » ainsi que sur les évolutions de la gamme tarifaire. Nous avons pris part à des événements d'information et de promotion du réseau visant soit le grand public, soit certains publics spécifiques (seniors, étudiants, employeur). Ces animations viennent compléter actions presse, affichage et radio de mise en avant du réseau et des services tout au long de l'année.

- **Mai 2023** : Animation à la Caisse d'Allocation Familiale vers les salariés dans le cadre de la mise en place d'un Plan de mobilité employeur. Informations sur les services bus et vélo.
- **Juin 2023** : Animation au Centre Hospitalier d'Angoulême vers les salariés dans le cadre de la mise en place d'un Plan de mobilité employeur. Informations sur les services bus et vélo.
- **Juin 2023** : animation au centre commercial du Champ de Mars pour informer de façon ludique les usagers et futurs usagers sur les différents abonnements et leurs évolutions (suite à l'évolution de gamme tarifaire au 1^{er} juin 2023), mais également sur les règles dans le bus, les outils d'informations voyageur et sensibiliser aux renouvellement d'abonnement dès juin pour septembre (dans le but d'éviter les files d'attente de la rentrée)
- **Juin 2023** : Reconduction de l'opération Malin Le Bus destinée aux élèves de CM2. En 2023, une intervention en classe ou une visite du centre bus ont été proposées aux écoles primaires de l'agglomération. Nous avons animé des ateliers de sensibilisation à l'usage du bus pour 14 classes (environ 350 élèves, 6 interventions dans les écoles, 4 au centre bus avec 2 classes pour chaque visite au centre bus). L'objectif de l'opération est de permettre aux futurs élèves d'appréhender le bus de manière pédagogique et ludique : vidéo des coulisses du réseau (centre-bus), présentation des bonnes pratiques, jeu de société et jeu vidéo en ligne pour réviser en s'amusant à la maison.
- **Septembre** est un mois traditionnellement très actif où la STGA intervient sur de nombreux événements, en parallèle de la communication de rentrée. En 2023 :
 - Participation à la 14^{ème} édition du Forum Sport, Santé, Environnement avec affrètement d'un bus pédagogique (parcours à l'intérieur pour les enfants).
 - Animation place de la galerie marchande de Géant Casino pour informer le grand public sur le réseau de bus.
 - Présence lors de la journée portes ouvertes de l'IUT d'Angoulême pour informer les jeunes étudiants des solutions de transport vers leur établissement et en particulier du nouvel abonnement étudiants/apprentis.
 - Partenariat avec le CIJ pour la tenue d'un stand lors de la soirée des nouveaux étudiants.

- Installation de panneaux de communication aux P+R concernant leur fonctionnement.
- Participation au 1er Village d'Ôr en faveur des séniors sur la place St Martial avec une présentation de l'offre de gratuité pour les séniors de plus de 65 ans non imposables.
- Animation d'un stand à la demande de la préfecture et en collaboration avec la prévention routière dans le cadre de la mise en place d'un PDM. Présence de 2 collaborateurs de la STGA pour une présentation du bus avec des calculs d'itinéraires individuels et une présentation de l'offre vélo. Dans ce cadre, nous avons également prêtés des vélos möbius aux agents de la préfecture afin qu'ils puissent effectuer un parcours en ville encadré par la prévention routière.
- Animation place de l'Hôtel de ville sur l'intermodalité en présence d'autres acteurs de la mobilité (SNCF, GA, Fifteen).
- **Novembre 2023** : Animation à la Direction Générale des Armées à La Braconne vers les salariés dans le cadre de la mise en place d'un Plan de mobilité employeur. Informations sur les services bus et vélo.
- **Novembre 2023** : Participation aux soirées nouveaux arrivants de la ville d'Angoulême dans le but de d'informer des possibilités de déplacement en bus.

2.3 La communication

- **Tout au long de l'année**, des courriers sont adressés aux nouveaux habitants de GrandAngoulême. Un kit découverte (fiches lignes personnalisées, plan du réseau, tarifs et 1 BSC 2 voyages) leur est proposé sur demande. 1 492 envois ont été faits et nous avons eu 250 demandes de kit découverte.
- **Juillet / Août 2023** : Campagne de communication autour de la rentrée, des nouveaux tarifs et des services avec des spots radios (4 versions : abonnement anticipé, vélo, offre découverte, P+R), des parutions presse dans la Charente Libre, le magazine Naturellement et Sortir.
- Une campagne sur les bonnes pratiques du bus a été mise en place sur les réseaux sociaux de septembre à mi-novembre. Des mises en situation et conseils ont été diffusés chaque semaine. Sur 12 publications, la campagne a suscité 951 interactions. Les contenus ont été repris dans le möbius infos 99.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

- Hors du plan média de mise en avant des services, 3 fois par an, nous diffusons le magazine möbius infos de 12 pages auprès de 74 000 foyers de l'agglomération. A chaque numéro sont mis en avant un ou plusieurs des 4 services möbius, un reportage sur le fonctionnement du réseau, les événements du moment.
- **Janvier 2023** : événement FIBD, infographie : enquête O/D en quelques chiffres, reportage station de lavage des bus
- **Juin 2023** : Événement : rentrée et nouveaux tarifs, conception des évolutions par le pôle réseau, infographie : les changement de möbius en quelques chiffres (nouveaux conducteurs, nouvelles lignes « TAD »...)
- **Novembre 2023** : zoom abonnement 65 et +, fonctionnement P+R, les applis d'infos voyageurs, reportage une journée avec un conducteur.

2.4 Développement de l'image du dynamisme du Transport Public

- **Février 2023** : Visite exclusive du centre bus pour la gagnante du 24 du calendrier de l'avent 2022.
- **Avril et décembre 2023** : Partenaire de l'évènement Ludopark
- **Avril 2023** : Partenaire avec les « Foulées d'Angoulême »
- Partenariat avec la nef tout au long de l'année, avec cosmopolite pour les évènements tel que La grande dictée (septembre 2023) et Angoulême se livre (octobre 2023), avec la compagnie Arc en Ciel pour son spectacle Mary poppins (juin 2023), avec le magazine Sortir pour la remise d'un prix lors de leur concours de couverture (mars 2023), avec DR emploi pour le forum du recrutement (février 2023), avec le FOFE (mars 2023), avec leg's play (exposition de lego en janvier 2023), avec le Centre d'Information Jeunesse (mai 2023)
- **Septembre 2023 / Décembre 2023** : Partir en musique (musiciens dans les bus) : 2 concerts à bord en septembre, et 2 concerts en décembre sur la ligne B, dans le bus de Noël décoré.
- **Décembre 2023** : Opération Calendrier de l'avent möbius sur Facebook et Instagram : 24 partenaires (La Nef, le CGR, Cosmopolite, Le Théâtre, Coccinelle et Coquelicot, Pure N'spa, Jardiland ...) offrent chacun un cadeau à l'un des 24 gagnants (tirage au sort quotidien).
1 100 participants et 5 250 participations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

- **Décembre 2023** : Animations ludiques proposées sur le réseau avec un bus décoré aux couleurs de Noël qui a circulé sur toutes les lignes pendant 1 mois.

Par ailleurs, régulièrement des jeux concours sont organisés sur Facebook et/ou à l'agence (exemple : Jeu concours Halloween "Testez vos connaissances en citrouille de transport", jeu « Mary Poppins » (spectacle de la compagnie Arc en ciel), places FIBD, Quiz rentrée...)

III. BILAN FINANCIER DES ACTIONS MARKETING SUR 2023

En € HT

Information	2023
Guide / fiches horaires	38 010
Plan /plaquettes/Rapport	19 118
Signalétique à l'arrêt et dans les bus	14 404
Partenariats diverses	7 205
Bus Infos (yc distribution)	65 470
Promotion	135 970
Total	280 176

Enquêtes	2023
Satisfaction	-
Enquêtes diverses	-
Total	0

La STGA est très attentive à la satisfaction de sa clientèle. Cette démarche passe par différents points.

I. Respect de la régularité

La ponctualité des bus est suivie attentivement tous les mois par le Service Mouvement de la STGA, afin de pouvoir adapter, si besoin est, les horaires indiqués à la clientèle selon les temps de parcours effectivement réalisés. Un véhicule est réputé à l'heure lorsqu'il passe à l'arrêt avec un retard inférieur à 5 minutes.

Depuis 2017, suite au renouvellement du système d'aide à l'exploitation et au déploiement en cours de l'outil statistique, les données de ponctualité des bus ne peuvent plus être suivies.

II. Propreté des véhicules et des arrêts

2.1 Nettoyage des véhicules

- Nettoyage extérieur :

Les bus passent sous les portiques de lavage en fonction du degré de salissure et des conditions de météo. En règle générale, l'ensemble du parc est nettoyé tous les 2 soirs environ. Les traces extérieures de carrosserie sont lustrées ainsi que les traces de colle dans les cadres publicitaires.

Un système de recyclage des eaux de lavage des bus et des véhicules de service et de récupération des eaux de pluie, a été mis en place en mai 2010. (cf chapitre « Préservation de l'environnement »)

- Nettoyage intérieur :

Quotidiennement les bus sont nettoyés par aspiration. Toutes les 3 semaines environ, à raison de 6 véhicules par jour, les bus font l'objet d'un grand nettoyage.

Depuis le mois de Mai 2020, en raison des mesures sanitaires imposées par la COVID-19, une désinfection spécifique a été mise en place à cet effet à la fin de chaque service, le midi et le soir. Cette désinfection s'est terminée en octobre 2023.

2.2 Nettoyage des arrêts

- Nettoyage des abris-bus:

Les abris bus sont tous nettoyés tous les deux mois par un prestataire extérieur. En cas de dégradation particulière importante (grafitis...), une action rapide est menée.

Suite au renouvellement de GrandAngoulême de la concession de services relative à la mise à disposition d'abris-bus sur le réseau, et notamment à son changement de titulaire, l'entretien des nouveaux abris-bus de l'entreprise Vediaud n'est plus à supporter par la STGA.

- Nettoyage des poteaux:

Les poteaux d'arrêt font l'objet d'un nettoyage complet annuellement au cours de l'été.

III. Prise en compte des remarques des clients

Le Service Clientèle suit régulièrement les remarques et réclamations de toute nature, que nous font parvenir les voyageurs ou non voyageurs de la STGA, qu'elle répertorie en trois catégories :

- Les réclamations envers la qualité de nos services, du comportement de nos agents ou des services que nous affrétons.
- Les suggestions de dessertes ou d'amélioration de nos services et observations diverses
- Les félicitations pour la qualité du service ou le comportement d'un collaborateur de la STGA.

Une procédure de gestion précise des remarques reçues est appliquée, les remarques sont comptabilisées dès leur réception, pour être ensuite traitées le plus rapidement possible. Tous les courriers reçus par la STGA font l'objet d'une réponse à son interlocuteur dans un délai moyen de 7 jours en 2023 (objectif fixé : maximum 15 jours).

	2022	2023
Réclamations	540	491
fonctionnement STGA	358	275
conducteurs STGA	146	145
services affrétés	36	71
Suggestions	39	39
Félicitations	15	17

L'année 2022 avait été marquée par un nombre important de réclamations en lien avec des non passages ou non arrêts de véhicules dû au sous-effectif de conduite. Malgré tout ce nombre de réclamations était apparu en baisse par rapport à 2021 de l'ordre de -3%.

Sur 2023, ce nombre de réclamations est de nouveau en baisse de -9% en lien avec une baisse des réclamations lié au fonctionnement. Les réclamations en hausse sur les services sous-traités s'expliquent par des dysfonctionnements rencontrés sur les services scolaires à la rentrée (erreur d'itinéraire de la part du sous-traitant, surcharge...) solutionnés dès le mois d'octobre.

IV. SUIVI DE LA SATISFACTION CLIENTELE

La STGA s'attache à suivre l'évolution de la satisfaction de sa clientèle. Depuis 2003, une enquête était menée annuellement par un cabinet extérieur, auprès d'un échantillon de voyageurs pour connaître leur niveau de satisfaction.

Sur l'année 2021, en raison du contexte sanitaire plus qu'incertain imposé par la COVID-19, cette enquête n'avait pas été menée.

En 2022, une enquête satisfaction avait été menée auprès de 1 324 utilisateurs du réseau Möbius dans le cadre de l'enquête Origine-Destination commandé par GrandAngoulême.

Cette enquête a révélé un taux de satisfaction globale des interrogés très satisfaisant de 90% malgré le fort impact de l'absentéisme des agents de conduite sur la qualité du service.

- Nos points forts : le confort du voyage aux arrêts et dans le bus, la sécurité sur le réseau de bus, et la propreté des arrêts et des bus.
- Les points à améliorer sont liés au déplacement : la fréquence de passage des bus et la ponctualité, ainsi que l'offre proposée en soirée ou le week-end ».

La dernière enquête OD ayant eu lieu en fin d'année 2022, il n'y a pas eu d'enquête satisfaction sur 2023.

Pour répondre aux obligations légales concernant l'accessibilité des transports aux personnes à mobilité réduite, le GrandAngoulême et la STGA veillent au renouvellement progressif du parc par du matériel accessible.

Ainsi, au 31 décembre 2023, le parc de la STGA se compose de :

- 103 bus à planchers bas avec rampe mobile (90% du parc total).
- 12 minibus à planchers bas (10% du parc total), munis d'une palette manuelle.

Les véhicules équipés de rampe mobile circulent sur les lignes BHNS et « majeures » du réseau Möbius. Soit un total de 363 points déclarés accessibles qui permettent la montée ou la descente de personnes en fauteuil roulant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Depuis plusieurs années déjà, GrandAngoulême et la STGA agissent dans plusieurs directions pour préserver la qualité de l'environnement :

- 1- Un renouvellement des bus bénéficiant des derniers progrès techniques et des moteurs répondant aux normes Euro 6 plus EEV, les plus récentes, dont les indices de pollution sont beaucoup plus faibles.
- 2- Un entretien régulier des véhicules qui contribue, grâce au maintien des réglages optimaux, à réduire de façon sensible les émissions polluantes.
- 3- Une volonté de diminuer la pollution par l'utilisation de filtres à particules depuis novembre 2001. Ainsi au 31 décembre 2022, l'ensemble des bus sont équipés de pots catalytiques avec filtres à particules et 33 véhicules sont des bus hybrides.
- 4- Un respect des normes de bruit des véhicules. Le niveau sonore est ainsi de :
 - 90 décibels pour les autobus standards 3 portes de 2014 et de 2018
 - 82 décibels pour les autobus hybrides standards de 2014 et 2019, et les articulés hybride de 2016 et 2019
 - 86 décibels pour les autobus standards 3 portes de 2007 à 2013, ainsi que l'articulé diesel de 2016
 - 84 décibels pour les minibus de 2014 et 2020
 - 83 décibels pour les 4 minibus de 2016 et 2018
 - 86 décibels pour les articulés de 2021
 - 91 décibels pour les articulés de 2022
- 5- Un objectif d'économiser l'eau potable en recyclant l'eau de lavage des bus et des véhicules de service et en récupérant les eaux de pluie. Grâce à la station de recyclage mise en place depuis le 31 mai 2010, la pluviométrie a permis à la STGA d'être pratiquement autonome dans sa gestion de l'eau.

6- Depuis 1984, la STGA disposait de deux grosses chaudières à gaz pour chauffer l'ensemble de ses locaux. La décision de changer le système de chauffage de la STGA a été impulsée par le besoin de remplacer un matériel vieillissant. Le choix de matériel allant dans le sens de la transition énergétique découle, quant à lui, des décisions prises par GrandAngoulême et de sa volonté de réduire les gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique.

Le nouveau système de chauffage de la STGA est une chaudière Biomasse. Son fonctionnement est le même que la chaudière à gaz, seul le combustible change. Le gaz est remplacé par du bois de récupération. Enfin, la question de la déforestation n'est pas à envisager puisque les combustibles utilisés sont issus de la récupération de « déchet » de bois (bois d'élagage, de nettoyage des forêts et déchets de scieries). C'est également un modèle de chauffage économique puisque le bois est le combustible le moins cher du marché.

7- Grand-Angoulême a fait installer des panneaux photovoltaïques sur le parking des bus au centre bus de la STGA. Ces équipements ont été mis en fonctionnement fin avril 2019. Il s'agit de neuf ombrières destinées à protéger les bus des intempéries et du soleil, mais surtout à produire de l'énergie renouvelable via 6 120 panneaux sur une surface de 10 200 m².

I. ACCIDENTS CORPORELS ET MATERIELS RESPONSABLES

	Accidents	Évolution N-1
2 022	44	
2 023	46	+4,5%

Nous constatons une légère hausse des accidents intervenus sur 2023.

II. AGRESSION ET VANDALISME**2.1 Incidents à l'intérieur des bus**

Pour garantir la plus grande tranquillité de tous nos voyageurs à bord des véhicules mais aussi à l'Agence Mobilité ou aux arrêts, la STGA a mis en œuvre les moyens nécessaires :

- Depuis le mois de novembre 2000, des caméras de vidéosurveillance ont été mises en place à l'intérieur des bus. Chaque bus est équipé de 3 ou 5 caméras : une placée dans le poste de conduite filmant la montée dans l'autobus et les autres dans l'allée centrale du véhicule filmant la partie arrière du véhicule. L'Agence Mobilité est elle-même équipée de 3 caméras. L'existence de ces caméras permet l'identification plus fréquente des auteurs de troubles et donc des suites personnalisées.
- Sur 2022, le Service Mouvement de la STGA a été réorganisé en 3 pôles :
 - le Pôle Réalisation du Service,
 - le Pôle Réseau,
 - le Pôle Appui-Soutien.

Ce dernier pôle, créé depuis 2009, a pour mission d'assurer la présence terrain dans les bus et sur le réseau ainsi que l'appui, le soutien et le conseil auprès de l'ensemble des conducteurs mais aussi de nos voyageurs lors de la survenue d'incidents.

Suite à la création du pôle « Appui-Soutien-Conseil » au sein du Service Mouvement, le suivi des interventions des équipes sur le terrain a évolué depuis le 1er janvier 2010. Toutes les interventions faisant suite à l'appel d'un conducteur sont désormais prises en compte (pour incident/accident/ou pour toute autre éventuelle demande face à une difficulté). Pour rappel : seules les interventions pour incidents étaient auparavant comptabilisées.

Sur l'ensemble de l'année 2023, 156 incidents ont été relevés (soit 12 incidents de moins qu'en 2022), cette baisse du nombre d'incidents constatée par rapport à 2022 s'explique d'une part par moins de projectiles reçus sur les véhicules, et d'autre part, par une diminution des agressions entre clients. A déplorer toutefois, l'agression d'un conducteur sur cet exercice 2023.

a) Incidents envers un conducteur	2022	2023	Évolution
Insultes	55	52	-3
Agression	1	1	0
Incidents avec un automobiliste	1	3	2
Incidents avec autre usager de la voirie	2	1	-1
Autres incidents dirigés vers le conducteur	12	15	3
Total 1	71	72	1

b) Autres incidents	2022	2023	Évolution
Infractions tarifaires	9	10	1
Dégradation sur le bus	1	2	1
Projectiles sur le bus	35	28	-7
Insultes entre clients	8	10	2
Agression entre clients	15	8	-7
Vol entre clients	0	0	0
Autres incidents	27	24	-3
Total 2	95	82	-13

c) Accidents de la circulation	2022	2023	Évolution
Chute dans le bus	0	0	0
A l'extérieur du bus	2	2	0
Total 3	2	2	0

TOTAL SIGNALEMENTS	168	156	-12
---------------------------	------------	------------	------------

2.2 Vandalisme

Les dégradations subies de matériel sont en hausse en 2023 sur le matériel fixe, mais en baisse sur le matériel roulant.

	2022	2023
Matériel roulant	1 pare-brise cassé, 4 vitres latérales cassées, 4 casses diverses (bouton, cache-roue etc)	Une baie Conducteur, 4 vitres cassées, 3 casses diverses (bouton, carrosserie, rétroviseur)
Coût	6 962,214 € HT	4 669,06 € HT
Matériel fixe	Interventions sur 10 arrêts, et 1 matériel d'information dégradé	Interventions sur 29 arrêts
Coût	1 089,62 € HT	5 134 ,70 € HT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

FRAUDE ET CONTRÔLE

	Contrôles	Évolution N-1
2018	44 377	-
2019	18 309	- 58,7%
2020	22 353	21,8%
2021	47 249	111,4%
2022	31 709	-32,9%
2023	29 508	-6,9%

Pour rappel, la baisse importante constatée en 2019 sur les contrôles s'expliquait d'une part par le sous-effectif conducteur dû à la réaffectation des moyens sur la conduite pour prioriser la réalisation de l'offre de service, et d'autre part, par les dysfonctionnements du nouveau système billettique qui n'ont pas permis d'effectuer de contrôle sur la période assez conséquente de juillet 2019 à octobre 2019.

D'où un nombre de contrôle qui s'affichait à la hausse sur l'exercice 2020, malgré une forte diminution de la fréquentation en lien avec le contexte sanitaire.

Sur 2021, nous avons constaté une reprise à la hausse des contrôles effectués à bord des véhicules.

Sur 2023, toujours en raison d'un sous-effectif d'agents de conduite plus conséquent que sur 2021, le nombre de contrôle réalisé est de nouveau en baisse.

	Amendes	Évolution N-1
2018	149	-
2019	56	-62,4%
2020	100	78,6%
2021	168	68%
2022	122	-27,4%
2023	60	-50,8%

En corrélation avec la baisse des contrôles à bord des véhicules, sur 2023 le nombre d'amende dressé a diminué dans des proportions plus importantes de l'ordre de -50,8%. Le taux de fraude (0,2%) est extrêmement bas. C'est une situation tout à fait atypique du réseau d'Angoulême où les conducteurs sont très impliqués dans la vérification des titres de transport.

I. RESPECT DE LA PRODUCTION EN SITUATION NON PERTURBEE

En situation non perturbée, sous réserve d'un effectif suffisant, l'ensemble des courses prévues est toujours réalisée grâce à l'existence d'un système de disponibilité des conducteurs. En effet, à tout moment un conducteur reste disponible et présent à la STGA pour pouvoir pallier un remplacement imprévu en ligne. Les agents de maîtrise du service mouvement peuvent, si besoin est, assurer eux-mêmes certains services.

Par ailleurs, un système de rappel des conducteurs en repos permet de compenser les absences prévues (maladie, congés exceptionnels, etc...).

II. LOI DU 21 AOUT 2007 SUR LE DIALOGUE SOCIAL ET LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC DANS LES TRANSPORTS DE VOYAGEURS

À la suite de cette loi, un accord de branche en date du 3 Décembre 2007 a précisé les nouvelles modalités, en cas de grève ou de toute autre perturbation prévisible, à mettre en place à compter du 1er janvier 2008.

Afin de respecter cette nouvelle loi, la STGA a :

- organisé un **Plan de Transport Adapté (PTA)**, qui précise les niveaux de services qui seront mis en œuvre en fonction du nombre de grévistes ;
- établi un **Plan d'Information des Usagers (PIU)**, qui précise comment nous informerons les usagers, 24 heures avant, en cas de perturbation prévisible (c'est à dire en cas de grève, d'aléas climatiques prévus, de travaux ou autres) ;
- établi un **Plan de Prévisibilité (PP)**. La mise en œuvre de l'organisation qui précède repose sur une connaissance exacte du nombre de grévistes, qui seront obligés de se déclarer 48h avant le début de la grève. À la STGA, seule la catégorie des conducteurs est retenue et soumise à la déclaration préalable.

Ces documents ont été transmis à GrandAngoulême et à la Préfecture le 5 Février 2008.

III. SITUATIONS PERTURBEES EN 2023

3.1 En cas de grève

L'année 2023 a été marquée par un appel à la grève, dans le cadre de la réforme des retraites, par les syndicats CGT, UNSA, FO et CFE-CGC sur la période du 23 janvier au 31 Mars 2023. Au global, 11 jours ont été partiellement perturbés. Cette année a également été marquée d'une journée blanche partielle en soutien à une collègue conductrice agressée. Sur ces 11 jours impactés, entre 82,6% et 99,9% de l'offre de service a pu être effectuée.

Rappel du nombre de jours perturbés sur 10 ans :

	Jours de grève	Cessation de service (*)	
		partielles	totales
2014	1	1	0
2015	1	1	0
2016	92	1	0
2017	45	0	0
2018	0	0	0
2019	123	13	0
2020	36	4	0
2021	181	27	0
2022	35	13	0
2023	69	11	0

(*) Partielle : sur un créneau horaire ; totale : sur une journée complète.

3.2 En cas d'aléas climatiques

D'autre part, la STGA s'efforce d'assurer le service sur l'ensemble de ses lignes en cas d'aléas climatiques (verglas, neige...). Le service peut être assuré, si besoin est, avec des minibus équipés de pneus thermo gommes tant que cela ne représente aucun danger pour les conducteurs et les voyageurs de la STGA.

Sur l'exercice 2023, la journée du 19 janvier a été impactée par un épisode neigeux.

I. ENGAGEMENTS LIES AUX SALARIES

Au 31/12/2023 l'effectif total de la STGA sur le réseau d'Angoulême (y compris CDD, apprentis et contrats de professionnalisation) est de 270 personnes.

II. CONTRATS LIANT L'OPERATEUR INTERNE

La majorité des contrats de la STGA avec ses différents prestataires sont des contrats annuels en tacite reconduction.

Les autres cas sont les suivants :

- Contrats de maintenance

- Avec la société «Nextiraone » (pour l'antivirus, le pare-feu, le Switch...),
- Avec la société « AEP » pour le système billettique
- Avec la société « CECCLI » pour le système d'aide à l'exploitation et l'information voyageurs

I. EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

La loi française n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et chance, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, transpose en droit français les obligations de la directive européenne n° 2000/78 concernant l'emploi et le travail des personnes handicapées.

Cette loi impose aux entreprises d'employer des handicapés à hauteur de 6% minimum de son effectif total. À défaut, l'entreprise doit verser une contribution financière.

Sur l'année 2023, les conditions ayant été remplies, la STGA n'a pas eu à verser une contribution.

II. APPLICATION DES REGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

En application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, la SPL STGA est considérée comme un « Acheteur » au sens de la réglementation en la matière, c'est-à-dire comme une entité juridique soumise aux règles des marchés publics, pour la passation et leur exécution.

A ce titre, la STGA dispose d'un règlement d'achat ayant pour objet d'encadrer les procédures internes applicables au sein de la SPL, dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique, fixés par l'article 1er du Code des marchés publics (CMP), afin d'assurer la bonne utilisation des deniers publics.

Plusieurs consultations ont été passées par la STGA en 2023, qui concernent aussi bien des fournitures et services, que des travaux.

Principales consultations de Fournitures et services passées sur l'exercice 2023 :

- Une consultation à procédure formalisée a été passée concernant les Prestations de Service pour le nettoyage des Terminus de la STGA sur le réseau urbain d'Angoulême et le nettoyage du Mobilier Urbain de la STGA sur les communes de GrandAngoulême et de Grand Cognac, pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2024, reconductible 2 fois par tacite reconduction à chaque fois pour une durée de 12 mois, avec ISOR, et URBANEO.
- Une consultation à procédure formalisée a été passée pour la réalisation des Services réguliers de transport public de voyageurs pour le réseau de transport de GrandAngoulême pour une durée courant jusqu'au 31 août 2025 reconductible 1 fois pour une durée de 2 ans avec la société VRIET.
- Une consultation à procédure formalisée a été passée pour la réalisation des Services de transport à la demande de voyageurs pour le réseau de transport de GrandAngoulême, pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025 reconductible 1 fois pour une durée de 2 ans, avec les sociétés TITI FLORIS, BERTON et AMBULANCE CHARENTE POITOU.
- Une consultation à procédure formalisée a été passée concernant les prestations pour la maintenance des matériels, des installations et des équipements pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, reconductible 1 fois par tacite reconduction à pour une durée de 2 ans, avec les sociétés BRUNET, TELEPH'ELEC SERVICES, GB BATIMENT, ANS, DUFFAU, SEFAC SA, SARP OSIS, CHRONOFEU, BRUNET, DEFI, BUREAU VERITAS EXPLOITATION, et SCS OTIS.
- Une consultation à procédure formalisée a été passée concernant les prestations de fourniture et de livraison d'outillages, d'Accessoires d'outillage et de consommables pour les ateliers d'Angoulême et de Cognac pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, reconductible 1 fois par tacite reconduction à pour une durée de 2 ans, avec les sociétés HAUTE PERFORMANCE CHIMIE, MEWA SARL, CACC PROLIANS,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

SUNSTELL SAS, SA WURTH France, SIGNATURE SAS, CIB SUD OUEST SARL, BERNER, SODILOR SAS, RHONE CHIMIE INDUSTRIE, SELF SIGNAL, RS COMPONENTS, PIERRE AUTO et VIA.

- Une consultation à procédure formalisée a été passée pour la Fourniture de pneumatiques neufs et rechapés pour le parc de véhicules de la STGA pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, reconductible 1 fois par tacite reconduction à pour une durée de 2 ans, avec les sociétés EUROMASTER et ROGEON.
- Une convention d'occupation domaniale pour la fourniture et l'exploitation des supports publicitaires extérieurs du matériel roulant du réseau de Grand Angoulême a été conclue pour une durée de 2 ans reconductible une fois par tacite reconduction pour une durée de 3 ans avec la société CLEAR CHANNEL.
- Une consultation formalisée a été passée via la Centrale d'Achat AGIR pour les assurances sur une durée courant jusqu'au 31 décembre 2027, avec le cabinet RMT.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les marchés formalisés toujours en cours d'exécution à fin décembre 2023 :

- Une consultation formalisée avait été passée pour les pièces détachées sur une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, avec les sociétés : ATS, BACQUERYSSES, CBM, CHARENTE AUTOMOBILE DISTRIBUTION, CIA, COMPTOIR DU FREIN, DIETRICH, ETOILE 16, GRAPHIBUS, HEULIEZ, MECANIC 2000, MUGUET TEXTILES, RADIATEUR BOUTANT, SAS BATTERIE SERVICE et VOITH TURBO.
- Une consultation formalisée avait été passée pour le Carburant sur une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, avec les sociétés : POIGNAT, DYNEFF, ARMORINE et PECHAVY ENERGIE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

I. LE RESEAU « Möbius »

1.1 Dépenses d'Exploitation / kilomètre (y compris affrètements – hors location de vélos)

	Coût d'exploitation / km (HT)	Évolution N-1
2022	3,58 €	
2023	3,78 €	5,6 %

Le prix de revient moyen d'un kilomètre par véhicule affiche une hausse de +5,6% sur 2023 sous l'effet de l'inflation constatée sur 2023.

1.2 Dépenses d'Exploitation (hors location de vélos) / voyage

	Coût d'exploitation / voyage (HT)	Évolution N-1
2022	1,88 €	
2023	1,94 €	3,2%

Le prix de revient moyen d'un voyage est de 1,94 €, en hausse sous l'effet de l'augmentation des dépenses d'exploitations sur l'exercice 2023.

1.3 Dépenses d'Exploitation / habitant

	Dép. / habitant (HT)	Évolution N-1
2022	154,48€	
2023	164,16 €	+6,3 %

Les dépenses d'Exploitation se situent en 2023, à 164,16 € par habitant du Grand Angoulême.

1.4 Recettes commerciales / voyage

	Recette/voyage (HT)	Évolution N-1
2022	0,35 €	
2023	0,37 €	+5,7%

La recette commerciale est de 0,37€ par voyage. En hausse sous l'effet de la hausse des tarifs.

1.5 Recettes commerciales / kilomètre (y compris affrètements)

	Recette / km (HT)	Évolution N-1
2022	0,67 €	
2023	0,73 €	+9 %

La recette commerciale moyenne d'un kilomètre par véhicule est de 0,73 €.

1.6 Recettes commerciales / habitant

	Recette / habitant (HT)	Évolution N-1
2022	27,55 €	
2023	30,44 €	+10,5%

La recette se situe en 2023 à 30,44 € par habitant du GrandAngoulême.

1.7 Recettes de trafic / voyage

	Recette trafic /voyage (HT)	Évolution N-1
2022	0, 325 €	
2023	0, 334 €	+2,8 %

La recette de trafic est de 0,33 €, en hausse sur 2023 sous l'effet de la hausse des recettes dans des proportions plus importantes que la fréquentation.

1.8 Recettes de trafic / kilomètre (y compris affrètements)

	Recette trafic /km (HT)	Évolution N-1
2022	0,62 €	
2023	0,65 €	+4,8 %

La recette de trafic moyenne d'un kilomètre par véhicule est de 0,65 €.

1.9 Recettes de trafic / habitant

	Recette trafic / habitant (HT)	Évolution N-1
2022	25,57 €	
2023	27,28 €	+6,7 %

La recette de trafic se situe en 2023 à 27,28 € par habitant du GrandAngoulême.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

1.10 Taux de couverture réseau

	Recette trafic (HT)	Évol N-1	Recettes commerciales / Dépenses d'exploitation (HT)	Évol N-1
2022	16,4%		18,5%	
2023	16,6%	1,2%	19,0%	2,7%

19% de nos dépenses de réseau sont financées par les recettes commerciales de l'activité réseau et des activités annexes.

1.11 Voyages par habitant

	Usage	Évolution N-1
2022	78,75	
2023	81,68	3,7%

Ce ratio affiche une hausse de +3,7% constatée entre 2022 et 2023.

1.12 Voyages par kilomètre

	Usage	Évolution N-1
2022	1,91	
2023	1,95	2,1%

Le taux d'utilisation constaté est en hausse sur l'exercice 2023.

1.13 Offre de service par habitant

	Offre de service	Évolution N-1
2022	41,25	
2023	41,98	1,8%

L'offre de Kilomètres par habitant du Grand Angoulême est en hausse de +1,8% sur 2023.

II. LA PRODUCTIVITÉ DES AGENTS

2.1 Nombre d'agents pour 1 000 habitants

	Nb d'agents/1000hab.	Évolution N-1
2022	1,33	
2023	1,29	-3,0%

La STGA met au service des habitants de la Communauté d'Agglomération 1,29 agents pour 1 000 habitants. Ce ratio affiche une baisse sur l'exercice 2023 en lien avec la problématique du sous-effectif.

2.2 Productivité des Hommes (NB Km Total/ Effectif total)

	Nb Km / Effectif	Évolution N-1
2022	23 099	
2023	24 019	+4,0%

En 2023, chaque agent de la STGA affiche en moyenne environ 24 000 kilomètres, cette donnée est en hausse sur 2023.

III. La Productivité des matériels

	Km / Autobus (1)	Évolution N-1
2022	43 267	
2023	43 787	+1,2%

(1) Km théoriques produits par la STGA / Nombre total de bus STGA

La productivité des matériels affiche une moyenne de 44 000 km par Autobus. Une évolution en hausse par rapport à 2022.

5^{ÈME} PARTIE : ANNEXES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

En tant que Société Publique Locale, la STGA est autorisée à effectuer des activités annexes à l'activité principale pour le compte de ses actionnaires GrandAngoulême et GrandCognac. Les recettes résultant de la commercialisation de ces activités annexes font l'objet d'un reversement de la STGA à GrandAngoulême.

I. L'ACTIVITE « TOLERIE PEINTURE »

L'activité principale de la STGA se déroule dans le cadre du Contrat d'Obligation de Service Public des Transports Urbains pour la gestion et l'exploitation des services de Transport Public Urbain.

À côté de cette activité principale, la STGA exerce une activité annexe de fourniture de service tôlerie - peinture. Cette activité avait enregistré une baisse en 2018 consécutive au changement de statut de la STGA.

Le compte de résultat de l'activité tôlerie peinture pour 2023 fait apparaître les résultats suivants :

CHARGES (K€ HT)	Réalisé 2023	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2023
Peinture	3,4	CF GrandAngoulême	147,6
Petit outillage et fournitures	20,4		
Eau – Gaz - Électricité	18,5		
Assurances	2,2		
Location et entretien Matériel	1,4		
Vêtements	1,7		
Frais de personnel	109,4		
TOTAL	157,0	TOTAL	147,6
Résultat	-9,4		

A noter également, pour l'année 2023 cette activité a générée **2,5 K€** de recettes reversées à GrandAngoulême.

Pour rappel, sur l'année 2022 cette activité avait généré 154,3 K€ de dépenses de fonctionnement associé à une contribution financière de GrandAngoulême de 141,5 K€ et **3 K€** de recettes reversées à GrandAngoulême.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

II. L'ACTIVITE « SERVICES OCCASIONNELS »

Le bilan de cette activité sur 2023 est le suivant :

- Nombre de demandes acceptées par GrandAngoulême : 33
- Offre de service réalisée : 3 515 km (cf détail des services réalisés ci-dessous)

Objet	Jours	Horaires de fonctionnement	Trajets	Type de matériel	Kilomètres
NEF	Le 27 Janvier 2023	1 Retour à 23h45	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le 2 Février 2023	1 Retour à 22h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	La nuit du 3 au 4 mars 2023	1 Retour à 1h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le 10 Mars 2023	1 Retour à 23h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	La nuit du 11 au 12 mars 2023	1 Retour à 1h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le 29 Mars 2023	1 Retour à 23h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le 31 Mars 2023	1 Retour à 23h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	La nuit du 1er au 2 avril 2023	1 Retour à 1h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le 6 Avril 2023	1 Retour à 23h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	La nuit du 8 au 9 avril 2023	1 Retour à 00h45	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le 14 Avril 2023	1 Retour à 23h45	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le 20 Avril 2023	1 Retour à 23h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	La nuit du 29 au 30 avril 2023	1 Retour à 1h45	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	La nuit du 5 au 6 Mai 2023	1 Retour à 1h00	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le 26 Mai 2023	1 Retour à 23h15	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le 27 Mai 2023	1 Retour à 00h00	La NEF / La cité	1 bus standard	13
GrandAngoulême Athlétisme	Samedi 1er Avril	4 départs : 16h15 - 16h45 - 17h15 - 17h45 4 départs : 16h30 - 17h00 - 17h30 - 18h00	"arrêt Bourguines" Bd Besson Bey / Stade Chanzy / (angle Bd Liédot et Bd Chanzy)	6 articulés 3 bus standard	295,2
MUSIQUES METISSES	Nuit du vendredi 2 au 3 juin 2023	Navette 1 "circuit vert" : 2 départs à 2h10	"Pôle Image" / "Hôtel de ville" / "Gare SNCF" / "Nancy" / "Chabasse Liédot" / "Champs de Manoeuvres"	1 standard	273
		Navette 2 "circuit rouge" : 2 départs à 2h10	"Pôle Image" / "Sillac" / "Grand Garenne" / "Basseau" / "Ma Campagne"	1 standard	
	Nuit du samedi samedi 3 au 4 juin 2023	Navette 1 "circuit vert" : 2 départs à 2h10	"Pôle Image" / "Hôtel de ville" / "Gare SNCF" / "Nancy" / "Chabasse Liédot" / "Champs de Manoeuvres"	1 standard	
		Navette 2 "circuit rouge" : 2 départs à 2h10	"Pôle Image" / "Sillac" / "Grand Garenne" / "Basseau" / "Ma Campagne"	1 standard	
	Nuit du dimanche dimanche 4 au 5 juin 2023	Navette 1 "circuit vert" : 2 départs à 00h10	"Pôle Image" / "Hôtel de ville" / "Gare SNCF" / "Nancy" / "Chabasse Liédot" / "Champs de Manoeuvres"	1 standard	
		Navette 2 "circuit rouge" : 2 départs à 00h10	"Pôle Image" / "Sillac" / "Grand Garenne" / "Basseau" / "Ma Campagne"	1 standard	
NEF	Le 14 Juin 2023	1 Retour à 22h45	La NEF / La cité	1 bus standard	13
Navette complémentaire BD	Samedi 28 janvier	Navette Aller	"Mercure" / "Franquin" / "Eperon" / "Gambetta" / "Gare SNCF"	1 bus standard	98,5
		Navette Retour	"Gare SNCF" / "Route de Bordeaux" par pont des fainéants / remontée par la colonne		
		Boucle de 23h à 3h			
Festival de la Bande Dessinée	26, 27, 28, 29 Janvier	9h45 à 19h45 le jeudi et le vendredi	Navettes entre la gare SNCF et Le Centre Ville via la passerelle de Bourguines	3 à 6 bus standards	2 019
	1 départ toutes les 20 mn le jeudi et le vendredi	9h45 à 20h00 le samedi			
	1 départ toutes les 10 mn le samedi 1 départ toutes les 15 mn le dimanche	9h45 à 19h30 le dimanche			
Circuit des remparts	Samedi 17 septembre	Rotations toutes les 60 min de 11h00 à 20h00	Carat jusqu'à Arrêt "Franquin"	1 bus articulé	230
	Dimanche 18 septembre	Rotations toutes les 60 min de 7h30 à 20h00		1 bus hydrogène	236
NEF	Nuit entre le samedi 23 sept. et le dimanche 24 sept. 2023	1 Retour à 2h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Vendredi 29 septembre 2023	1 Retour à 23h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	jeudi 12 Octobre 2023	1 Retour à 23h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du vendredi 13 au samedi 14 octobre 2023	1 Retour à 1h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Nuit du jeudi 9 novembre au vendredi 10 novembre 2023	1 Retour à 00h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	nuit du vendredi 10 au samedi 11 novembre 2023	1 Retour à 1h45	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Le vendredi 10 novembre 2023	1 Départ à 20h45	Le Théâtre / La NEF	1 bus standard	12
NEF	Pour la nuit du samedi 11 au dimanche 12 novembre 2023	1 Retour à 2h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Samedi 25 novembre 2023	1 Retour à 1h	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Vendredi 8 décembre 2023	1 Retour à 23h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
NEF	Samedi 9 décembre 2023	1 Retour à 23h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
TOTAL	TOTAL				3 515

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Le compte de résultat de l'activité Services occasionnels pour 2023 fait apparaître les résultats suivants :

CHARGES (K€ HT) *	Réalisé 2023	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2023
Carburant	1,8	CF GrandAngoulême	21,0
Pneus	0,1		
Pièces détachées	0,6		
Autres achats	5,4		
Entretien et réparation	0,2		
Assurances	0,3		
* Dotation aux amortissements			
Frais de personnel	10,9		
TOTAL	19,4	TOTAL	21,0
Résultat			+ 1,6

(*) Hors Amortissements

ANNEXE 2 : PARC AU 31/12/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

PARC AUTOBUS S.T.G.A.

Dernière mise à jour le: 31/12/2023

ARTICLES 4 PORTES										Places (Hors conducteur)			PMR	Environnement		Adresse des Cartes		Masse en Kilogrammes		
PARC	MARQUE	TYPE	V.I.N.	IMMAT.	M.E.C.	AGE	C.G.	ASSISES	DEBOUTS	TOTALES		MOTEUR	ENERGIE	Grises	Grises	Grises	Grises	Grises	Grises	
161	HEULIEZ	GX 437	VJ1421CP00N006099	FY-384-JF	02/04/2021	2,748	45	34	139	174	Out	EURO 6	Gasol	GRAND ANGOULEME	16970	30000				
261	IRISBUS	URBANWAY	VNEP109D100000043	8078TN16	30/08/2002	21,35	62	40	126	167	Out	EURO 3	Gasol	STGA SAEM	16920	29100				
361	IVECO	URBANWAY	VNE422CP100309177	EQ-249-XH	29/09/2017	6,258	58	33	136	170	Out	EURO 6	Gasol	GRAND ANGOULEME	17880	30000				
661	HEULIEZ	GX 437	VJ1421CP40N004694	EC-725-KT	25/05/2016	7,605	45	34	127	161	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	17250	30000				
662	HEULIEZ	GX 437	VJ1411CM40N004896	EH-372-PS	16/12/2016	7,044	45	34	131	165	Out	EURO 6 hybride	Gasol	COMAGA	17900	30000				
861	HEULIEZ	GX 437	VJ1411CM90N005106	ET-809-XH	07/02/2018	5,899	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol	COMAGA	18150	30000				
961	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM40N005403	FG-166-YK	13/06/2019	4,553	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol	COMAGA	18680	30000				
962	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM30N005411	FG-279-YK	13/06/2019	4,553	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol	COMAGA	18680	30000				
963	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM90N005414	FG-367-YK	13/06/2019	4,553	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol	COMAGA	18680	30000				
964	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CMX0N005423	FG-454-YK	13/06/2019	4,553	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol	COMAGA	18680	30000				
965	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM70N005427	FG-536-YK	13/06/2019	4,553	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol	COMAGA	18680	30000				
966	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM20N005464	FG-675-YK	13/06/2019	4,553	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol	COMAGA	18680	30000				
12	MOYENNE D'AGE DES ARTICLES 4 P.						6,52													
MINI BUS										Places (Hors conducteur)			PMR	Environnement		Adresse des Cartes		Masse en Kilogrammes		
PARC	MARQUE	TYPE	V.I.N.	IMMAT.	M.E.C.	AGE	C.G.	ASSISES	DEBOUTS	TOTALES		MOTEUR	ENERGIE	Grises	Grises	Grises	Grises	Grises	Grises	
243	RENAULT	DURSOTTI	VF1VE35JR46770849	CF-518-PK	25/05/2012	11,61	10	9	10	19	Out	EURO 5	Gasol	COMAGA	2580	3890				
442	RENAULT	DURSOTTI	VF1VE35VRS0569130	DJ-100-AC	29/07/2014	9,43	10	9	10	19	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	2580	3890				
443	RENAULT	DURSOTTI	VF1VE35VRS0636934	DJ-192-AC	29/07/2014	9,43	10	9	10	19	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	2580	3890				
444	RENAULT	DURSOTTI	VF1VE35VRS0636928	DJ-850-KF	14/08/2014	9,386	10	9	10	19	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	2580	3890				
642	MERCEDES	DIETRICH	WDB9066551P297923	EK-312-FY	23/02/2017	6,855	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	3287	5000				
643	MERCEDES	DIETRICH	WDB9066551P299336	EK-280-FY	23/02/2017	6,855	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	3287	5000				
842	MERCEDES	DIETRICH	WDB9066551P32758	EW-802-QZ	17/04/2018	5,71	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	3287	5000				
843	MERCEDES	DIETRICH	WDB9066551P325939	EW-949-QZ	17/04/2018	5,71	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	3287	5000				
941	MERCEDES	DIETRICH	WDB9076551P157245	FP-898-SJ	11/05/2020	3,641	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	3350	5000				
942	MERCEDES	DIETRICH	WDB9076551P157783	FP-135-SK	11/05/2020	3,641	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	3350	5000				
943	MERCEDES	DIETRICH	WDB9076551P157785	FP-075-SK	11/05/2020	3,641	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	3350	5000				
944	MERCEDES	DIETRICH	WDB9076551P158121	FP-028-SK	11/05/2020	3,641	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	3350	5000				
12	MOYENNE D'AGE DES MINIBUS						6,63													
STANDARD 3 PORTES										Places (Hors conducteur)			PMR	Environnement		Adresse des Cartes		Masse en Kilogrammes		
PARC	MARQUE	TYPE	V.I.N.	IMMAT.	M.E.C.	AGE	C.G.	ASSISES	DEBOUTS	TOTALES		MOTEUR	ENERGIE	Grises	Grises	Grises	Grises	Grises	Grises	
031	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002539	AX-497-CH	20/07/2010	13,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11725	19000				
032	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002543	AX-994-CH	20/07/2010	13,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11725	19000				
033	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002546	AX-879-CJ	20/07/2010	13,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11725	19000				
034	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002547	AX-432-CJ	20/07/2010	13,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11725	19000				
035	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002548	AX-863-CK	20/07/2010	13,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11725	19000				
036	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002549	AX-403-CK	20/07/2010	13,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11725	19000				
131	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002974	BT-599-YX	14/09/2011	12,3	37	26	80	106	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	12925	19000				
132	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002971	BT-260-YX	14/09/2011	12,3	37	26	80	106	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	12925	19000				
133	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002973	BT-825-YX	14/09/2011	12,3	37	26	80	106	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	12925	19000				
134	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002975	BT-542-YY	14/09/2011	12,3	37	26	80	106	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	12925	19000				
135	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002976	BT-284-YY	14/09/2011	12,3	37	26	80	106	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	12925	19000				
201	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313606	GJ-212-BP	24/08/2022	1,353	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol	GRAND ANGOULEME	11795	19000				
202	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313640	GJ-850-ET	31/08/2022	1,334	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol	GRAND ANGOULEME	11795	19000				
203	IVECO	URBANWAY	VNE4226N600313641	GJ-667-ET	31/08/2022	1,334	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol	GRAND ANGOULEME	11795	19000				
204	IVECO	URBANWAY	VNE4226N500313646	GJ-046-EV	31/08/2022	1,334	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol	GRAND ANGOULEME	11795	19000				
205	IVECO	URBANWAY	VNE4226N900313651	GJ-034-FR	02/09/2022	1,329	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol	GRAND ANGOULEME	11795	19000				
206	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313654	GJ-359-FR	02/09/2022	1,329	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol	GRAND ANGOULEME	11795	19000				
207	IVECO	URBANWAY	VNE4226N300313659	GJ-277-NT	23/09/2022	1,271	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol	GRAND ANGOULEME	11795	19000				
231	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100003511	CR-188-BN	22/02/2013	10,86	37	26	81	107	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11515	19000				
232	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100003513	CR-551-BN	22/02/2013	10,86	37	26	81	107	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11515	19000				
233	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100003514	CR-377-BN	22/02/2013	10,86	37	26	81	107	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11515	19000				
234	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100003515	CR-685-BN	22/02/2013	10,86	37	26	81	107	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11515	19000				
235	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100003518	CR-902-BN	22/02/2013	10,86	37	26	81	107	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11515	19000				
331	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100003736	CZ-684-ES	03/10/2013	10,25	37	26	83	109	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11375	19000				
332	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100003739	CZ-446-ET	03/10/2013	10,25	37	26	83	109	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11375	19000				
333	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100003740	CZ-525-ET	03/10/2013	10,25	37	26	83	109	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11375	19000				
334	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100003742	CZ-496-ET	03/10/2013	10,25	37	26	83	109	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11375	19000				
335	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100003745	CZ-807-ET	03/10/2013	10,25	37	26	83	109	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	COMAGA	11375	19000				
420	HEULIEZ	GX 337	VJ14116M60N004135	DL-184-SG	13/11/2014	9,137	37	24	72	96	Out	EURO 6 hybride	Gasol/elec	COMAGA	12460	19000				
421	HEULIEZ	GX 337	VJ14016M30N004175	DM-485-VL	23/12/2014	9,027	37	24	88	112	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	11070	19000				
422	HEULIEZ	GX 337	VJ14016M30N004176	DM-679-VL	23/12/2014	9,027	37	24	88	112	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	11070	19000				
423	HEULIEZ	GX 337	VJ14016M30N004177	DM-871-VL	23/12/2014	9,027	37	24	88	112	Out	EURO 6	Gasol	COMAGA	11070	19000				

932	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100001975	AB 330 PX	29/06/2009	14,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasoil	COMAGA	11740	19000
933	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002121	AB 928 PW	29/06/2009	14,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasoil	COMAGA	11740	19000
934	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002123	AB 885 PW	29/06/2009	14,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasoil	COMAGA	11740	19000
935	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002124	AB 266 PX	29/06/2009	14,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasoil	COMAGA	11740	19000
936	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002126	AB 226 PX	29/06/2009	14,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasoil	COMAGA	11740	19000
937	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002127	AB 759 PW	29/06/2009	14,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasoil	COMAGA	11740	19000
91	MOYENNE D'AGE DES STANDARDS 3 P.			9,18												
115	MOYENNE D'AGE DU PARC AUTOBUS			8,63												

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

ANNEXE 3 : DETAIL DE L'OFFRE KILOMÉTRIQUE PAR LIGNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

OFFRE DE SERVICE PAR LIGNE

		Cumul 2022	Cumul 2023	evol. valeur %	
1) Km lignes Bus (km STGA)					
	A	849 809	876 510	26 701	3,1%
	B	533 614	544 164	10 550	2,0%
	1	534 081	532 800	-1 281	-0,2%
	2	451 374	457 683	6 309	1,4%
	3	494 861	497 193	2 332	0,5%
	4	530 522	537 124	6 602	1,2%
	5	358 228	355 784	-2 445	-0,7%
	6	192 324	195 572	3 247	1,7%
	7	375 334	404 363	29 029	7,7%
	9	275 448	257 602	-17 846	-6,5%
	NAU	1 315	0	-1 315	-100,0%
	Total 1	4 596 910	4 658 796	61 885	1,3%

** dont Km HLP*

	A	190 755	190 379	-376	-0,2%
	B	72 684	73 925	1 241	1,7%
	1	78 088	77 901	-187	-0,2%
	2	88 449	92 481	4 032	4,6%
	3	89 759	100 698	10 939	12,2%
	4	93 418	100 269	6 852	7,3%
	5	57 915	57 671	-243	-0,4%
	6	25 422	26 089	666	2,6%
	7	53 725	53 644	-81	-0,2%
	9	32 339	33 408	1 069	3,3%
	NAU	96	0	-96	-100,0%
	Total 1 (bis)	782 649	806 465	23 816	3,0%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

Cumul 2022	Cumul 2023	evol. valeur %	
---------------	---------------	-------------------	--

2) *Km lignes Bus affrétés*

1
2
3
4
5
6
7
8
9
EXP
NAU
31

0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
193 441	191 402	-2 039	-1,1%
0	0	0	-
0	0	0	-
193 441	191 402	-2 039	-1,1%

Total 2

* *dont Km HLP*

1
2
3
4
5
6
7
8
9
EXP
NAU
31

0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
0	0	0	-
36 949	36 500	-449	-1,2%
0	0	0	-
0	0	0	-
36 949	36 500	-449	-1,2%

Total 2 (bis)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Cumul 2022	Cumul 2023	evol. valeur %	
---------------	---------------	-------------------	--

3) *Km lignes MINIBUS (km STGA)*

20
21
22
23
24

251 597	249 603	-1 995	-0,8%
83 917	83 280	-637	-0,8%
0	0	0	-
335 514	332 883	-2 631	-0,8%

Total 3

Km lignes MINIBUS (km Affrétés)

20
21
22
23
24

125 284	123 970	-1 314	-1,0%
117 413	122 495	5 082	4,3%
242 697	246 465	3 768	1,6%

Total 3 bis

** dont Km HLP*

20
21
22
23
24

26 178	25 900	-278	-1,1%
25 314	25 446	132	0,5%
13 186	11 871	-1 315	-10,0%
13 464	12 314	-1 151	-8,5%
0	0	0	-
78 142	75 531	-2 611	-3,3%

Total 3 ter

Cumul 2022	Cumul 2023	evol. valeur %	
---------------	---------------	-------------------	--

4) *Km lignes scolaires spécialisées STGA (LSS)*

Total 4

0	0	0	-
0	0	0	-

** dont Km HLP*

Total 4 (bis)

0	0	0	-
0	0	0	-

5) *Km lignes scolaires spécialisées affrétées (LSS)*

Total 5

254 719	263 649	8 930	3,5%
254 719	263 649	8 930	3,5%

** dont Km HLP*

Total 5 (bis)

149 147	153 726	4 579	3,1%
149 147	153 726	4 579	3,1%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

Cumul 2022	Cumul 2023	evol.	
		valeur	%

6) **Km lignes TAD sous traitées (évolution des zones au 1er septembre 2023)**

Zone 1	7 054	8 816	1 762	25,0%
Zone 2	4 858	6 883	2 024	41,7%
Zone 3	6 804	6 432	-372	-5,5%
Zone 4	3 934	5 536	1 602	40,7%
Zone 5	1 921	5 346	3 424	178,2%
Zone 6	4 587	5 459	872	19,0%
Zone 7	16 980	24 128	7 148	42,1%
Zone 8 - zone 8 La Couronne Mouthiers	11 334	27 231	15 898	140,3%
Zone 9 - Zone 8 Rouillet / Claix	17 070	12 721	-4 349	-25,5%
Zone 10 - Zone 9	3 241	6 011	2 769	85,4%
Zone 11 - Zone 10	7 874	5 002	-2 872	-36,5%
Zone 12 - Zone 11	5 057	3 522	-1 535	-30,4%
Total 6	90 715	117 086	27 906	29,1%

Cumul 2022	Cumul 2023	evol.	
		valeur	%

7) **Nbre courses lignes TAD sous traitées (évolution des zones au 1er septembre 2023)**

Zone 1	1 936	2 121	185	9,6%
Zone 2	674	908	234	34,7%
Zone 3	1 876	1 553	-323	-17,2%
Zone 4	1 265	1 540	275	21,7%
Zone 5	1 263	2 410	1 147	90,8%
Zone 6	1 211	1 947	736	60,8%
Zone 7	3 262	4 719	1 457	44,7%
Zone 8 - zone 8 La Couronne Mouthiers	2 357	4 361	2 004	85,0%
Zone 9 - Zone 8 Rouillet / Claix	4 427	3 637	-790	-17,8%
Zone 10 - Zone 9	1 159	2 105	946	81,6%
Zone 11 - Zone 10	2 442	1 727	-715	-29,3%
Zone 12 - Zone 11	1 610	1 365	-245	-15,2%
Total 7	23 482	28 393	4 911	20,9%

Cumul 2022	Cumul 2023	evol.	
		valeur	%

8) **Total km TAD-Adapté sous traités**

Total 8	153 966	157 742	3 776	2,5%
----------------	----------------	----------------	--------------	-------------

Cumul 2022	Cumul 2023	evol.	
		valeur	%

9) **Total courses TAD-Adapté sous traités**

Total 9	25 522	25 123	-399	-1,6%
----------------	---------------	---------------	-------------	--------------

Cumul 2022	Cumul 2023	evol.	
		valeur	%

10) **Total km lignes régulières réalisées en taxis**

Total 10		31 320	31 320	-
-----------------	--	---------------	---------------	----------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

1/ Services Réguliers de transport public

Récapitulatif

	Cumul 2022	Cumul 2023	evol.	
			valeur	%
6) Récapitulatif				
Km STGA (bus, minibus)	4 932 425	4 991 679	59 254	1,2%
* dont Km HLP	809 299	830 649	21 351	2,6%
Km Affrétés (bus, minibus)	690 857	701 516	10 659	1,5%
* dont Km HLP	237 588	241 572	3 984	1,7%
Km sous traites TAD Lignes régulières	0	31 320	31 320	-
Km sous traites TAD	90 715	117 086	26 371	29,1%
Km sous traites TAD-Adapté	153 966	157 742	3 776	2,5%
	5 867 962	5 999 342	131 380	2,2%
nbre courses sous traites TAD	23 482	28 393	4 911	20,9%
nbre courses sous traites TAD-Adapté	25 522	25 123	-399	-1,6%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

ANNEXE 4 : DETAIL DE LA FREQUENTATION PAR TITRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

DETAIL DE LA FREQUENTATION PAR TITRE

	Cumul 2022	Cumul 2023	evol. 2023/2022 valeur	%
Tickets / voyages				
1 Voyage	141 309	153 093	11 784	8%
Dépannage	361 127	388 581	27 454	8%
3 Voyages	60 015	64 806	4 791	8%
Journée - Pass 24h	18 897	23 973	5 076	27%
Pass 48h	1 560	964	-596	-38%
2-5 Voyages Groupe	17 060	19 120	2 060	12%
10 Voyages	730 990	742 930	11 940	2%
30 Voyages	25 740	12 090	-13 650	-53%
10 Voyages Groupe	30 310	35 990	5 680	19%
Titre Evènementiel	30 133	38 354	8 221	27%
7 jours glissants	8 568	5 544	-3 024	-35%
1V Correspondance Région	1 500	1 000	-500	-33%
30 voyages correspondances	12 300	8 730	-3 570	-29%
10 Voyages solidarité	3 110	3 260	150	5%

Ventes de tickets en équivalent voyages

1 442 619	1 498 435	55 816	4%
-----------	-----------	--------	----

Abonnements / rechargements

26 ans et +	17 306	18 433	1 127	7%
26 ans et + correspondance	326	433	107	33%
26 ans et + PDE	1 383	1 893	510	37%
-18 ans	51 996	50 487	-1 509	-3%
-18 ans tarif réduit	15 182	19 034	3 852	25%
-18 ans correspondance	5 916	6 835	919	16%
-18 ans gratuit	829	816	-13	-2%
18/25	15 175	14 042	-1 133	-7%
18/25 Etudiants - Apprentis		2 390	2 390	-
18/25 correspondance	516	520	4	1%
Abonnements gratuit	911	2 638	1 727	190%
65 ans et + gratuit		8 279	8 279	-
65 ans et +	1 741	1 651	-90	-5%
65 ans et + zen	5 090	3 807	-1 283	-25%
Solidarité Niveau I	6 169	7 713	1 544	25%
Solidarité Niveau II	21 634	22 135	501	2%
Autres	3 120	3 120	0	0%

Ventes d'abonnements en équivalent mois

147 294	164 226	16 932	11%
---------	---------	--------	-----

Voyages Totaux

10 915 848	11 673 701	757 853	7%
------------	------------	---------	----

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

ANNEXE 5 : IMMOBILISATIONS AU 31/12/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2018

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
ESII - Borne gestion accueil public	9 392,46 €	17/01/2018	D
SYNOLIA - devlpt logiciel crm	4 500,00 €	12/01/2018	L
ALKEV - Borne multimédia agence	2 470,00 €	12/01/2018	D
AESPRINT - Imprimant Pebble 4 basic	613,30 €	30/01/2018	L
MISCO - MacBook Pro 15	2 382,08 €	15/02/2018	D
PROMOBURO - Aménagement bureau SCL	10 702,26 €	23/03/2018	D
MISCO - Apple iMac 21,5" retina	3 390,00 €	15/03/2018	D
PROMOBURO - Aménagement bureau SCL	500,45 €	09/04/2018	D
IVELEM - logiciel sage compta, immo	6 508,75 €	18/04/2018	L
MISCO - MacBook Pro 15	2 242,59 €	04/04/2018	D
MAXERVICIZ - serveur	3 284,00 €	27/03/2018	D
NEXTIRAONE - licences Trend micro	2 704,00 €	27/03/2018	L
PROMOBURO - Aménagement bureau SCL	512,87 €	23/04/2018	D
MISCO - Apple iMac 21,5" 4K	3 390,00 €	19/04/2018	D
LMS - Imprimante Lexmark M3250 bac	2 410,76 €	23/05/2018	D
TROTTIX - trottinette électrique	1 358,00 €	16/07/2018	L
TIBCO - Evolution serveur RDS	3 221,02 €	19/09/2018	D
IVELEM - Logiciel paie 100c	1 930,00 €	17/09/2018	L
IVELEM - Logiciel pack sage 100c	1 550,00 €	17/09/2018	L
TES - Cablage	4 220,96 €	08/02/2018	D
IP STORE - 1 Mac mini quadricoeur	1 315,00 €	20/12/2018	D
LMS - Imprimante Kyocera 3252CI	4 473,90 €	20/12/2018	D
NEXTIRAONE - Poste IP et switchs	33 739,59 €	12/12/2018	D
CLEVER AGE - Concept° Applic MDCI	44 850,00 €	20/12/2018	L
DUFFAU - Balayeuse	13 180,00 €	31/12/2018	D
CIA - pompe gasoil version web	15 262,33 €	14/12/2018	D
CIA - Controle accès automatique	18 900,00 €	14/12/2018	D
TOYOTA - Chariot élévateur	24 625,00 €	26/12/2018	D
BRUNET - Centrale intrusion	20 873,00 €	10/12/2018	D
ACCEN - Conformité logiciel vélo	1 590,00 €	22/11/2018	L
LMS - Imprimante LEXMARK M3250	990,00 €	14/12/2018	D
NEXTIRAONE - FW SonicWall NSA 2650	9 648,85 €	10/12/2018	D
PROVAC - Monte/Demonte pneus	3 262,78 €	20/12/2018	D
TIC BOUTANT - Station charge	5 837,50 €	19/12/2018	D
KODEN - Photocopieur SMV	4 244,85 €	31/12/2018	D
KODEN - Photocopieur AT	5 690,00 €	31/12/2018	D
KODEN - Photocopieur REPRO	13 472,24 €	31/12/2018	D
NEXTIRAONE - Commutateur réseau	3 958,88 €	31/12/2018	D
NEXTIRAONE - Plan adressage réseau	1 502,00 €	31/12/2018	D
MISCO - MacBook Pro	1 884,99 €	20/12/2018	D
TOTAL GÉNÉRAL	296 584,41		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2019

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
CATP - Application ticket mobile	33 000,00 €	01/01/2019	L
AIRWEB - D, vnt trafic Google	1 870,00 €	25/03/2019	L
TES - Raccordement r,seau & coffret	2 777,51 €	09/05/2019	D
SIMPLICITI - module log XE Mobility	10 815,00 €	15/05/2019	L
INMAC - HP ProBook 470 G5	602,48 €	18/07/2019	D
INMAC - iMac 21.5 8GB	3 323,40 €	29/07/2019	D
LUMIPLAN - Interface Heuršs/Ceccli	1 500,00 €	31/07/2019	L
INMAC - Imprimante carte EvolisPrim	1 368,43 €	19/08/2019	D
QOS - Solutø embarqu,e wifi 26 bhns	5 340,40 €	02/09/2019	D
SCENE+ - QOS - Etude couverture wif	3 100,00 €	13/09/2019	D
SIMPLICITI - □volution XE Mobility	9 012,50 €	31/08/2019	L
SIMPLICITI - □volution XE Mobility	9 012,50 €	31/08/2019	L
IP - 1 iMac 27" Retina 5K Core i5	2 581,00 €	27/09/2019	D
INMAC - HP ProBook 470 G5	753,24 €	30/09/2019	D
INMAC - iMac 21.5 8Gb	1 661,70 €	24/09/2019	D
LUMIPLAN - D, velp logiciel Heuršs	1 800,00 €	30/09/2019	L
MAXERVICIZ - Serveur s,curis, NAS	3 040,00 €	30/09/2019	D
CLEVERAGE - Evolutøsite internet	9 900,00 €	31/10/2019	D
MOZAIK - 1 Horloge	770,00 €	18/11/2019	D
SCENE+ - Point acc,s vid,oprotect	3 644,00 €	29/11/2019	D
ARKEA - D, vveloppement GAB/AEP	15 000,00 €	09/12/2019	L
INMAC - MacBook Pro 16"	2 840,00 €	13/12/2019	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	654,09 €	20/12/2019	D
SEIPRA - Girouettes	6 850,20 €	13/12/2019	D
SEIPRA - Girouette 400*500	1 060,50 €	23/12/2019	D
BRUNET - prise r,seau bq atelier	1 524,00 €	31/12/2019	D
TOTAL GÉNÉRAL	133 800,95		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2020

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	620,81 €	05/02/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	1 254,38 €	14/02/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	620,81 €	18/02/2020	D
INMAC - 2 MacBook Pro	3 030,68 €	16/03/2020	D
INMAC - MacBook Pro TFT 16	3 245,00 €	10/04/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	627,19 €	07/05/2020	D
INMAC - MacBook Pro TFT 16	2 297,76 €	07/05/2020	D
ADP - Player diffusion G3240	2 250,00 €	04/06/2020	D
BRUNET - controle accès vestiaires	3 987,00 €	08/06/2020	D
IP STORE - MacBook Pro 2019	5 317,05 €	26/03/2020	D
IP STORE - iMac 27" QuadCore i5	2 132,00 €	11/05/2020	D
TIBCO - Mise à jour serveurs	4 745,02 €	16/06/2020	D
INMAC - iMac 21.5 8GB	3 319,34 €	17/07/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	627,19 €	29/06/2020	D
INMAC - Ecran Lenovo led	1 106,53 €	27/08/2020	D
SCENE+ - Point accès antenne T300	1 850,00 €	21/10/2020	D
MONETIK - Mise à jour DAC	7 658,00 €	21/09/2020	D
APPEL - Processeur 3,2GHz 6 core i7	1 490,83 €	06/10/2020	D
INMAC - Portable panasonic Core i5	1 914,35 €	15/10/2020	D
INMAC - Imprimante HP color M577dn	1 560,83 €	09/09/2020	D
TES - Cablages baie téléphone	1 797,66 €	28/10/2020	D
LUMIPLAN - Dévelp logiciel Heurès	3 000,00 €	30/10/2020	L
MECATRAN - intégration données TAD	3 200,00 €	26/10/2020	L
HOMEDESIGN - Meubles SI	641,70 €	18/11/2020	D
ECRITEL - Installation hebergement	1 125,00 €	17/11/2020	L
SIMPLICITI - devlpt logiciel crm	1 837,50 €	27/10/2020	L
LUMIPLAN - Dévelp logiciel Heurès	3 200,00 €	30/10/2020	L
IP STORE - 4 licences Adobe Créativ	3 360,00 €	27/05/2020	L
IP STORE - 5 pack office	1 270,00 €	04/03/2020	L
IP STORE - 5 pack office	1 270,00 €	16/03/2020	L
IP STORE - 10 licences micros.offi	2 540,00 €	16/09/2020	L
ITS IBELEM - 25 licences airwatch	1 407,00 €	16/03/2020	L
NETIRAONE - Licences sonicwell	4 004,00 €	07/02/2020	L
4D - Logiciel maj server	1 788,98 €	07/12/2020	L
TOTAL GÉNÉRAL	80 096,61		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2021

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
APPLE Mac mini 8C	1 049,17 €	12/05/2021	D
MOZAIK - Vidéoprojecteur WUXGA	2 305,00 €	28/05/2021	D
TIBCO - mise à jour anti virus	3 464,60 €	29/09/2021	L
ORANGE - Hotspot wifi	2 603,71 €	29/09/2021	D
APPLE - Mac Book Pro 16.0	2 249,17 €	14/10/2021	D
INMAC - MacBook pro 16"	2 181,53 €	12/10/2021	D
TES - câblage Atelier	946,04 €	19/10/2021	D
TES - câblage Atelier, Si et SMV	1 487,68 €	19/10/2021	D
LAVANCE - Chassis jet	32 160,91 €	24/09/2021	D
APPLE - iMac 24" oragne 8C	1 795,83 €	11/11/2021	D
BOULANGER - Iphon 13 bleu	1 889,15 €	30/11/2021	D
APPLE - iMac 24" Green et Blue	3 591,66 €	26/11/2021	D
APPLE - iMac 24" Yellow	1 795,83 €	26/11/2021	D
DARTY - iMac 24"	1 783,32 €	25/11/2021	D
APPLE - iMac 24" green	1 795,83 €	26/11/2021	D
APPLE - iMac 24" green	1 795,83 €	26/11/2021	D
APPLE - iMac 24" pruple et Blue	3 591,66 €	26/11/2021	D
BOULANGER - Iphon 13 bleu	774,17 €	31/12/2021	D
BOULANGER - Iphon 13 rose	757,50 €	31/12/2021	D
DARTY - Iphon 13 rose	857,50 €	31/12/2021	D
CLEVERAGE - Evolut°site internet	10 000,50 €	31/12/2021	L
TIBCO - Clone système	3 200,00 €	31/12/2021	L
TOTAL GÉNÉRAL	82 076,59		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2022

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	711,45 €	18/03/2022	D
CLEVER AGE - Mise conformité RGPD	2 487,29 €	31/03/2022	L
APPLE - iMac 24" Blue	1 604,17 €	11/04/2022	D
INMAC - Mac Mini PC de bureau	1 111,31 €	22/04/2022	D
APPLE - iMac 24" Yellow	1 604,17 €	18/05/2022	D
APPLE - iMac 24" Orange	1 604,17 €	24/05/2022	D
APPLE - iMac 24" Violet	1 604,17 €	07/06/2022	D
AEP - CDB4	1 931,35 €	18/05/2022	D
AEP - CDB4	22 245,30 €	18/05/2022	D
NEXTIRAONE - Switch réseau inform.	4 958,60 €	17/06/2022	D
APPLE - iMac 24" Orange	1 604,17 €	08/07/2022	D
PC Bureau	856,29 €	09/08/2022	D
APPLE - 7iMac 24"	10 549,00 €	06/07/2368	D
TOTAL GÉNÉRAL	52 871,44		

IMMOBILISATIONS 2023

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
ID&S licence Adobe creative	6 174,00 €	31/05/2023	L
ECUS - Onduleur	1 361,56 €	31/05/2023	D
APPLE - iMac 24" Orange	1 594,00 €	06/06/2023	D
PROLIANS - Echafaudage roulant 2M	1 003,00 €	30/06/2023	D
INMAC - Vidéoprojecteur Epson	774,81 €	28/06/2023	D
AEP - Modification eBoutique	9 680,00 €	28/07/2023	L
APPLE - Mac Book Air 13 pouces	2 140,83 €	22/09/2023	D
INMAC - Mac Mini PC de bureau	1 502,54 €	17/10/2023	D
CLEVERAGE - Refonte site internet	17 025,00 €	31/08/2023	L
CLEVERAGE - Evolution site internet	10 075,01 €	31/12/2023	L
PIERRE INDUS - Nettoyeur Haute pres	27 050,26 €	03/11/2023	D
INMAC - Mac Mini PC de bureau	1 438,69 €	08/12/2023	D
AEP - Déploiement SIM	6 000,00 €	30/09/2023	L
TOTAL GÉNÉRAL	85 819,70		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

ANNEXE 6 : LISTE DES DÉPOSITAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Annexe n°7 : liste des dépositaires

Nom	Adresse	Commune
Agence Mobilité	Place du Champ de Mars	ANGOULEME
Bar Tabac Presse PMU "Le Navarre"	267 avenue de Navarre	ANGOULEME
Billetterie Centre Leclerc	Rue de St Roch à Lunesse	ANGOULEME
Boulangerie C.C. Plein Sud	1 Boulevard Jean Moulin C.C Plein Sud	ANGOULEME
Centre Information Jeunesse	4 Place du Champ de Mars	ANGOULEME
Distributeur CMSO Angoulême Hôtel de Ville	14 Avenue du Général de Gaulle	ANGOULÊME
Distributeur CMSO Angoulême Ma Campagne	494 Avenue de Navarre	ANGOULÊME
Distributeur CMSO Angoulême Sillac	25 Boulevard d'Aquitaine	ANGOULÊME
Distributeur CMSO Angoulême Victor Hugo	60 Boulevard René Chabasse	ANGOULÊME
Distributeur CMSO de Angoulême St Cybard	117 Rue de Saintes	ANGOULEME
Librairie Cosmopolite	Galerie du Champ de Mars	ANGOULEME
Tabac Presse de la Madeleine	34 bd du 8 Mai 1945	ANGOULEME
Tabac Presse de St Cybard	24 rue de Saintes	ANGOULEME
Tabac Presse L'Echiquier	82 bis rue de Paris	ANGOULEME
Tabac Presse La Civette	20 rue des postes	ANGOULEME
Tabac Presse Le Diplomate	329 route de Bordeaux	ANGOULEME
Tabac Presse Le Fado	70 rue Tourgarnier	ANGOULEME
Tabac Presse Le Gaulois	388 Rue de Périgueux	ANGOULÊME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

Tabac Presse Le Khédive	21 rue René Goscinny	ANGOULEME
Tabac Presse le Passage des Valois	79 rue Hergé	ANGOULEME
Tabac Presse Le Seven	4 place Saint Pierre	ANGOULEME
Tabac Presse Le St Antoine	31 rue St Antoine	ANGOULEME
Tabac Presse le St Claude	106 Ter Rue de Saintes	Angoulême
Tabac Presse Le Val Joly	9 Rue des sources	ANGOULEME
Tabac Presse Le Victor Hugo	27 Place Victor Hugo	ANGOULEME
Tabac Presse LIS-MEDIAS	223 rue de Basseau	ANGOULEME
Tabac Presse Nouveau Hong Kong	132 Rue de Périgueux	ANGOULEME
Tabac Presse Bar Le Briaud	211 rue de la mairie	BRIE
Tabac Restaurant Le Dragon Nuage Les Bosquets	317 Rue du souvenir des fusillés de la Braconne	BRIE
Bar Tabac Le Relais	272 Route de Vars	GOND-PONTOUVRE
Distributeur CMSO Angoulême La Madeleine	20 Boulevard du 8 Mai 1945	GOND-PONTOUVRE
Distributeur CMSO Gond- Pontouvre	74 Rue Jean Jaurès	GOND-PONTOUVRE
Tabac Presse Le Liberté	284 route de Paris	GOND-PONTOUVRE
Tabac Presse Le Pisany	116 ter route de Paris	GOND-PONTOUVRE
Tabac Presse Café des sports	191 avenue de la République	L'ISLE D'ESPAGNAC
Distributeur CMSO de La Couronne	24 Rue de la Libération	LA COURONNE
Hypermarché Auchan	Centre commercial	LA COURONNE
Tabac Presse Bar Le Gibbus	134 Route de Bordeaux	LA COURONNE
Tabac Presse de la Libération	34 bis rue de la Libération	LA COURONNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

Le LINARIUS	10 route d'Angoulême, Les Groies	LINARS
Bar Tabac Le Marceau	12 Route de Montbron	MORNAC
Alimentation le Relais des Mousquetaires	1 rue de l'Eté	NERSAC
Tabac Presse Le Relais des Mousquetaires	Place Genainville	PUYMOYEN
Tabac Presse de Roullet	19 rue Nationale	ROULLET
Distributeur CMSO de Ruelle-sur-Touvre	365 Avenue Jean Jaurès	RUELLE-SUR-TOUVRE
Tabac Presse Le Colibri	114 Rue Camille Pelletan	RUELLE-SUR-TOUVRE
Tabac Presse Le Jean Bart	2 rue Jean Jaurès	RUELLE-SUR-TOUVRE
Tabac Presse Le Richelieu	70 Avenue Jean Jaurés	RUELLE-SUR-TOUVRE
U Express	144 Route de St Jean d'Angély	SAINT YRIEIX
Distributeur CMSO St Michel	42b Avenue de la République	SAINT-MICHEL
Superette Tabac Presse VIVAL	Place Pierre Émile Martin	SIREUIL
Distributeur CMSO Soyaux	263 Avenue du Général de Gaulle, 16800 Soyaux	SOYAUX
Tabac Presse Le Calumet	117 avenue du Général De Gaulle	SOYAUX
Tabac Presse Le Pérou	Centre commercial Carrefour	SOYAUX
Tabac Presse L' Entraygues	36 avenue de la République	ST MICHEL
Tabac Presse Epicerie St Saturnin	Place du Marché	ST SATURNIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

ANNEXE 7 : RAPPROCHEMENT DU RÉALISÉ PAR RAPPORT AU PRÉVISIONNEL 2023

En € HT

	BP contractuel 2023 Indexé	Réalisé 2023	Écarts	Evol
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	22 240 560	23 482 918	1 242 358	0
Achats				
Carburant	2 103 286	2 529 413	426 127	20,26%
Lubrifiants	71 824	95 395	23 570	32,82%
Pneumatique et rechapage	123 128	178 008	54 880	44,57%
Pièces détachées et fournitures	963 400	1 000 963	37 564	3,90%
Autres achats	294 092	434 794	140 702	47,84%
	3 555 730	4 238 573	682 843	19,20%
Services extérieurs				
Affrètement	2 652 438	2 875 190	222 752	8,40%
<i>Bus</i>	2 004 878	1 847 041	-157 837	-8%
<i>TAD</i>	456 028,00	613 428,76	157 401	35%
<i>TAD TPMPR</i>	191 531,76	414 237,58	222 706	116%
Aménagement Divers	0	482	482	-
Entretien et maintenance	1 398 434	1 550 504	152 069	11%
Assurance	445 083,33	485 532,99	40 450	9%
Promotion et information	198 372,18	276 473,28	78 101	39%
	4 694 328	5 187 700	493 372	11%
Autres services extérieurs (Autres frais de gestion)				
Personnel extérieur et honoraires	142 794	811 512	668 718	468%
Autres frais	341 092,22	354 580,77	13 489	4%
	483 886	1 166 093	682 207	141%
Impôts et taxes				
Taxe foncière	2 964	1 470	-1 494	-50%
Autres taxes	14 935	27 407	12 472	84%
Contribution Economique Territoriale	131 108	70 133	-60 975	-47%
Taxes sur rémunérations	398 568,47	333 064,34	-65 504	-16%
	547 576	432 074	-115 501	-21%
Charges de personnel				
frais de personnel	12 493 237	12 044 167	-449 070	-4%
Autres charges sur salaires (charges connexes)	293 159,52	280 798	-12 362	-4%
	12 786 397	12 324 965	-461 431	-4%
Charges financières et exceptionnelles				
Redevance de mise à disposition	15 960,98	20 204,60	4 244	27%
Amortissements	11 401	10 000	-1 401	-12%
	145 282	103 307	-41 974	-29%
Charges de Fonctionnement	22 240 560	23 482 918	1 242 358	0
Aléas	176 592			
Charges hors CEP		101 451		
RECETTES	22 417 151	23 555 962		
Achats				
TICPE	342 021	368 687	26 666	8%
Indemnités assurances	34 202	46 390	16 390	36%
Remboursements OPCA	45 603	36 598	-3 402	-20%
Produits Financiers	11 401	164 452	154 452	1342%
	433 227	616 127	236 127	42%
Autres Recettes hors CEP - Compensations Moteurs&BVA et batteries vélos / reprises sur prov / Transferts de Charges	166 621	762 113		
Autres Recettes - reprise sur provision - transferts de charges - hors CEP		595 492		
Compensation Moteurs&BVA et batterie vélos - hors CEP	166 621	166 621		
Forfait de Charges	21 817 304	22 177 722	360 418	2%
RESULTAT	0	-28 407		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Le rapprochement des dépenses réalisées au titre de l'exercice 2023, par rapport aux dépenses prévisionnelles contractuelles 2023 nous amène au constat suivant :

Carburant	L'écart s'explique d'une part par la hausse du prix moyen du carburant sur l'exercice 2022, constaté en moyenne à 1,4€ le litre sur l'année, contre 1€17 le litre de budgété.
Pneumatique et rechapage	Le dépassement constaté sur ce poste, résulte de la forte hausse des prix de nouveau constatée sur cet exercice 2023. (pour rappel, sur 2022 les prix ont augmenté de plus de 40%, et sur cet exercice 2023 ont de nouveau augmentés de +5%)
Pièces détachées et fournitures	Le dépassement constaté sur ce poste, résulte d'une part des coûts de fonctionnements supplémentaires que la STGA a du supporter sur 2023 en lien avec la fin de garantie des BHNS, coûts qui se sont avérés plus importants que ce qui avait été budgétés suite aux nombreux dysfonctionnements constatés sur ces véhicules (Problème de bruit de pont et de casse de support moteur de traction), et d'autre part de l'augmentation de l'âge moyen du parc de véhicules qui impacte les dépenses de fonctionnement.
Autres Achats	Dépassement essentiellement lié à l'augmentation substantielle du coût de l'électricité à compter de 2023
Sous-Traitance Transport A la Demande	Dépassement de 157 000 € constaté sur le service TAD en lien avec l'évolution du service de +30% (ajout d'arrêts supplémentaires et de moyens supplémentaires pour couvrir la demande) et l'augmentation des coûts de sous-traitance de +5% (Evolution des prix suite au nouveau marché et au changement de prestataire) à compter du 1er septembre 2023.
Sous-Traitance Transport A la Demande	Dépassement de 223 000 € constaté sur le service TAD-Adapté en lien avec l'augmentation substantielle des coûts de sous-traitance de +30% (Evolution des prix suite au nouveau marché et au changement de prestataire) à compter du 1er septembre 2023, associée à une évolution de l'utilisation de ce service de +13% par rapport à l'offre de service prévue au contrat, qui n'intégrait pas l'offre de service réalisée pour le compte des ESAT.
Entretien et maintenance	Le dépassement budgétaire s'explique d'une part par les coûts supplémentaires de désinfection des véhicules et des terminus pour 35 000 € HT, et d'autre part par la réalisation des travaux de remise en état des biens, reportés sur 2023.
Assurances	Le dépassement s'explique pour partie par le coût supplémentaire des véhicules à assurer que la STGA a dû supporter sur 2023 dans l'attente de leur mise en vente par l'Autorité Organisatrice (d'un montant de 28 000 €)
Promotion et Informations	Dépassement budgétaire en lien avec la communication autour de l'évolution de la gamme tarifaire au 1er juin 2023 et la prise en charge de l'inauguration du bus décoré "Gosciny"
Autres services extérieurs	Le dépassement constaté sur ce poste budgétaire s'explique par les coûts d'intérim que la STGA a du supporter sur 2023 pour pallier essentiellement au problème de sous-effectif de conduite. (696 000 € sur 2023)
Charges de personnel	Sur 2023, la STGA a de nouveau du faire face à la problématique récurrente du sous-effectif de conduite qui se poursuit en raison de départs non prévus et de la difficulté à recruter des agents de conduite. Par ailleurs, les charges de personnels n'intègrent pas les frais d'intérim que la STGA a dû supporter sur l'exercice 2023. En revanche, suite à ce recours important à l'intérim sur 2023 qui n'avaient pas été anticipé dans les budgets, la STGA a du supporter la création d'un malus assurance / chômage qui n'existait pas auparavant, qui a impacté le taux de charges patronale sur 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

FESTIVAL AN50ULÊME

INTERNATIONAL DE
LA BANDE DESSINÉE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à Grand-Angoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

Le festival de la bande dessinée s'est déroulé du 26 au 29 janvier 2023 à Angoulême. La STGA a de nouveau participé activement à la réussite de cette 50ème édition par la mise en place de navettes gratuites pour faciliter le bon déroulement du festival, et la vente des tickets BD à 0,5€ pour associer toute la population à cette manifestation.

I. FREQUENTATION DES NAVETTES BD

Afin de faciliter l'accès des festivaliers aux sites d'animations, la STGA a mis en place des navettes gratuites, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Comme l'an passé, pour répondre au plan de sécurité du festival déployé, les navettes n'ont circulé que dans un sens, entre la gare SNCF, l'Alpha, la Cité, le centre-ville.

Pour rappel, Sur 2020, les fortes perturbations qu'il y a avait eu (manifestations durant le festival + déplacement présidentiel) avaient perturbés les remontées statistiques.

En 2023, sur les quatre jours du Festival environ 93 000 personnes ont emprunté les navettes BD gratuites, une fréquentation bien plus élevée que celle des années précédentes de l'ordre de 30 000, et 40 000 personnes en 2019.

NAVETTE BD GRATUITE

Navette BD au départ de la gare SNCF	JEUDI 26/01 et VENDREDI 27/01 Toutes les 8mn de 9h45 à 19h45	SAMEDI 28/01 Toutes les 6mn de 9h45 à 20h30	DIMANCHE 29/01 Toutes les 6mn de 9h45 à 18h30
---------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------

Légendes

- Gare SNCF
- Bulles BD, se référer au programme officiel du festival
- Point de départ de la navette BD
- Correspondance avec les lignes majeures du réseau Mobius
- Sens de Circulation des bus BD
- Cheminement piétons
- Arrêt accessible aux personnes en fauteuil roulant
- Parking conseillé
- Agence Mobilité

LE RÉSEAU MÖBIUS EST EN CORRESPONDANCE AVEC LA NAVETTE BD, VENEZ AU FESTIVAL EN BUS !

Ticket FIBD à l'effigie du Fauve, 0,50€ le voyage, en vente à bord des bus.

*valable uniquement du 26 au 29 janvier 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Rapport annuel de la STGA à GrandAngoulême - Mai 2024

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

II. OPERATION TICKET BD A 0,5 € SUR LE RESEAU MOBÏUS

Le ticket à 0,5€ est une opération commerciale visant à valoriser l'image du bus et à favoriser le développement du transport en commun, donc le développement durable.

Tout comme les années précédentes, l'opération « Ticket BD à 0,5 € » a été menée pendant les 4 jours du Festival pour permettre aux voyageurs utilisant ces tickets BD de circuler de manière illimitée sur l'ensemble du réseau durant une journée complète. Excepté sur l'année 2021, où le festival avait été annulé en raison de la crise sanitaire.

Cette opération a été soutenue par une campagne de communication : presse, affichage bus, site Internet et radio.

Les « Tickets BD » à 0,5 € le voyage, uniquement valables durant ces quatre jours, ont été mis en vente à l'Agence Mobilité, sur l'e-boutique (tickets mobiles et papier), dans l'ensemble des points de vente de la STGA, ainsi que dans les bus auprès des conducteurs.

14 362 tickets BD à 0,5€ ont ainsi été vendus et 14 973 validations ont été effectuées soit une moyenne de 1,04 voyages par ticket BD. (Pour mémoire : 7 888 tickets BD avaient été vendus en 2022 et 12 665 tickets BD avaient été vendus en 2020).

III. FREQUENTATION SUR LE RESEAU MOBÏUS

Globalement, la fréquentation du réseau a augmenté de +1,9% durant cette période par rapport à une période dite « normale », avec une fréquentation plus conséquente constatée sur les samedi et dimanche :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
Journées classiques (*)	31 228	31 588	13 343	1 878	78 037
Journées FIBD 2022	29 490	31 040	16 111	2 847	79 488
Évolution	-5,6%	-1,7%	20,7%	51,6%	1,9%

(*) du 12 au 15 janvier 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024_12_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024